

Les noyades, les naufrages et les sauvetages  
concernant des résidants de l'Île d'Orléans  
(1659-1997)

Jean-Claude Dionne







**Jean-Claude Dionne**

B.Sc. (Chimie, Laval, 1964)

M.A. (Histoire, Université de Montréal, 2007)

**Les noyades, les naufrages et les sauvetages  
concernant des résidents de l'Île d'Orléans  
(1659-1997)**



**Montréal 2021**



Page couverture :  
Un naufrage.



Page titre :  
The Wreckers, peinture de 1877  
Robert Swain Gifford (1840-1905), peintre  
Collection : New Bedford Free Public Library

Société de recherche historique  
Archiv-Histo Inc.

535, rue Viger Est

Montréal (Québec) H2L 2P3

Case postale 45 501, succursale Sault-au-Récollet

Montréal (Québec) H2B 3C9

Téléphone : (514) 625-5791

Courriel : [archiv.histo@gmail.com](mailto:archiv.histo@gmail.com)

Site Internet : [Archiv-Histo.com](http://Archiv-Histo.com)



©Tous droits réservés

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec – 2021  
Bibliothèque Archives Canada – 2021

ISBN : 978-2-923598-98-7

## **Introduction**

L'un des berceaux des familles Québécoises l'île d'Orléans a fait l'objet de nombreux travaux de recherche couvrant des champs d'étude variés: historique, folklorique, géographique, géologique, archéologique, toponymique, généalogique, patrimonial, archivistique, sociologique, économique, agricole, touristique, etc. Ces domaines ont été analysés et décrits dans 20 mémoires de maîtrise, 30 livres, 18 études et 49 articles. Ce travail archivistique concernant les noyades, les naufrages et sauvetages vient enrichir cette collection et apporte une acquisition de connaissance supplémentaire qui, sans aucun doute, va aider tant les généalogistes, les historiens que les autres passionnés de mon coin de pays.

### **Les documents de la BAnQ**

Afin de vérifier si des documents relatifs aux noyades, les naufrages et sauvetages sont accessibles en ligne dans la base *Advitam* de la BAnQ, j'ai fait une recherche en indiquant dans les onglets de Recherche avancée «noyade», «naufrage», «sauvetage» et «île d'Orléans».

La base de données de la collection généalogie, registre état civil

### **Les documents publiés**

#### **Les livres**

LECLERC, Jean. *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1762-1960. L'Organisation du pilotage en aval du havre de Québec.* Québec, 2004, Les Éditions GID, 855 p.

#### **Les journaux**

L'Action Sociale (Québec, 1907-1915)

L'Action Catholique (Québec, 1915-1962)

L'Action nationale (Québec, 1933-2013)

L'Électeur (Québec, 1880-1896)

L'Événement (Québec, 1867-1938)

L'Événement journal (Québec, 1938-1962)

L'Opinion Publique (Montréal, 1870-1883)

La Gazette de Québec (1764-1874)

La Gazette de Joliette (1866-1895)

La Justice (Québec, 1886-1892)

La Patrie (Montréal, 1879-1978)

La Presse (Montréal, 1884-2019)

La Minerve (Montréal, 1826-1899)

La Vigie (Québec, 1906-1913)  
Le Bulletin des agriculteurs (1916-2006)  
Le Canadien (Québec, 1806-1909)  
Le Clairon (St-Hyacinthe, 1912-1954)  
Le Castor (Québec, 1843-1845)  
Le Courrier du Canada (Québec, 1857-1901)  
Le Devoir (Montréal, 1910-présent)  
Le Franc-Parleur (Québec, 1915-1940)  
Le Franco-Canadien (St-Jean d'Iberville, 1860-1895)  
Le Journal de Québec (1842-1889)  
Journal des campagnes (Québec, 1882-1901)  
Le Journal des Trois-Rivières (1865-1893)  
Le Nouvelliste (Trois-Rivières, 1876-1886)  
Le Pays (Montréal, 1852-1869)  
Le Peuple (Montréal, 1880-1887)  
Le Progrès de l'Est (Sherbrooke, 1883-1924)  
Le Progrès du Saguenay (1887-1964)  
Le Quotidien (Saguenay, 1997- présent)  
Le Quotidien de Lévis (1879-1937)  
Le Soleil (Québec, 1896-2019)  
The Quebec Mercury (1805-1863)  
The Quebec Daily Mercury (1863-1875)  
The Quebec Daily Evening Mercury (1876-1878)  
The Daily Evening Mercury (1879-1887)  
The Quebec Daily Mercury (1887-1903)  
The Quebec Morning Chronicle (1847-1924)  
The Quebec Chronicle and Gazette (1888-1892)  
Quebec Weekly Chronicle (1888-1892)  
The Quebec Morning Chronicle (1888-1898)  
The Quebec Chronicle (1898-1824)  
Morning chronicle and commercial and shipping gazette (Québec, 1850-1888)  
Montreal Herald and Daily Commercial Gazette (1834-1883)



## 1659 - 5 mai – Noyade de M. Lauzon de la Citière et deux compagnons

M. de Lauzon de la Citière commença à l'île d'Orléans une exploitation agricole qui aurait pris de l'importance avec le temps lorsqu'un triste mit fin à sa carrière. Le 5 mai 1659, en revenant de l'île d'Orléans à Québec, un gros vent de nord-est fit chavirer son canot et il se noya avec deux compagnons.

Le Bulletin de recherches historiques, août 1927, p.2

*Quelques mots en terminant, pour nous faire pardonner l'exposer aïde que l'on vient de lire.*

*Monsieur Louis de Lauzon, sieur de la Citière, l'un des fils du gouverneur M. Jean de Lauzon, se noyait accidentellement, le 4 mai 1659, entre Québec et l'île d'Orléans. Il était marié à Mademoiselle Catherine Nau, fille de Jacques Nau de Fossambault, conseiller du Roy et Procureur général des finances en Berry.*

*Les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui rapportent le fait de la noyade, d'ajouter : "On nous amena cette pauvre Dame de "Lauzon que l'affliction avait rendue malade, et nous lui procurâmes tout ce qui dépendait de nous, pour sa santé et sa consolation.*

*Comment en l'espèce, faite d'autres pièces probantes, s'assurer que ces bonnes religieuses réussirent à consoler et à ramener à la santé cette veuve si affligée et si malade ?*

*Notre seule ressource fut de réserver aux registres de l'état civil de Québec, qui établissent que Catherine Nau, veuve Lauzon, épousa, en secondes noces, Jean-Baptiste Peuvrel, sieur de Menu, greffier du Conseil Souverain, seigneur de Gaudarville, le 10 juillet 1659, c'est-à-dire exactement DEUX MOIS ET CINQ JOURS après la mort tragique de son premier mari.*

*La veuve avait fait subir à son chagrin le sort de M. de la Citière*

*Née en 1634 c'est la seule coïncidence qui rattache Catherine à l'Habitation des Trois-Rivières.*

Le Bien public, 15 novembre 1932, p.5

## 1676 - 16 avril – Martin Guérard, trouvé noyé

7 mai – Enquête faite par Claude Aubert, juge prévôt des seigneuries de Beaupré et Saint-Laurent sur la mort de Martin Guérard, habitant de l'île d'Orléans, trouvé noyé sur la grève du fleuve.

Ce dossier en matières criminelles provient du Bailliage de Beaupré et de l'île d'Orléans et contient les interrogatoires ou les dépositions des personnes suivantes : Marie Bouet, épouse de Martin Guérard; Sébastienne Loignon, âgée de 24 ans, épouse de Louis Lepage, habitant de l'île Saint-Laurent; Louis Lepage, 37 ans, chez qui résidaient Martin Guérard et sa femme, Marie Bouet, depuis l'incendie de leur maison; Robert Coutard, âgé de 33 ans, habitant de Sainte-Famille; Marie Chapelier, âgé de 51 ans, épouse de Robert Drouin, habitant; Nicolas Drouin, âgé de 25 ans; Anne Dailly, épouse de Jacques Lesot, 38 ans. Ce dossier comprend le certificat de visite du cadavre par le chirurgien Jacques Meneux dit Châteauneuf, l'information et les interrogatoires des témoins.

BAnQ - Cote : TL5,D127

**1676 – Enquête faite sur le cadavre de Martin Guérard habitant de l'île d'Orléans qui s'était noyé, les uns prétendent accidentellement, d'autres qu'il fut tué par son épouse**

**Source : Collection de pièces judiciaires notariales (CPJN no-127), Archives Nationales du Québec, mic.# 4M 00-6224**

**1718 - 25 septembre – Noyade de deux jeunes frères Dusseault**

Trouvés noyés dans un canot à St-Pierre.

**Henri Aubin. Ile d'Orléans. Terre des aïeux. 1994, p.80. – Extrait du registre de la paroisse**

**1724 - 6 juin – Félix Nicodinot**

Félix Nicodinot, patron de la chaloupe de la flûte " Les Quatre Frères," s'est noyé.

**Cyprien Tanguay. A Travers les registres. (Notes recueillies par C.T.) Montréal, 1886 (Reg. De Saint-Jean.), p. 119.**

**1724 - 26 juin – Lacroix**

Un nommé Lacroix, contre-maître du vaisseau "Le Dragon-Volant," a été inhumé à Saint-Jean, île d'Orléans. Il s'était noyé le 16 du même mois. "Le Dragon-Volant" appartenait à M. De la Minotière.

**Cyprien Tanguay. A Travers les registres. (Notes recueillies par C.T.) Montréal, 1886 (Reg. de Saint-Jean), p.119.**

**1726 - 6 août – Michel Chabot, (2) âgé de 63 ans, et ses deux fils, Pierre, âgé de 22 ans, et Augustin, de 15 ans, se sont noyés en traversant de Beauport à l'île d'Orléans.**

*(2)- Chabot était frère de messire Antoine Chabot, curé de la paroisse de Sainte-Anne.*

**Cyprien Tanguay. A Travers les registres. (Notes recueillies par C.T.) Montréal, 1886 (Reg. de Saint-Pierre, .110.), p.122.**

**1729 - 17 février – Noyade de Guillaume Taillon**

Trouvé noyé sous les glaces à Ste-Famille.

**Henri Aubin. Ile d'Orléans. Terre des aïeux. 1994, p.76. – Extrait du registre de la paroisse**

**1740 - 24 août – Noyade de François Martel, âgé de 13 ans**

Jean-François Martel, 13 ans, fils de Antoine Martel et Catherine Guillot, noyé à St-Pierre le 24 août 1740.

**Henri Aubin. Ile d'Orléans. Terre des aïeux. 1994, p.80. – Extrait du registre de la paroisse.**

**1744 - 24 juin – Noyade de Jacques Auger**

Pilote de navires, noyé à St-Pierre.

**Henri Aubin. Ile d'Orléans. Terre des aïeux. 1994, p.76. – Extrait du registre de la paroisse.**



## 1756 – Naufrage de Pierre Curodeau

## XIII

Naufrage de P. Curodeau.—Naufrage et complainte des Beau-  
doin.—Naufrage de M. Hubert.

L'Île d'Orléans est tristement célèbre par ses nombreux naufrages, qui ont causé la mort à une foule de ses habitants. De temps en temps, des accidents déplorables venaient répandre le deuil et la consternation parmi les insulaires. Voici les détails navrants d'un des plus anciens naufrages de l'Île, naufrage connu maintenant de bien peu de personnes :

Vers 1756, se trouvait à St. Jean une famille du nom de Curodeau. Un de ses membres, Pierre Curodeau, montra dès son enfance des goûts prononcés pour les voyages. Il parvint, non sans peine, à s'acquérir une certaine instruction (car l'instruction

## L'ÎLE D'ORLÉANS.

119

Thomas Cornon était un homme au cœur généreux, enthousiaste et aventurier, mais d'un caractère hautain, indépendant, entier dans ses opinions et sa manière de voir, incapable de recevoir un conseil, même de ses plus chers amis ; il avait en un mot le caractère des créoles de son pays.

Pierre Curodeau commençait à vieillir ; il songeait alors à se retirer du commerce et des voyages. C'est pendant cet hiver qu'il se détermina à vendre son vaisseau, dans un dernier voyage qu'il ferait en Europe au printemps, s'il trouvait un prix raisonnable. Son fils unique, Pierre, alors âgé de 14 ans, manifesta un grand désir de faire ce dernier voyage avec son père. Quelle belle perspective pour un jeune homme, brillant de santé, bouillant d'imagination, plein de cet esprit aventurier qui caractérisait son père, de faire un voyage si extraordinaire pour son âge, franchir les mers, visiter des pays lointains : c'était irrésistible ; les craintes et les inquiétudes de la mère, la tendresse du père, tout fut vaincu et le voyage déterminé.

Au printemps de 1756, Thomas Cornon et Pierre Curodeau partirent donc pour l'Europe chacun dans leur vaisseau. Rendu en France, Pierre Curodeau vendit son brigantin. Il passa le reste de l'année à visiter les villes et les différents ports de France jusqu'au mois d'avril 1757. Alors il demanda à son beau-frère Cornon un passage pour lui-même et son fils à bord de son vaisseau pour revenir en Canada. Thomas Cornon accueillit avec bienveillance la demande de son beau-frère.

118

## HISTOIRE DE

s'obtenait alors difficilement) pour servir ses goûts et ses projets à venir. Dès que son âge le permit, il s'adonna aux voyages de long cours.

Pierre Curodeau était un homme de confiance, honnête et sobre ; il se faisait surtout remarquer par sa grande douceur de caractère et sa prudence. Il était bien vu, estimé et recherché de tout le monde.

Il fit plusieurs voyages en Europe et aux Antilles ; et à force de travail, d'économie, et surtout grâce à sa bonne conduite, il put réaliser une certaine somme d'argent qui lui permit de faire l'acquisition d'un brigantin.

Depuis lors, Curodeau voyagea à son compte. Quelque temps après, il épousa Angélique Gosselin, fille de Gabriel Gosselin, ancien agriculteur de l'Île. Il continua ses voyages plusieurs années encore avec assez de succès, si bien qu'il s'acquit une petite fortune, dont les revenus lui assuraient un avenir heureux et une honnête aisance. De son mariage avec Angélique Gosselin, il eut deux enfants, Pierre et Marie Curodeau.

Dans l'un de ses voyages, il fit connaissance à La Rochelle d'un créole de la Martinique nommé Thomas Cornon, propriétaire d'un brigantin. Ils montèrent ensemble à Québec. Cornon hiverna au Canada, et sur l'invitation de son ami Pierre Curodeau, il alla passer les mois de la saison rigoureuse dans l'Île d'Orléans. C'est pendant son séjour à l'Île qu'il connut Françoise Gosselin, belle-sœur de Pierre Curodeau, et l'épousa.

## HISTOIRE DE

120

On se prépara donc en conséquence, et vers le milieu d'avril on partait de La Rochelle avec un vent favorable. Le temps était magnifique, la gaieté et la paix étaient dans le cœur de tout le monde ; tout présageait un heureux voyage. On allait revoir bientôt sa patrie, ses parents, ses amis, une épouse et des enfants chéris ; tous se berçaient de ces douces espérances, pendant que le vaisseau s'avancait déjà à très-grandes journées. La traversée fut des plus expéditives.

Avant d'entrer dans le golfe, à une bonne distance encore des côtes de Terre-Neuve, le capitaine Cornon, présumant du reste de son voyage par l'heureux succès de la traversée, forma le plan hardi et gigantesque de se rendre à Québec pour le premier de mai. Son projet était bien arrêté dans son esprit ; et tous calculs faits, pour peu que le vent le favorisât, il allait accomplir l'expédition la plus heureuse et la plus extraordinaire qui eût jamais été faite jusqu'alors.

Il s'empressa de faire part à son beau-frère de la résolution qu'il venait de prendre. « Frère, » dit-il à Pierre Curodeau, « voilà la plus belle expédition qui se soit jamais faite vers le Canada, il faut aller planter le mai à Québec. » Pierre Curodeau, qui était un ancien marin expérimenté, connaissant bien le climat du Canada, la navigation du fleuve, surtout dans la saison du printemps, fit à son beau-frère les observations suivantes, avec beaucoup de tranquillité et de calme : « Capitaine, il me semble dangereux pour nous de presser notre marche ; les glaces à



cette saison descendent du nord et rendent la navigation bien difficile et très-dangereuse. Je crois qu'il serait plus prudent pour nous de cingler vers le sud et d'aller à petites journées.» Le capitaine Cornon goûta bien peu cet avis : il ne voyait plus qu'une chose, se rendre à Québec au plus vite. C'était son goût, son projet ; selon lui, il y réussirait. Il intima de nouveau ses ordres à l'équipage, laissa le bâtiment filer sur la même course et descendit dans sa chambre pour prendre du repos.

Pierre Curodeau demeura sur le pont pensif et silencieux ; il marchait continuellement, paraissant absorbé dans des pensées tristes et sombres : ce n'était plus le même homme. L'équipage ne tarda pas à s'apercevoir de l'anxiété du vieux marin, et l'un d'eux lui demanda la raison de son silence et de son état de torpeur. Curodeau répondit qu'il avait beaucoup d'inquiétude et de crainte sur la marche qu'ils faisaient là. « Selon moi, ajouta-t-il, je crois qu'il faudrait changer la course du bâtiment et le diriger vers le sud, pour éviter les glaces qui vont inévitablement nous étreindre dans leurs défilés.— Mais ce moyen, répliqua l'un des matelots tout déconcerté, va-t-il au moins nous tirer d'embarras?— Je le pense, répondit le vieux marin ; mais il ne faut pas y songer ; le capitaine, s'apercevant de cette contradiction à ses ordres, va s'emporter d'indignation contre nous.— Peu importe, reprirent plusieurs matelots, qui étaient témoins de cette conversation.— La vie avant tout, ajoutèrent-ils tous ensemble. » Ils se mettent à l'œuvre, et dans un instant le bâtiment

est dirigé dans une autre course. Mais malgré la promptitude et la prompt exécution de la manœuvre, le capitaine Cornon se réveille soudain, vole sur le pont, jette un coup d'œil en passant sur le bâtiment et s'aperçoit que le bâtiment est changé de direction. Il s'emporte de colère et d'indignation sans attendre les raisons et les explications de l'équipage, il décharge son courroux en accablant les matelots de mauvais traitements. Il remet le bâtiment dans sa route première, et réitère à son équipage les ordres les plus stricts et les plus impérieux.

Mais déjà la température était devenue plus froide, les frimas déposèrent bientôt sur le vaisseau des couches glacées, et les vents emportaient avec eux des brouillards épais. Le vieux marin avait vu dans le lointain les banquises de glace : une vague de désespoir s'était emparé de son âme. Si le bâtiment profondément abimé en lui-même, il marchait en vain sur le pont, laissant couler de ses yeux des larmes abondantes.

Le jeune Curodeau avait suivi et remarqué les actes d'autorité du capitaine Cornon, les anxieuses inquiétudes de son père ; il avait compris aussi, le danger imminent qui les menaçait. Longtemps, une tristesse mortelle s'était emparée de son âme, sans qu'il pût s'en débarrasser ; il s'adressa alors vers son père et lui demanda : « Qu'importe, mon père, sommes-nous en danger de mourir?— Oui, mon enfant, répondit le père Curodeau, n'y a plus moyen pour nous d'éviter la mort » et pendant le même temps des larmes tombèrent de ses

« Comment, mon père, moi mourir si jeune !... » Le père ne répondit rien.

Après un moment de silence, l'enfant reprit : « Mais, mon père, vous savez comme mon coffre de voyage est bien fait à l'épreuve de l'eau ; si vous m'emfermiez dedans, et si vous me jetiez ensuite à l'eau, j'aurais peut-être la chance de prendre terre et de me sauver ainsi. » Et en disant cela, l'enfant se précipite dans la chambre, remonte dans l'instant sur le pont avec sa valise de voyage. Chose incroyable, le père dans ce moment, n'ayant plus sans doute son esprit à lui, se rend au désir de son fils, et sans prononcer un seul mot, il le renferme dans le coffre fatal, et dans son délire le précipite lui-même au milieu des flots.

Les matelots s'aperçurent, mais trop tard, de cet acte de désespoir du père Curodeau. Ils s'élançèrent alors à grands cris vers la chambre du capitaine, et lui annoncèrent ce que le père Curodeau venait de faire envers son fils. Le capitaine Cornon monte à l'instant sur le pont, et s'adressant à son beau-frère : « Frère, dit-il, qu'avez-vous fait, qu'avez-vous fait de votre fils?... Est-ce donc qu'il n'y a plus de salut pour nous?— Tout est perdu... », répondit le vieux marin.

Alors le capitaine se jette aux pieds de son beau-frère, lui demande mille pardons de sa conduite opiniâtre, et avoue que son caractère insoumis et son refus à suivre de sages conseils ont été cause de leur perte.

Mais il était trop tard ; déjà on ressentait une température glaciale : la vent soufflait avec violence, et

les brouillards ne permettaient plus à l'équipage de rien distinguer devant lui. Il n'y avait plus moyen de faire aucune manœuvre sur le vaisseau, tout était glacé. Un instant après, le bâtiment sombrait au pied d'une banquise de glace. Une partie de la mâture s'abîma sur le pont à ce choc terrible.

Un cri de frayeur et de consternation se fit entendre, et aussitôt chacun essaya un moyen de salut. Le capitaine Cornon, avec sept matelots, put débarquer sur les glaces, et malgré le froid, la fatigue, il parvint de glace en glace à se rendre jusqu'à terre. Ils ne purent jamais décider le père Curodeau à les suivre dans cette extrémité. Ce dernier resta seul sur la coque du vaisseau, comme un homme privé de sens et de raison.

En mettant pied à terre, les naufragés s'aperçurent qu'ils étaient sur l'île de la Magdeleine. Il n'y avait alors aucune habitation sur cette île. Que vont-ils devenir, épuisés par la fatigue, sans feu, transis par un froid glacial ? Il ne faut pas songer à s'arrêter et à délibérer longtemps sur des moyens d'existence ; le froid les pénètre, ils vont périr. Ces infortunés s'aventurent sur le bord du rivage ; ils s'aperçoivent là que la mer a déjà jeté sur la rive des débris du bâtiment. Ils s'y rendent sans délai, et entre autres choses, ils trouvent un quart de boisson. Six des matelots s'empressent de l'ouvrir, prennent à satiété de cette liqueur funeste, pensant y trouver un moyen de réchauffer leurs membres glacés ; mais ils n'y trouvent que la mort. Un engourdissement général s'empare de leurs corps ; ils ne peuvent plus



marcher, et meurent là sur le rivage presque instantanément.

Le septième des matelots, nommé Lachance (1), sans chercher comme les autres à s'abreuver de cette boisson, parcourut promptement le rivage, cherchant à se réchauffer par l'activité ; il recueillit plusieurs débris de voile, des quarts de biscuits et d'autres provisions, qu'il plaça en sûreté à terre. Il réussit à faire une espèce de tente de ces voiles, trouva le moyen de faire du feu, et plaça auprès l'infortuné Cornon, accablé de soucis et de chagrins, et presque à demi-gelé.

Sur la demande du capitaine, Lachance retourna sur le rivage, à la découverte du père Curodeau et de son fils. Il ne tarda pas à revenir, et rapporta qu'il avait cru entrevoir le vieux capitaine sur la coque du bâtiment ; qu'il avait retrouvé son fils, le jeune Curodeau, mais qu'il était étouffé, asphyxié dans la valise. Le capitaine Cornon dans ce moment avait presque perdu l'usage de ses sens. Lachance l'avait trouvé les deux jambes appuyées dans le bord du feu ; il était immobile, ses jambes rôtissaient, et la graisse en découlait ; il était enfin dans l'état le plus navrant. « Mais, capitaine, vous vous brûlez, » lui aurait dit Lachance en l'apercevant. — Ce pauvre malheureux eut encore le courage de répondre : « Ah ! je ne le sens pas. » Il avait les deux jambes gelées jusqu'aux genoux et les deux mains jusqu'aux poignets.

(1) Ce Lachance est l'ancêtre de la famille Pepin dit Laohance, connue dans St. Jean sous le nom vulgaire de *Guéguenne et Bigon*.

A force d'activité et de diligence, Lachance s'était préservé de toute engelure. Il se dévoua alors tout entier aux soins de son infortuné capitaine, et lui procura le plus de soulagement possible. Il avait pu recueillir des vivres pour plus d'un mois ; il reconstruisit sa tente pour rendre leur abri plus confortable ; puis ils passèrent ainsi près de trois semaines dans cette île déserte, au milieu des angoisses, des inquiétudes et des plus cruelles souffrances.

Après ce laps de temps, Lachance aperçut un navire qui faisait voile pour l'Europe. Comme il passait assez près de l'île pour être vu distinctement, Lachance s'empressa de faire des signaux au bâtiment, qui aperçut les naufragés et vint les chercher. Ils reçurent les soins les plus charitables. Ils passèrent en Europe. Là le capitaine Thomas Cornon fut conduit dans un hôpital de marine, où on lui amputa les deux jambes et les deux mains. Ce fut là qu'il donna la relation détaillée de son aventure avec son beau-frère Pierre Curodeau. Il mourut quelques mois après (1).

(1) La veuve Cornon épousa plus tard un colonel allemand qui était dans les troupes régulières à Québec, et qui repassa ensuite en Allemagne. C'est de là qu'elle écrivit plus tard à ses parents de l'île d'Orléans.

La veuve Curodeau, sa sœur, restée seule avec sa fille, après le malheur qui venait de la frapper, fut pillée lors de la prise de Québec par les Anglais, et demeura sans avenir. Dans cet état d'indigence, elle alla trouver son frère Gabriel Gosselin, cultivateur, de la paroisse de Verchères, et elle y maria sa fille, Marie Curodeau, à un nommé Antoine Hiartin, bon cultivateur de la localité.

Le Rév. M. Antoine Gosselin, qui a fourni les notes du naufrage ci-dessus raconté, a connu personnellement et particulièrement cette Marie Curodeau, fille du naufragé, dont il est question plus haut.

Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 117 - 126

## 1758 - 25 septembre – François Baillargeon

26 septembre - Sépulture de François Baillargeon, enfant de onze ans, de St-Laurent, noyé dans le bâtiment de Mr. Maurin, qui s'était naufragé la veille, vis-à-vis la chapelle de la Sainte-Vierge, à l'île d'Orléans

Cyprien Tanguay. A Travers les registres. (Notes recueillies par C.T.) Montréal, 1886 (Reg. de Saint-Laurent, Z. O.), p. 167.

## 1761 – Dominique Laguerre

18 août - Sépulture de Dominique Laguerre, marinier, qui conduisait le bâtiment " La Geneviève," et qui s'est noyé dans la rade, devant la paroisse de Saint-François, Ile d'Orléans.

NOTE - Sa femme, Madeleine Hévé, épousait à Saint-Valier, le 1 mai 1764, Ambroise Rémillard. (Reg; de Saint-Valier.)

Cyprien Tanguay. A Travers les registres. (Notes recueillies par C.T.) Montréal, 1886 (Reg. de Saint-François, 1.0.), p.182.

## 1772 - 25 juillet – Noyade de François Blanchard

Âgé de 40 ans, noyé et trouvé à St-Pierre.

Henri Aubin. Ile d'Orléans. Terre des aïeux. 1994, p.77. – Extrait du registre de la paroisse.

## 1787 – Louis Beaudoin – Agnès Paré

30 septembre - Contrat de mariage entre Louis Beaudoin (36 ans), de St François sur l'île D'orleans, fils de feu Joseph Beaudoin et de feu Marie-Madeleine Toupin; et Agnès Paré (23 ans), fille de Joseph Paré, capitaine de milice et de Marie-Josèphe Bolduc, de la paroisse de St Joachim.

*Observation: Au-bas de l'intitulé est écrit: Le jour de leur mariage ils se sont noyés treize.*  
Minutier du notaire Antoine Crespin, fils

## 1787 – Naufrage et complainte des Beaudoin

L'ÎLE D'ORLÉANS. 127

Au mois d'octobre 1787, un jeune homme de St. François se rendait, accompagné de quelques parents et amis, à St. Joachim pour y célébrer son union avec une jeune fille de cette dernière paroisse. Le mariage accompli, les époux allèrent chez les parents de la jeune fiancée pour y faire la noce. La journée se passa dans les plus grandes réjouissances, comme c'est la coutume dans de semblables occasions. Le lendemain, le jeune marié s'embarqua avec son épouse, accompagnée elle aussi de plusieurs parents qui venaient la conduire à sa nouvelle demeure.

Pendant le trajet, les passagers étaient remplis de gaieté. Ils s'entretenaient des nouveaux plaisirs qu'ils allaient éprouver à la demeure du marié, où la noce devait se continuer. Ils touchaient presque au terme de la traversée lorsque, par malheur, un coup de vent fit chavirer la chaloupe, vis-à-vis du bout de l'Île. Deux seulement parvinrent à se sauver, les autres, au nombre de treize, se noyèrent tous à peu de distance du rivage. A la nouvelle de ce triste accident, tous les habitants se portèrent sur le rivage, et retirèrent les corps de ces infortunés, qui furent transportés à la maison des noces au milieu des pleurs et des gémissements.

Quel triste changement venait de s'opérer parmi eux ! Un instant auparavant, ils se livraient au plaisir qu'ils prétendaient bien continuer à la maison des noces ; maintenant, les voilà étendus froids et immobiles sur ces tables qui devaient être le théâtre

128 HISTOIRE DE

de leurs joies, et dont les draps leur ont servi de litceuil !

Les personnes suivantes furent inhumées toutes ensemble le lendemain même de l'accident, le 17 octobre, dans le cimetière de St. François : Louis Beaudoin et Agnès Paré, infortunés époux, Joseph Beaudoin, Angélique Toupin, Joseph Guérard, Louis Paré et Prisque Paré.

Le 18 octobre, on inhuma à St. Joachim les autres noyés, dont voici les noms : Marie-Joseph Bolduc, épouse de Joseph Paré, Félicité Paré leur fille, Jacques Talon dit L'espérance, Marie-Joseph Lessart, épouse de Pierre Paré, Marguerite Fugères, épouse de Joseph Bouchet et Marie-Joseph Cauchon, épouse de Jacques Fugères.

Cet événement inspira à un jeune homme du nom de Veilleux une complainte destinée à perpétuer le souvenir de ce lugubre accident. C'était une coutume, anciennement bien observée, de composer une chanson lorsqu'un semblable malheur arrivait. Cette complainte, qui comptait une vingtaine de couplets, était autrefois très en vogue ; on la chantait jusqu'à Montréal. Aujourd'hui il n'y a que quelques personnes qui s'en rappellent les principaux couplets. Nous avons pu recueillir de diverses personnes les suivants, que nous donnons tels que la tradition les a conservés :

Peuple chrétien, écoutez la complainte  
D'un honnête homme qui vient de s'marier ;  
Par un dimanche, la veille de ses noces,  
A la grand'messe ou l'a vu communier.

Après la messe il avertit son monde,  
Les jeunes gens qu'il avait invités.  
Son frère aîné arrivant à sa porte,  
Le cœur lui crève, il se met à pleurer.

Ce cher Louison, qui va le recevoir :  
" Mon frère aîné, qu'avez-vous à pleurer ?  
" — Ah ! mon cher frère, je déplore vot' sort,  
" Quo le malheur vous soit pas comme à moi !

" Voilà onze ans que je suis en ménage,  
" Jamais la paix n'a pu régner chez moi ;  
" Si vous voulez quitter ce mariage,  
" Je vais payer tous les frais qui sont faits.

" — Mon très-cher frère, retenez donc vos larmes,  
" Venez avec moi, vous êtes mon aîné."  
Etant partis, Dieu préserv' le naufrage,  
Les voilà donc à bon port arrivés.

Le lundi vient, faut aller à la messe ;  
Les mariés les voilà fiancés.  
Sont revenus à la maison des noces  
Se divertir et prendre du plaisir.

Le lendemain, le lendemain des noces,  
Quel triste jour et quel fatal retour !  
Sont rembarqués tous avec allégresse,  
Quinze se sont mis dans la chaloupe à Louis.

Ce cher Louison, par trop de complaisance,  
Laisse gouverner par un novicier.  
En déboutant la pointe à Porte-Lance,  
Mal gouvernés la chaloupe a viré.

Un orphelin, qui était dans la barge,  
S'est écrié : " Mon Dieu, faut-il périr !  
" Faut-il périr à la fleur de son âge !  
" Faut-il périr si près de ses amis !"

Treize ont péri sur le bord du rivage,  
Treize ont péri dans la mer engloutis.  
De tous côtés on voit venir le monde,  
Gens de Beaupré qui les voient traverser.

Tout le rivage était mouillé de larmes,  
Quand tout chacun reconnaissait les siens.  
On a trouvé le mari et sa femme,  
Son frère aîné, l'orphelin avec lui.

Joseph Paré vint ramasser sa femme,  
Deux de ses sœurs, trois de ses chers enfants.  
" Ma chère enfant, faut-il que ton alliance  
" Nous ait causé tant de mortalités."

Ils croyaient bien ce soir souper ensemble,  
Se divertir et prendre du plaisir.  
La table est mise qu'on l'ôte en diligence,  
Les draps seront pour les ensevelir.

Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 127 - 130



## 1792 - 21 mai – Naufrage de M. Hubert et de Laurent Mauvide

Lundi, le 21 de ce mois, vers midi et demi, une chaloupe pesamment chargée, partie de cette ville pour l'Île d'Orléans, ne pouvant tenir contre l'agitation des vagues qui menaçaient de la submerger, ayant tenté de mettre à terre à la Pointe-Lévy, prit une si grande quantité d'eau qu'elle cala à fond à peu de distance du rivage, vis-à-vis l'endroit nommé Cabane des Pères. De douze personnes qui étaient dans la chaloupe, dix ont péri. Deux seulement ont été sauvées par le prompt secours que leur ont porté quelques habitants de la Pointe-Lévy, qui, au risque de périr eux-mêmes dans cette louable entreprise ont sauvé le pilote Lachance, propriétaire de la chaloupe, et un jeune homme. Ceux qui se sont noyés sont M. Hubert, curé de Québec, M. Mauvide, de St-Jean, Louis Fortier, Joseph Poulin, Pierre Turcotte, Catiche Pinet, Joseph Lachance, Marie Lapointe et Isabelle Fortier.

Ce déplorable accident dont plusieurs pères de famille ont été les infortunées victimes, a intéressé plus particulièrement et affligé plus sensiblement les citoyens de Québec par la perte de M. Hubert, curé de cette ville, que ses qualités estimables à tous égards, tant comme ecclésiastique que comme citoyen, font généralement regretter.

La Gazette de Québec, 24 mai 1782, p.

Le 21 mai 1792, un accident déplorable vint jeter le deuil et la consternation parmi les habitants de St. Jean. Une chaloupe de cette paroisse, commandée par Barthélemy Lachance, pilote, partait de Québec pour St. Jean, par une forte brise de nord-est. Douze personnes étaient à bord, parmi lesquelles était M. Hubert, curé de Québec, qui descendait visiter un de ses confrères de l'Île. Voyant que la violence du vent ne leur permettait pas de continuer leur route, ils se dirigèrent à la Pointe-Lévis pour mettre à terre; mais en prenant cette direction, la chaloupe fut remplie d'eau, et sombra à peu de distance du rivage. Les habitants de cet endroit se portèrent en toute hâte au secours de ces infortunés, au péril même de leur vie; mais ils ne purent sauver que le capitaine et un jeune homme du nom de

### L'ÎLE D'ORLÉANS.

131

Basile Thivierge; les autres, au nombre de dix, furent tous engloutis dans les flots.

Cette nouvelle attrista au dernier point la population de Québec, par la mort de son digne curé, et les habitants de l'Île, par la perte de plusieurs chefs de famille. La mort de M. Laurent Mauvide, fils du seigneur Jean Mauvide, fut surtout vivement sentie; car c'était un citoyen respectable et estimé de la population entière de l'Île.

Tous les habitants abandonnèrent leurs travaux pour chercher les corps de ces infortunés. Celui de M. Mauvide fut presque aussitôt trouvé, et il fut inhumé le 23 mai dans l'église de St. Jean. Celui de M. Hubert ne fut trouvé que plusieurs jours plus tard: il fut inhumé le 6 juin, dans l'église paroissiale de Québec.

Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 130 - 132

**1805 – Noyade de François Gourdeau, maître de goëlette et son fils Jacques Gourdeau, matelots, de St Pierre**

Naufrage de la goëlette *La Marie Josephte*. François Gourdeau, et trois matelots : son fils Jacques Gourdeau, de St Pierre, Michel Moufat de la pointe de Lévy et Jacques Dubé, de la Rivière Ouelle, perdent la vie.

1806 - 28 octobre - Curatelle en l'absence d'une personne concernant la succession de Jacques Gourdeaux (Gourdeau), navigateur (maître de la goëlette *La Marie-Josephte*) de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, et d'Angélique Côté

**1805 – 28-30 octobre – Naufrage au large de St-Jean de Terreneuve**

1806 - 18 octobre Curatelle en l'absence d'une personne concernant la succession de Jacques Gourdeaux (Gourdeau), navigateur (maître de la goëlette *La Marie-Joseph*) de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, et d'Angélique Côté.

L'an mil huit cent six le vingt huitième jour d'octobre au Greffe de la ville de Québec, à midi, par devant nous l'Honorable Jenkin Williams, un des juges de la Cour du Banc du Roi du district de Québec, est comparu Angélique Côté Gourdeau de la paroisse de St-Pierre en l'Isle et Comté d'Orléans, femme de Jacques Gourdeau dudit lieu, navigateur, laquelle nous a dit qu'en vertu de notre Ordonnance de ce jour au bas de la requête à nous présentée aux fins d'élire un Curateur audit Jacques Gourdeau, absent de cette province plus d'un an, elle a pour ce fait assembler par devant nous Isaac Gourdeau, père de l'absent, Edouard Gourdeau, germain, Pierre Savard, beau-frère, François Côté, beau-frère, François Noël, beau-frère, Pierre Noël, beau-frère, et Jean Garneau, ami.

Nous requérant attendu leur présence de vouloir bien recevoir leur avis sur la dite élection. Et les personnes étant à l'instant comparues nous leur avons fait lecture de la dite Requête et avons pris et reçu d'eux le serment accoutumé, et après furent fait ont tous unanimement dit qu'ils sont d'avis que Edouard Gourdeau fait curateur au dit absent Jacques Gourdeau,

Sur quoi nous Juge susdit avons homologué et homologuons l'avis cy-dessus, et conformément à icelui disons que Edouard Gourdeau sera et demeurera Curateur au dit absent à toutes fins que de droit, lequel ici présent a volontairement accepté la dite charge et promis faire son devoir en icelle sous le serment accoutumé et ont tous déclaré ne savoir signer, lecture faite.

Williams J.B.R.  
George Pyke  
Greff. N.R.

**28 octobre 1806 – Curatelle de l'absent Jacques Gourdeau**

Pierre Noël de St-Pierre Isle et Comté d'Orléans, navigateur, après serment dument prêté dépose et dit qu'il connaît Jacques Gourdeau de St-Pierre, Isle d'Orléans, maître de la goëlette «La Marie Joseph» à Québec. Jacques aurait vers le commencement du mois d'octobre dix huit cent cinq avec son équipage composé de trois mâtelots savoir : Michel Moufet de la Pointe de Lévy, Joseph, Que ledit Jacques aurait fait voile dudit St-Jean pour Québec le vingt-huit octobre dix huit cent cinq. Que le déposant faisait partie de l'équipage d'Edouard Gourdeau, maître de la goëlette «La Providence» aurait vu la dite goëlette «La Marie Joseph» faire voile avec ledit Jacques et son équipage de St-Jean de Terreneuve pour



Québec. Que le déposant a raison de croire qu'il se serait élevé dans l'intervalle du 28 au 30 octobre dernier dans le large de St-Jean une tempête accompagnée de neige courant au Sud-Est, d'après les informations que le déposant aurait reçues le premier de novembre dernier audit St-Jean par divers équipages, lesquels rentrèrent dans le havre de St-Jean avec leurs vaisseaux à mâts et à corde, voiles déchirées et à la cape (?) venant de l'Ouest et lesquels auraient informé le déposant n'avoir jamais vu une tempête plus affreuse et n'avoir rencontré ni la goëlette La Marie Joseph, ni le dit Jacques, ni l'équipage.

Et ledit déposant dit de plus qu'il aurait avec l'équipage dudit Edouard Gourdeau fait voile en la goëlette La Providence dudit St-Jean pour Québec le trois de novembre dernier. Que ladite goëlette La Providence et l'équipage auraient été obligé de faire Côte à Gaspé pour éviter un naufrage dont ils auraient été plusieurs fois menacé. Que le déposant et l'équipage de La Providence seraient montées par terre et arrivées à Québec le vingt-sept septembre dernier à l'exception de Prisque Pelisson, et n'auraient ni vu ni rencontré la goëlette La Marie Joseph, ni l'équipage, ni aucun de l'équipage, et n'en auraient malgré toutes les informations prises eût aucune nouvelle depuis le vingt-huit octobre dernier. Et le déposant ne dit rien de plus.

A fragment of a handwritten document in cursive script. The text includes the date 'Québec 25 Octobre 1806' written twice, the name 'Williams J.B.R.' as a signature, and the words 'Pierre X Noël' and 'marque' with a small cross symbol.

Pierre Lebrun, résidant à Québec, charpentier, après serment dûment prêté dépose et dit qu'il connaît Jacques Gourdeau de St-Pierre, Isle d'Orléans, maître de la goëlette La Marie Joseph que ledit Jacques aurait vers le commencement du mois d'octobre dix huit cent cinq avec son équipage composée de trois mâtelots, savoir : Michel Moufet, de la Pointe Levy, Joseph Dubé, de la rivière Ouelle et Jacques Dubé de la Rivière Ouelle et Jacques Gourdeau, fils, du dit Jacques, fait voile de Québec pour St-Jean Terre-neuve. Que ledit Jacques aurait fait voile dudit St-Jean pour Québec le vingt-huit octobre dix huit cent cinq. Que le déposant faisant partir de l'équipage d'Edouard Gourdeau, maître de la goëlette La Providence aurait vu ladite goëlette dernier dans le large de St-Jean une tempête accompagnée de neige courant au Sud-Est, d'après les informations que le déposant aurait reçues le premier de novembre dernier audit St-Jean par divers équipages, lesquels rentrèrent dans le havre de St-Jean avec leurs vaisseaux à mâts et à corde, voiles déchirées et à la cape (?) venant de l'Ouest et lesquels auraient informé le déposant n'avoir jamais vu La Marie Joseph faire voile avec ledit Jacques et son équipage du dit St-Jean de Terre-neuve pour Québec. Que le déposant a raison de croire qu'il se serait élevé dans l'intervalle du 28 au 30 octobre Gourdeau, fils dudit Jacques, fait voile de Québec pour St-Jean de Terre-neuve. Et ledit déposant dit de plus qu'il aurait avec l'équipage dudit Edouard Gourdeau fait voile en la goëlette La Providence dudit St-Jean pour Québec le trois de novembre dernier. Que ladite goëlette La Providence et l'équipage auraient été obligé de faire Côte à Gaspé pour éviter un naufrage dont ils auraient été plusieurs fois menacé.

Que le déposant et l'équipage de La Providence seraient montés par terre et arrivés à Québec le vingt-sept septembre dernier à l'exception de Prisque Pelisson, et n'auraient ni vu ni rencontré la goëlette La Marie Joseph, ni l'équipage, ni aucun de l'équipage, et n'en auraient malgré toutes les informations prises eût aucune nouvelle depuis le vingt-huit octobre dernier.

### *District de Québec*

*Cour du Banc du Roi, octobre 1806.*

*Aux honorables Juges de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec.*

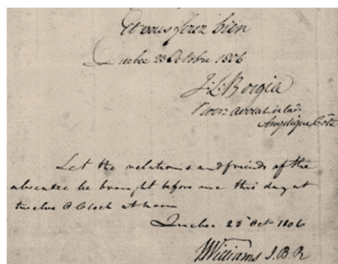
Représente humblement Angélique Côté Gourdeau de la paroisse de St-Pierre en l'Isle et comté d'Orléans, qu'elle aurait le 22 janvier 1787 épousé Jacques Gourdeau dudit lieu, navigateur, que de ce mariage elle aurait sept enfants que ledit Jacques Gourdeau, aurait en le mois de septembre 1805 frété la goëlette La Marie Joseph par lui commandée pour le compte de feu Dame Alexander Grant, Écuier de l'Isle de Ste-Hélène, à l'adresse de Robert Fremlett, marchand à St-Jean de Terrebonne, que ledit Jacques Gourdeau aurait fait voile de Québec pour ledit St-Jean de Terrebonne, le 7 octobre 1805 avec son équipage composé de trois mâtelots Michel Moufet, de la Pointe Levy, Joseph Dubé, de la rivière Ouelle et Jacques Dubé de la Rivière Ouelle et Jacques Gourdeau, fils, du dit Jacques et de la suppliante. Que ledit Jacques aurait fait voile de St-Jean de Terrebonne pour Québec le 28 octobre 1805, qu'il se serait dans l'intervalle du 28 au 30 octobre dernier élevé une tempête affreuse accompagnée de neige courant au Sud-Est au large de St-Jean. Qu'il serait arrivé en le havre de St-Jean le 1er novembre dernier plusieurs vaisseaux à mâts et à corde, voiles déchirées et à la cape venant de l'Ouest, des équipages desquels auraient informé n'avoir jamais vû une tempête plus affreuse et n'avoir pas rencontré ledit Jacques Gourdeau, ni la goëlette ni l'équipage ni aucun de l'équipage que la goëlette La Marie Joseph n'avait pas assez de lest et était trop faible pour résister à une tempête.

Et votre suppliante représente de plus qu'Edouard Gourdeau, maître de la goëlette La Providence avec son équipage aurait aidé ledit Jacques à lever l'ancre et l'aurait vu faire voile de St-Jean. Que ledit Edouard aurait fait voile de St-Jean pour Québec dans la goëlette La Providence quatre jours après le départ de ladite Marie Joseph. Que ledit Edouard aurait été obligé de faire côte à Gaspé, pour éviter un naufrage dont il aurait été plusieurs fois menacé quoique la goëlette La Providence fut plus forte et pût résister d'avantage à une tempête. Que ledit Edouard avec son équipage composé de Joseph Flamand de la Pointe Levy, le nommé Pierre Noël et Pierre Lebrun, Prisque Pélison et le nommé Ally seraient montés à l'exception dudit Pélison, par terre et arrivée à Québec le 27 décembre 1806 et n'auraient ni vû ladite goëlette La Marie Joseph ni l'équipage, ni aucun d'eux et n'en auraient malgré les informations par eux prises eût aucune nouvelle. Que ledit Edouard serait redescendu le printemps dernier, aurait remonté avec La Providence à Québec, aurait de là fait voile pour St-Jean de Terrebonne et ensuite pour Boston, aurait pris toutes les informations même des pêcheurs sur l'Isle au sable près de Terrebonne, touchant ledit Jacques, l'équipage et la goëlette La Marie Joseph et n'aurait pû obtenir aucune nouvelle.

Que ladite goëlette La Marie Joseph ni l'équipage, ni aucun d'eux n'auraient été vû depuis le 28 octobre, ni à Québec, ni dans le golfe, ni à Terre neuve.

Et ladite Angélique représente en outre que le frêt serait monté à la somme de cent sept livres dix chelins courant à compte duquel il n'aurait été payé que celle de vingt-deux livres huit chelins deux deniers courant au moyen de quoi il resterait dû par la succession dudit feu David Alexander Grant pour la balance la somme de quatre-vingt-cinq livres un chelin dix deniers courant. Que ledit Jacques Gourdeau serait endetté et que votre suppléante n'aurait pas de moyen suffisant d'acquitter ses dettes, et de pourvoir à sa subsistance et à celle de ses six enfants. Que le défaut du recouvrement de la balance préjudicierait essentiellement aux créanciers dudit Jacques, à votre suppléante à ses enfants.

C'est pourquoi ladite Angélique Côté supplie votre Honneur, vu l'absence dudit Jacques Gourdeau, son mari, la nécessité de pourvoir à la subsistance de ses enfants et à celle de votre suppléante, d'ordonner que les parents et amis dudit Jacques Gourdeau et \_\_ s'assemblent en nombre suffisant au Greffe de cette Cour mardi prochain à neuf heures et demi du matin pour donner leur avis touchant la personne à être nomme Curateur dudit Jacques Gourdeau, absent, et ledit avis être homologué et faire en droit.



### *Banc du Roi, octobre*

#### *Requête d'Angélique Côté Gourdeau pour autorisation*

Edouard Gourdeau de St-Pierre Isle et comté d'Orléans maître de la goëlette La Providence après serment dûment prêté dépose et dit qu'il connaît Jacques Gourdeau de St-Pierre Isle d'Orléans, maître de la goëlette La Marie Joseph, que le dit Jacques aurait en le mois de septembre mil huit cent cinq frêté ladite goëlette La Marie Joseph pour le compte de Sieur David Alexander Grant, Ecuier de l'Isle Ste-Hélène à L'adresse de Robeert Fremlett, marchand à St-Jean de Terre neuve. Que ledit Jacques Gourdeau aurait fait voile de Québec pour St-Jean vers le sept octobre mil huit cent cinq avec son équipage composé de trois mâtelots Michel Moufet, de la Pointe Levy, Joseph Dubé, de la rivière Ouelle et Jacques Dubé de la Rivière Ouelle et Jacques Gourdeau, fils, du dit Jacques. Que ledit Jacques Gourdeau aurait fait voile de St- Jean pour Québec le vingt-huit octobre dix huit cent cinq. Que le déposant aurait avec son équipage aider à lever l'ancre de la goëlette La Marie Joseph et que ladite goëlette n'avait pas assez de leste et que le déposant aurait conseillé ledit Jacques de la lester d'avantage et croit que ladite goëlette n'était pas assez forte ni assez lestée pour résister à une tempête. Que le déposant aurait vu ladite goëlette faire voile avec ledit Jacques et son équipage dudit St-Jean de Terre neuve pour Québec qu'il a raison de croire qu'il se serait élevé dans l'intervalle du 28 au 30 octobre

dernier dans le large de St-Jean une tempête accompagnée de neige courant au Sud-Est d'après les informâtions que le déposant aurait reçues le premier novembre dernier à St-Jean par divers capitaines et équipages lesquels rentrèrent dans le Havre de St-Jean avec leurs vaisseaux à mâts et à corde, voiles déchirées et à la cape venant de l'Ouest et lesquels auraient informé le déposant n'avoir jamais vû une tempête plus affreuse et n'avoir rencontré ni ladite goëlette La Marie Joseph, ni ledit Jacques, ni l'équipage. Et le déposant dit de plus qu'il aurait avec son équipage composé de cinq mâtelots savoir : Joseph Flamand, Pierre Noël, Pierre Lebrun Prisque Pélison et le nommé Alley fait voile avec la goëlette La Providence de St-Jean Terrebonne pour Québec, le trois novembre dernier et qu'il aurait été obligé de faire côte à Gaspé pour éviter un naufrage dont il aurait été plusieurs fois menacé.

Que lui le déposant et son équipage à l'exception dudit Pélison aurait montés par terre et arrivés à Québec le vingt-sept décembre dernier et n'aurait ni vû ni rencontré la goëlette La Marie Joseph, ni l'équipage, ni aucun de l'équipage, et n'en aurait malgré toutes les informâtions prises ni aucune nouvelles depuis le dit 28 octobre dernier. Et le déposant dit en outre qu'il serait redescendu le printemps dernier, aurait remonté avec La Providence à Québec, aurait de là fait voile pour St-Jean de Terrebonne et ensuite pour Boston, aurait pris toutes les informâtions même des pêcheurs sur l'Isle au sable près de Terrebonne, touchant ledit Jacques, l'équipage et la goëlette La Marie Joseph et n'aurait pû obtenir aucune nouvelle. Que ladite goëlette La Marie Joseph ni l'équipage, ni aucun d'eux n'auraient été vû depuis le 28 octobre, ni à Québec, ni dans le golfe, ni à Terrebonne. Et ledit déposant dit en outre que Dame Angélique Côté, épouse dudit Jacques aurait au meilleur de sa connaissance six enfants exclusivement de Jacques Gourdeau, fils de Jacques, que ledit Jacques serait endetteé et que ladite Angélique Côté serait obligé de pourvoir à sa subsistance et à celle de ses six autres enfants. Et ledit déposant dit enfin qu'il ne connaît d'autres biens audit Jacques qu'un tiers en ladite goëlette La Providence, un emplacement et une maison audit St-Pierre et le frêt qui peut lui être dû.

Et le déposant ne dit rien de plus

Québec 25<sup>e</sup> octobre 1806  
 à  
 Édouard + Gourdeau  
 marquis  
 Affirmé devant moi  
 ce 25. octobre 1806  
 Williams J.B.R.

**BAnQ** Cote : CC301,S1,D9659 – Document transcrit par J.-C. Dionne



## 1813 – Naufrage des deux apprentis pilotes : Pierre Toussaint et Joseph Dick

144

HISTOIRE DE

pénible naufrage que deux apprentis de St. Jean, Pierre Toussaint et Joseph Dick, essayèrent dans un de leurs voyages :

Dans l'automne de 1813, ces deux jeunes gens parlaient de Québec pour l'Europe dans un même navire anglais. La navigation fut d'abord assez heureuse, quoique la saison fût fort avancée. Mais en approchant du golfe la température se refroidit, les vents accompagnés d'épais brouillards se firent sentir et augmentèrent rapidement. Un moment après, la tempête était tout à fait déclarée ; les vents soulevaient les vagues à une hauteur prodigieuse, et le navire, ballotté sur tous les sens, fatiguait terriblement à la mer. Pour comble de malheur, le capitaine était incapable de diriger lui-même le bâtiment ; car, depuis son départ, il avait été dans un état continu d'ivresse. Le navire est alors abandonné au sort du second et des matelots, qui redoublent d'efforts pour vaincre la tempête. Mais, peine inutile ! les brouillards empêchent de voir où l'on se trouve, et la nuit la plus affreuse vient se joindre à cette scène de désolation. Le désespoir s'empare alors de tous les cœurs, et tous jugent leur perte inévitable. En effet, au milieu de la nuit, le vaisseau est jeté sur la côte, et frappe avec une force terrible sur les rochers. Chaque coup, emportant quelques pièces du bâtiment, semble annoncer la mort. On attendit le jour dans la plus grande anxiété, et l'on put se convaincre que le rivage était à peu de distance de soi. Quelques matelots se jettent alors à l'eau et réussissent avec beaucoup de peine à gagner le rivage. Le reste de l'équipage leur fait parvenir un câble du

A part les nombreux naufrages qui ont causé, comme on l'a vu, la mort à tant de personnes de l'Île, que de tristes aventures sont arrivées à ses marins, surtout aux apprentis-pilotes, dans les voyages qu'ils sont obligés de faire en Europe avant de recevoir leur *branche* ! Combien de ces jeunes gens ont perdu la vie dans ces longs voyages ! Combien d'autres que la tempête a jetés sur des côtes désertes, où ils ont eu à souffrir les plus grandes souffrances et les plus cruelles privations ! Voici les détails d'un

146

HISTOIRE DE

vivres jusqu'au printemps. Le sort fut jeté sur les deux Canadiens, Pierre Toussaint et Joseph Dick, et sur cinq Américains qui avaient été faits prisonniers dans la guerre de 1812, et que l'on conduisait en Angleterre.

Ces sept naufragés apprirent avec douleur cette décision du capitaine, car ils se crurent sacrifiés pour le salut des Anglais. La mort la plus affreuse se présentait devant leurs yeux ; ils ne voyaient aucun moyen de faire cette longue traversée dans une saison aussi rigoureuse, avec une chaloupe en mauvais ordre et bien trop pesante pour être manœuvrée par si peu de monde ; mais il leur fallut bien se résigner. Ils partirent donc avec des provisions pour quelques jours seulement.

Trois jours et trois nuits ces infortunés luttèrent contre la mort pour gagner le sud. Le froid était extrême, les vents accompagnés de neige ballotaient terriblement leur chaloupe qui s'emplissaient d'eau continuellement. Ils travaillaient sans relâche à jeter l'eau avec un seau au bout de leurs bras, et contractèrent des douleurs insupportables dans les côtés et la poitrine. Enfin, le troisième jour ils abordèrent au sud : ils se trouvaient à vingt lieues en bas de Matane.

Ces pauvres malheureux, transis de froid et épuisés par la fatigue, n'aperçoivent devant eux aucune trace d'habitation. Ils se voient là sans abri, sans feu et presque sans provisions ; enfin leur état est des plus navrants, et déjà les Américains ne se sentent plus capables d'agir. Pierre Toussaint, le plus vigilant d'entre eux, se met en devoir de faire du feu ;

L'ÎLE D'ORLÉANS.

147

dans cette situation si critique, c'était leur plus pressant besoin. Il voit sur une hauteur des bouleaux desséchés ; il y monte, brise l'écorce d'un vieil arbre et en retire un morceau amadoué (tondre). Il fait alors jouer le briquet, et réussit à tirer du feu. Toussaint revient triomphant vers ses compagnons, qui l'accueillent comme leur sauveur.

Mais guéris de ce côté, les naufragés ressentent un autre besoin : c'est la faim. Les deux Canadiens se rappellent qu'il est resté dans la chaloupe un morceau de bœuf. Ils s'y rendent et trouvent cette viande toute gelée, qu'ils partagent avec les Américains.

Ces infortunés ne pouvaient rester longtemps dans cette triste position : ils remettent leur chaloupe à l'eau, et se décident à remonter le fleuve avec la marée, afin de parvenir à quelque endroit habité. Ils suivent la côte en s'arrêtant de temps en temps pour se reposer, et après deux jours de pénible navigation ils aperçoivent une habitation. Ils s'y rendent en toute hâte ; mais hélas ! ils y trouvent une bien pauvre famille qui a à peine même les provisions suffisantes pour passer l'hiver. Après beaucoup de sollicitations, ils obtiennent un demi-minot de patates qu'ils paient un louis. Ils étaient encore heureux d'avoir ce peu de provisions qui leur permettait de prolonger leurs jours avant de se rendre à d'autres habitations. Ils échangent leur grosse chaloupe pour un canot bien léger, et voyant qu'ils ne peuvent avoir plus longtemps l'hospitalité en cet endroit, ils se décident à remonter plus haut, afin de trouver quelque famille plus fortunée.

L'ÎLE D'ORLÉANS.

145

bâtiment, et tout le monde, par ce moyen, peut gagner la rive, en choisissant l'amortissement des vagues.

L'équipage et les passagers avaient bien la vie sauve ; mais avec quelle douleur s'aperçurent-ils qu'ils se trouvaient sur une terre déserte, l'île d'Anticosti, où tant de naufragés ont déjà trouvé la mort ! Ils venaient d'échapper aux plus grands dangers, et ils se voyaient retombés dans une position presque aussi pénible que la mort. Qu'allaient-ils faire sur cette côte déserte, épuisés de fatigue, sans abris, sans provisions, aux approches d'un hiver de plus de six mois ? Un moment de réflexion leur fit voir l'horreur de leur situation, et la perspective de mourir de froid et de misère les glaça de terreur.

Les moins épuisés s'empressèrent de parcourir le rivage pour examiner les alentours. Dans ce moment, le reflux de la mer permettait assez facilement d'aborder les débris du vaisseau. Alors on put recueillir une certaine quantité de provisions et quelques débris de voile, quo l'on se hâta de mettre en lieu sûr. Tout le monde se mit à l'œuvre pour couper du bois, et en peu de temps on parvint à élever une petite cabane pour se protéger du froid qui commençait à sévir.

Mais les provisions que l'on était parvenu à sauver étaient loin d'être suffisantes pour nourrir tout le monde pendant l'hiver ; car l'équipage et les passagers formaient vingt et une personnes. Le capitaine, après avoir tout calculé, décida que sept d'entre eux devaient essayer de traverser au sud, afin de diminuer le nombre des bouches et de prolonger les

148

HISTOIRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS.

Pendant ce nouveau trajet, les Américains entièrement épuisés étaient incapables d'agir et d'aider à la manœuvre du canot. L'un d'eux, qui était un nègre, souffrait horriblement. Un instant après, il meurt et on le jette à l'eau.

On atteignit enfin Matane. A leur arrivée, les Canadiens sont encore témoins de la mort de deux autres de leurs compagnons d'infortune. Les survivants sont recueillis par une famille écossaise, dont la vieille mère, du nom de McKinal, se montra très-hospitalière. Ils sont réchauffés, nourris et réconfortés, et leur santé se rétablit peu à peu.

Au printemps Pierre Toussaint et Joseph Dick revinrent dans leurs familles, et racontèrent à leurs parents les tristes détails du naufrage que nous venons de rapporter (1).

(1) Pierre Toussaint est le père de M. F. X. Toussaint, savant professeur de l'École Normale-Laval, et Joseph Dick, père de M. Gabriel Dick, notaire et régistreur de la côte de Brûlé.

Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 143-48

## 1820 - 26 septembre – Noyade de François Audet dit Lapointe

**Nom** : Audet dit Lapointe

**Prénom** : François

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** : 47 ans

**Parents** : Père de François Audet dit Lapointe

**Date de décès / découverte du corps** : 1820-09-26

**Date de l'enquête** : 1820-09-27

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Henry Blackstone

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyade accidentelle dans le Saint-Laurent - tombé du quai McCallum

**Présence de témoignages** : Oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Anglais

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BANQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2308), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 61

Note de J.-C. Dionne: Rien à ce sujet dans *Le Canadien* et *The Quebec Mercury* des mois de septembre et octobre.

## 1822 - 1 octobre – Noyade de M. Dunford et son fils

Un habitant de la paroisse de Saint-Pierre, île d'Orléans, nommé Dunford, partit avec son fils, il y a plus de deux semaines, pour aller à la Baie Saint-Paul acheter du blé. Leur chaloupe fut trouvée chavirée près des Éboulements, il y eut dimanche dernier quinze jours, et l'on pense qu'ils se sont noyés tous deux.

**La Gazette de Québec, 21 octobre 1822, p.3**

## 1834 – Noyades du pilote Jean Savard, de l'Île d'Orléans et de son apprenti, Alexis Pinet

Les corps de Jean Savard, pilote n° 141, de l'île d'Orléans et d'Alexis Pinet, son apprenti, ont été trouvés il y a quelques jours à Kamouraska, dans leur chaloupe. Le bruit qu'il avaient été tués, ne paraît pas avéré. Leur chaloupe paraît avoir chaviré sous voile, et leur corps par le roulis de la mer avoir reçu de fortes contusions.

**Le Canadien 21 mai 1834, p.1**

## 1835 - 26 septembre – Noyade de Barnaby Lloyd, de St-Laurent

**Nom** : Lloyd

**Prénom** : Barnaby

**Profession - métier** : Lieutenant - Marine royale

**Lieu de résidence** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** :

**Parents** : Père de Frédérick Lloyd.

**Date de décès / découverte du corps** : 1835-09-26

**Date de l'enquête** : 1835-10-09

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Bernard-Antoine Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyade accidentelle dans le Saint-Laurent - son embarcation a chaviré

**Présence de témoignages** : Oui

**Remarques** : Les jurys furent convoqués à la morgue («dead house») du quai du Roi.

**Langue des documents** : Anglais

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2310), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 68

Note de J.-C. Dionne: Rien à ce sujet dans *Le Canadien* et *The Quebec Mercury* du mois de septembre.

## 1837 – Frank Dalien naufragé

Les noms de Frank Dalien, de l'Isle d'Orléans, et de Peter Lafier, de la Malbaie sont parmi les noms des gens de l'équipage du *Ruckers*, naufragé, qui ont été recueillis en mer par le capitaine du *Brillant*.

**Le Canadien, 13 mars 1837 p.2B**

## 1837 - 23 septembre – Noyades de Antoine Gobeil, pilote, et Joseph Émond, ferblantier, tous deux de St-Jean

Noyés le 23 septembre dernier vers les 10 heures du matin, au bas de l'Isle aux Oies, Antoine Gobeil, pilote No.42 et Joseph Émond, ferblantier, tous deux de St-Jean Isle d'Orléans.

Signalement. – Antoine Gobeil, et un homme âgé d'environ 38 ans, il est de taille moyenne, d'environ 5 pieds et 5 pouces, les cheveux bruns, courts et frisés; portant gilet de drap bleu double en camelot, manche doublées en coton carreauté jaune; veste de drap noir, chemise de coton blanc, garnie de petits boutons d'écaille; et par-dessus un corps de flanelle blanche, sans manche; pantalon d'étoffe grise, un reliquaire au col, bas de laine rouge, montre d'argent cordon en soie noire, sur le boitier se voit le nom de François Pelletier.

Jos. Émond est de taille un peu au-dessus de la moyenne, d'environ 5 pieds et 8 pouces, cheveux noirs., favoris, etc.

Les parents de ces deux infortunés pères de familles, supposant que leurs corps pourraient s'attérir sur les grèves du bas du fleuve, prient les personnes charitables et en particulier messieurs les curés qui pourraient en avoir quelque connaissance de les en informer le plus tôt possible après avoir donné, s'il se peut, la sépulture ecclésiastique. Ils se chargent d'en



faire parvenir les frais, par la voie de monsieur le curé de l'endroit à qui on pourrait s'adresser. – Communiqué.

**Le Canadien, 4 octobre 1837 p.3**

### **1837 - 21 octobre – Noyade de Michel Forbes, apprenti pilote de St-Jean**

Noyé samedi dernier au matin, à une heure entre les deux églises, Michel Forbes, apprenti pilote. Il est calé avec la chaloupe et peut être enveloppé dans une des voiles et la chaloupe est marquée No. 105, et sur une des voiles il y a un numéro 98. Il portait lorsqu'il s'est noyé un gilet bleu (Jacket) culotte de même couleur, veste noir (double brest) bottes de peau de bœuf semelées. Il a environ cinq pieds sept pouces de haut; cheveux blonds, teint brun, d'une taille menue. Quiconque trouvera le corps est prié d'en informer ses parents à St. Jean Isle d'Orléans, ou à ce Bureau.

N.B. MM. Les Curés des différentes paroisses sont priés d'en informer ses parents s'ils apprennent que le corps a été retrouvé.

**Le Canadien, lundi 23 octobre 1837 p.3**

### **1838 - 4 novembre – Noyade de onze personnes, de Sainte-Famille**

Hier lundi au soir, vers six heures, une chaloupe venant de la Sainte Famille (île d'Orléans) avec des denrées et appartenant à M. Marquis, de cette paroisse, a chaviré dans un coup de vent de nord-est, vis-à-vis du marché Saint-Paul, et sur onze personnes qu'il y avait à bord, une seule s'est sauvé : c'est un apprenti-pilote qui gouvernait la chaloupe. Voici les noms des personnes qui ont péri : - Pierre Marquis, Joseph Turcotte, Jean-Baptiste Leblond, père, Georges Leblond fils, Jacques Martineau, Joseph Maxime Blouin, François Marquis, Marcel Dorval, Jérémie Pouliotte, Joseph Gosselin, et Joseph Hébert

**Le Canadien, 7 novembre 1838, p.3**

**Nom** : Canac dit Marquis

**Prénom** : François

**Profession - métier** : Fermier (Cultivateur)

**Lieu de résidence** : île d'Orléans

**Âge** :

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1838-11-05

**Date de l'enquête** : 1838-11-06

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Bernard-Antoine Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyade accidentelle dans la rivière Saint-Charles - l'embarcation où il se trouvait a chaviré

**Présence de témoignages** : Oui



**Remarques :** En tout, dix personnes sont décédées lors de l'incident.

**Langue des documents :** Anglais / Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2311), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 63

Le 4 novembre 1838, une chaloupe de la Ste. Famille arrivait à Québec avec une forte charge de denrées, poussée par une violente brise de nord-est. Rendue vis-à-vis le marché St. Paul, un terrible coup de vent la fit verser à quelques pieds seulement du quai. Personne ne put secourir les passagers assez à temps; de plus, il faisait déjà noir, c'était vers six heures du soir. Un apprenti pilote seulement parvint à se sauver au moyen d'un mât de la chaloupe. Les corps des noyés, au nombre de onze,

L'ÎLE D'ORLÉANS.

133

furent aussitôt trouvés à la marée baissante. Voici leurs noms: Pierre Marquis, Joseph Turcotte, Jean-Baptiste Leblond, George Leblond, Jacques Martineau, Joseph-Maxime Drouin, François Marquis, Marcel Dorval, Jérémie Pouliot, Joseph Gosselin et Joseph Hébert. Ils étaient tous de la paroisse de la Ste. Famille.

Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 132 - 133

1839 - 28 juillet – Jean Pouliot, Moïse Lachance, Jacob Paddick, pilotes, Thomas Pouliot et Edouard Torney, apprentis pilotes, noyés à l'île du Pot à l'Eau de Vie.

**Accident :** - Il vient d'arriver un accident bien déplorable au Pot à l'Eau de Vie. Dix pilotes et Appentis pilotes avaient laissé leur goëlette, et étaient allés, comme il faisait beaux temps, se promener en chaloupe au Pot à l'Eau de Vie, vis-à-vis duquel ils étaient mouillés. Ils s'en revenaient lorsqu'en badinant un d'eux s'étant jeté sur un côté de la chaloupe la fit pencher assez pour leur faire rendre un peu d'eau. Aussitôt tous les autres se jetèrent à la fois du côté opposé et firent complètement chavirer la chaloupe, et sur les dix six perdirent la vie, savoir : Jean Pouliot, Moïse Lachance, Jacob Paddick, Simon Forgeue, tous quatre pilotes, les trois premiers de la Rivière Lafleur et le dernier de St Michel, et aussi Thomas Pouliot, frère de Jean, qui était sur le point d'avoir sa branche, et un nommé Edouard Torney, élevé par le Sieur Ignace Giguère de St Jean de l'Île d'Orléans.

Note de J.- C. Dionne : Voir : Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 133 – 134, il est indiqué que Edouard Torney est un irlandais.

**Le Canadien 2 août 1839, p.3**

The following is, we believe, a correct list of the pilots and apprentices, who were drowned opposite the Brandy Pots last week; mentioned in our last :

Jean Pouliot, Moïse Lachance, Joseph Pedique, of St. Jean, Island of Orleans; Simon Forgeue, of St. Michel, all four pilots ; also Thomas Pouliot, (brother to Jean Pouliot) who was on the eve of having his branch, and Edward Torner, apprentice to Ignace Giguère, of St. Jean, Island of Orleans.

**La Gazette de Québec, 5 août 1839, p.3**

**1839 – Naufrage de la goélette «La St Laurent»**

Avis – Vue que la Goélette No. 28, et appelée la St Laurent, aurait fait voile de Québec pour le bas du fleuve, il y a quelques semaines; et qu'il est à craindre qu'elle n'ait fait naufrage, - les parent et amis des personnes qui se trouvaient à bord, seraient très reconnaissantes pour toutes informations que l'on pourrait leur donner, sur le compte de ladite goélette, en les adressant au Dr. Gabriel Lachance de St. Jean Isle d'Orléans.

23<sup>e</sup> Octobre, 1839.

**Le Canadien, 23 octobre 1839, p.2**

**Naufrage de la Goélette La St. Laurent, No. 28 ayant à bord 13 pilotes, 6 apprentis et 2 hommes d'équipage**

***Au nom de l'humanité***

*Aux habitants des côtes de l'embouchure du fleuve St. Laurent et du golfe*

Comme, il parait hors de doute que le terrible et funeste ouragan qui a ravagé certaines parties du bas du fleuve St. Laurent du 26 au 27 septembre dernier, aurait submergé ou jeté sur les côtes plusieurs vaisseaux et particulièrement la goélette Saint Laurent, no. 28, transportant des pilotes au-devant des vaisseaux venant d'Europe; et que ce fâcheux accident plongerait une dizaine de veuves dans le deuil et l'affection, plusieurs orphelins dans l'insuffisance des choses nécessaires à la vie et à leur éducation, de nombreux parents et amis dans la plus profonde perplexité sur le sort de ces infortunés; enfin tous ceux qui auraient eu l'avantage de jouir de leur société, dans les regrets les mieux mérités.

Toute la paroisse de St Jean, ou pour mieux dire toute l'Isle, et des environs, frappés de la plus cruelle anxiété après une absence de plus de deux mois, et craignant de ne plus revoir ceux qui leur étaient unis par les liens de l'amitié la plus intime, s'adressent avec confiance et au nom de l'humanité aux personnes charitables et bienveillantes des côtes d'en bas du fleuve, afin que dans la supposition ou quelques-uns des débris de cette malheureuse goélette ou même quelques-unes des victimes abandonnées aux flots viendraient à atterrir sur les côtes avant l'hiver ou au printemps prochain, tous ceux qui pourraient en avoir connaissance, et en particulier, MM. les missionnaires et ceux qui reçoivent ces journaux vouloir bien envoyer les renseignements les plus approximatifs avec toute la diligence possible : adressant leurs dépêches ou à la Maison de la Trinité de Québec, ou à quelques personne recommandable de la ville, ou aux parent et amis sur les lieux, ou, enfin au curé de l'endroit. Que si toutefois, quelqu'une des victimes pouvait être suffisamment reconnue d'après les signalements ci-après donnés, les intéressés souhaiteraient que ceux qui les auraient trouvées, leur fissent donner la sépulture ecclésiastique, au lieu le plus prochain : Qu'ils en fissent dresser un procès-verbal en forme, et signé du missionnaire catholique, qui les aurait inhumés, ou qui de droit, et qu'enfin le tout fût adressée aux personnes ci-dessus indiquées. Tous les frais et dépens justes et raisonnables seront emboursés avec gratitude le

plus promptement possible, à toutes personnes qui feront parvenir aux intéressés les renseignements désirés.

**SIGNALEMENTS**

La goélette portait sur la misaine et sur les côtés no 28, et sur l'arrière *La Saint-Laurent* ; la grande voile ayant été trouée par le feu, il s'y trouve au bas une pièce d'environ 8 pouces carrés.

**Personnes à bord — De Saint-Jean**

*Pilotes mariés*

**Joseph Jehan**, âgé de 53 ans : taille moyenne, teint brun, médaille et chapelet au col, montre.

**François Curodeau**, âgé de 52 ans : taille au-dessus de la moyenne, cheveux noirs et frisés, +chapelet au col, chemise de flanelle blanche du pays, cravate de soie noire, bottes sauvages.

**Gabriel Pepin**, âgé de 46 ans : taille petite, teint blanc, pantalon d'étoffe du pays, grise, médaille et reliquaire au col, montre et garde dito.

**Joseph Royer**, âgé de 45 ans : taille moyenne et robuste, chapelet de job et croix au col.

**François Dupuys**, âgé de 45 ans : taille moyenne, teint brun, marqué de la petite vérole : très probablement, médaille au col et chapelet dans les poches, montre sans boîtier.

**Pierre Pepin**, âgé de 38 ans : taille un peu au-dessus de la moyenne, teint blanc, tête chauve, médaille au col, chapelet sur lui, montre avec ruban noir, cravate de laine rouge, chemise et corps de flanelle blanche.

**Louis Servans**, âgé de 46 ans : taille moyenne, \*teint brun, favoris épais, chevelure noire avec l'empreinte de ce signe H sur le bras gauche, médaille et reliquaire au col, chapelet et montre.

**François Royer**, âgé de 37 ans taille moyenne, teint brun, cicatrice à la tête, montre, chaîne d'acier et garde dito argentés

**Laurent Pâquet**, âgé de 27 ans : teint blanc, cheveux rouges, montre, chaîne de cheveux, garde d'argent, médaille, reliquaire au col, croix empreinte sur le bras.

*Pilotes célibataires*

**Joseph. Gobeille** âgé de 27 ans : taille au-dessus de la moyenne, teint brun, cheveux noirs, médaille au col, corps de flanelle rouge, caleçon de flanelle blanche.

**François (Paul) Pouliot**, âgé de 29 ans : taille moyenne et robuste, teint brun, cheveux noirs, médaille au col, corps de flanelle rouge, caleçon de flanelle blanche.

*Homme d'équipage*

**Pierre Royer**, âgé de 39 ans : taille moyenne, teint brun, cicatrice à la lèvre supérieure.

### Apprentis pilotes

Jean B. Turcotte, âgé de 22 ans, taille grande, teint brun, médaille au cou.

Pierre Dupuis, âgé de 21 ans, taille au-dessous de la moyenne, teint brun.

George Pâquet, âgé de 20 ans, taille petite, teint brun avec l'empreinte de son nom sur le bras.

Ambroise Pâquet, âgé de 22 ans, taille moyenne, teint brun, cheveux frisés.

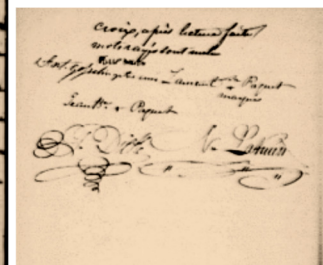
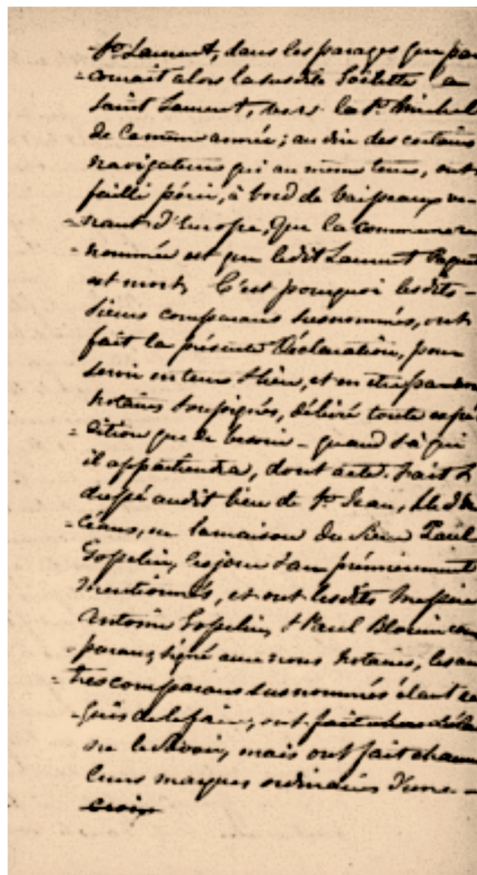
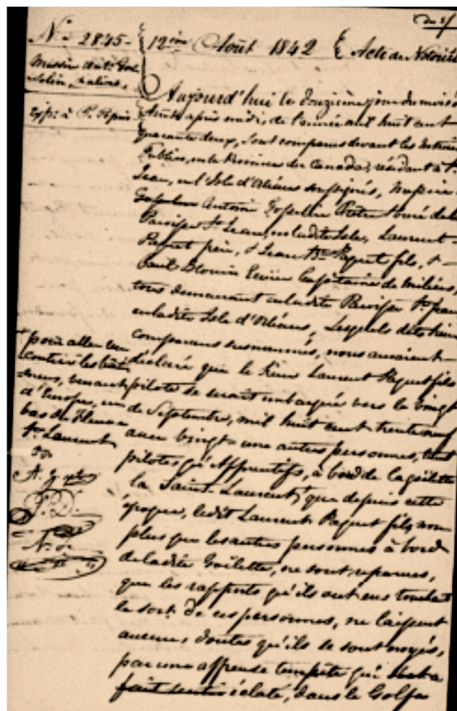
Jean Bte. Jehan, âgé de 21 ans, taille moyenne.

Thomas Jehan, âgé de 20 ans, taille petite et robuste.

Note de J.- C. Dionne : Cet article du journal a été reproduit dans le livre Histoire de L'Île D'Orléans de Louis-Philippe Turcotte, Québec 1867, aux pages 134 à 142.

**Le Canadien, 13 novembre 1839, p.2**

**1842 - 12 août – Acte 2845 - Acte de notoriété (Ré. Laurent Paquet, pilote) par Messire Antoine Gosselin et alias,**



Minutier du notaire Nazaire Larue



## 1840 - 7 mai – Noyade de Jean Martel, de St-Pierre

Nom : Martel

Prénom : Jean

Profession - métier :

Lieu de résidence :

Âge :

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 1840-05-07

Date de l'enquête : 1840-05-07

Lieu de l'enquête : Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

Coroner : Jean-Antoine Panet

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Retrouvé noyé dans un bateau chaviré dans le Saint-Laurent, sans marque de violence

Présence de témoignages : Oui

Remarques :

Langue des documents : Anglais / Français

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2311), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 21

Inhumation, le 8 mai 1840, de Jean Martel

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <p>6 J.<br/>Jean<br/>Martel</p> | <p>Le huit mai mil huit cent quarante nous soussigné<br/>Curé de St. Pierre avons inhumé dans le cimetière d'ici<br/>le Corps de Jean Martel, noyé, en vertu du Certificat<br/>du Coroner en date du Sept du courant, âgé de cinquante<br/>deux ans, Epouse de Brigitte Côté de Sainte Croix.<br/>Présens Ignace Morneau, Jean Gauthier et plusieurs autres<br/>qui ont déclaré ne savoir signer. M. Aug. Parent Curé</p> |
|---------------------------------|---|

Registre de la paroisse St Pierre

## 1840 - 7 mai – Noyade de Céline Gosselin, de St-Jean

**Nom** : Gosselin

**Prénom** : Cécile

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** :

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1840-05-07

**Date de l'enquête** : 1840-05-07

**Lieu de l'enquête** : Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner** : Jean-Antoine Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Retrouvée noyée dans un bateau chaviré dans le Saint-Laurent, sans marque de violence

**Présence de témoignages** : Oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Anglais

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2311), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 23

Note de J.C. Dionne : rien à ce sujet dans *Le Canadien*, du mois de mai.

## 1840 - 22 août – Noyade de Pierre Crépeau, pilote de St-Jean

Noyé samedi dernier au soir aux marches du Marché de la Basse-Ville près du quai de la Reine, Pierre Crépeau, pilote pour le bas du fleuve, âgé de 52 ans, de St Jean Isle d'Orléans. M. Crépeau s'était rendu au marché où était sa chaloupe, il appela alors son fils qui était à une petite distance pour venir à la chaloupe. Le fils qui était alors couché, se leva immédiatement pour se rendre vers son père, mais il avait disparu. Son corps a été trouvé ce matin au pieds des marches.

**Le Canadien, lundi 24 août 1840, p.2.**

**Nom** : Crépeault (Crépault)

**Prénom** : Pierre

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** :

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1840-08-24

**Date de l'enquête** : 1840-08-24

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Bernard-Antoine Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Retrouvé noyé dans le Saint-Laurent, sans marque de violence

**Présence de témoignages** : Oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Anglais / Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2311), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 89

## 1841 – Naufrage de Lépine et Provensal de St-Joachim et deux personnes de l'Île d'Orléans

### *Another Accident*

A few days ago, four young men started from St. Joachim, on the north shore of the St. Lawrence, below, in large sail boat, for Baie St. Paul, a few leagues lower down, for the purpose of bringing up grain, flour, \$. We understand, that, after loading their boat as full as she could hold, they started on their return, with a strong easterly wind, and had nearly reached their destination, when the boat filled and sunk, and the four unfortunate men perished. Two of them were of St. Joachim, named Lépine and Provensal, and the two others were of the Island of Orleans (Québec Gazette of yesterday)

**The Quebec Mercury, 29 mai 1841, p.2**

Note de J.-C. Dionne; Rien à ce sujet dans *Le Canadien* des mois de mai et juin.

## 1841 – Noyades de Urbain Golin, François Golin et Baptiste Lognon, tous de St François

Au mois d'août 1841, trois jeunes gens de St. François revenaient de la batture de l'île aux Grues dans une chaloupe chargée de foin, lorsqu'une tempête les assaillit au milieu de leur route. La chaloupe fut renversée par la violence du vent, et les trois malheureux furent engloutis dans les flots. Voici les noms de ces jeunes gens, dont les corps furent trouvés quelques jours après cet accident : Urbain Golin, François Golin et Baptiste Lognon.

**Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 143**

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Canadien* du début août jusqu'au 15 septembre 1841, ainsi que dans *The Quebec Mercury* du mois d'août.

## 1843 - 4 novembre – Sauvetage du pilote Côté

Accident – Samedi dernier une chaloupe de pilote dans laquelle le capitaine Pearson, du brick *Luna*, se rendant à bord, près de Saint-Jean (île d'Orléans), a sombré dans un coup de vent, le capitaine ayant pris sur lui de mettre plus de voile dehors que le pilote, nommé Côté, ne voulait. Celui-ci s'est sauvé en se cramponnant à une boîte en bois qui était dans la chaloupe et qui a flottée. Le capitaine Pearson a disparu sous l'eau.

**Le Canadien 6 novembre 1843, p.2 ; Le Journal de Québec, 7 novembre 1843, p.3**

## 1843 – Dévouement héroïque de Peter Forbes, maître pilote de St-Jean



CANADA.

—  
 Québec 6 mars 1843.

DEVOUEMENT HÉROÏQUE.

De tous ceux qui ont connu M. Peter Forbes, en son vivant pilote, il n'en est pas un seul qui ne vante en lui des qualités d'autant plus brillantes que dans le siècle d'égoïsme où nous vivons elles sont plus rares. On se plaît encore à citer l'aménité de son caractère; un naturel doux qui le portait sans cesse à la pratique du bien; un cœur tendre et compatissant pour les misères de l'humanité souffrante; une charité ardente qui ne connaissait pas de borne. C'était un spectacle vraiment touchant de le voir les jours et les nuits au chevet du lit des mourants, leur prodiguant les soins et les consolations que leur situation demandait. Sa charité ne se démentit pas pendant le choléra: lorsque ce terrible fléau exerçait ses plus grands ravages et que tous fuyaient la présence de ceux qui en étaient atteints, M. P. Forbes volait au secours de ces malheureux et ne les abandonnait que sur le bord de la tombe. Mais n'allez pas croire cependant qu'il ressemblât à ces philanthropes à la mode du jour, qui ne font du bien à leurs semblables que pour exploiter les louanges et l'estime des hommes. Des motifs aussi intéressés n'étaient pas dignes de lui. La noblesse et la grandeur de son cœur dont il suivait toujours l'impulsion, et sa compassion pour les malheureux, et notamment pour les naufragés, lui ont fait faire des actions qui méritent justement notre admiration, et lui ont fait braver des dangers contre lesquels le courage de l'homme le plus intrépide, qui n'aurait pas agi par un motif aussi saint, aurait échoué. En un mot, M. Peter

Forbes aussi saint, aurait échoué. En un mot, M. Peter Forbes était, autant que sa condition pouvait le lui permettre, un de ces hommes rares auxquels on peut donner le titre de bienfaiteurs de l'humanité, titre bien plus glorieux que celui de conquérant. Le simple énoncé du fait suivant fera mieux voir, que tout ce que je pourrais dire, combien cet homme était estimable et combien sa mémoire doit nous être chère. Nous regrettons cependant qu'un trait d'héroïsme que les Romains auraient jugé digne des Dieux, et pour l'auteur duquel ils auraient élevé une statue équestre dans le temple de la Mémoire, soit demeuré si longtemps enseveli dans les ténèbres de l'oubli. Nous serions très heureux si celui à qui nous venons rendre une justice si tardive était du nombre des vivants pour lui prouver, non pas par une froide admiration, mais par des effets, que les Canadiens savent apprécier une belle action.

Dans l'automne de 1834, quelque temps avant la clôture de la navigation, trois pilotes de Saint-Jean, Ile d'Orléans, ne consultant que leur intrépidité accoutumée, s'embarquèrent, par une tempête des plus effroyables, sur une frêle nacelle; mais ils ne tardèrent pas à recevoir le prix de leur témérité; une vague écumante

entre dans l'embarcation et la chavire. Des cris et des gémissements se font entendre sur le rivage; les épouses, les enfants, les parents et les amis remplissent l'air de leurs lamentations et demandent au ciel avec de grands cris un époux, un père, un parent, un ami. Cette expression de leur profonde douleur, qui l'aurait cru? va leur rendre les objets de leurs larmes. Ces cris déchirants frappent les oreilles de l'Ami des naufragés. Son noble cœur parle; il n'a pas coutume d'être sourd à sa voix: ses frères sont en danger, il faut voler à leur secours. Le Dieu qui a donné sa vie pour les mortels lui prête des forces, j'oserais dire surnaturelles, et lui rend sa vigueur première qu'une cruelle maladie lui avait ravie. Il se précipite hors de son lit de douleur et veut sortir. Sa respectable épouse devinant à son empressement qu'il veut encore mettre sa tendresse conjugale dans l'inquiétude, le prévient et barricade la porte. M. Peter Forbes s'approche d'une fenêtre, l'ouvre, s'élançe hors de sa maison, et avec une vitesse surprenante fend la foule, et arrive devant l'élément destructeur.— Ses vagues en courroux s'élèvent à une hauteur prodigieuse, et viennent se briser en mugissant contre le rivage avec un fracas qui glace de terreur le plus intrépide. Notre héros garde son sang-froid au milieu de cette scène de désolation. Malgré les ordres de son médecin qui lui avait même défendu de s'exposer à cette

scène. Notre héros garde son sang-froid au milieu de cette scène de désolation. Malgré les ordres de son médecin qui lui avait même défendu de s'exposer aux injures de l'air, il se précipite dans les flots. Tantôt disparaissant, tantôt reparaissant sur la cime des vagues, il revient, après les efforts les plus héroïques, déposer successivement les trois naufragés aux pieds des spectateurs flottant entre la crainte et l'espérance et jugeant leur mort inévitable ainsi que celle de leur libérateur. M. P. Forbes, épuisé de fatigue et soutenu par ses amis, est reconduit, au milieu des acclamations de la foule, vers son lit de douleur, dans lequel il demeura retenu près de deux mois entiers. Il n'échappa à la mort que pour finir ses jours de la manière la plus tragique. Il a disparu dans une goëlette de pilotes: il est à présumer que ce brave et généreux marin est devenu la proie de ce gouffre insatiable auquel il avait ravi plusieurs victimes, qui aujourd'hui, avec sa respectable épouse, déplorent la triste fin de l'Ami des naufragés.

*Le Canadien*, 6 mars 1843, p.1 et 2



1844 - 14 avril – Pierre Vasseur, noyé à Saint-Cuthbert

*Accident déplorable.*—Noyé à Saint-Cuthbert, le 14 avril dernier, Pierre Vasseur, natif de l'Isle d'Orléans, âgé de 22 ans. Voici son signalement : cheveux châtain, homme brun, yeux noirs, louches, nez crochu, favoris bruns, chemise guillaume rayé rouge, une veste rayée, culottes grises, bottes sauvages rouges, fichu noir ; il avait deux trente sols et un quinze sur lui, et cinq piastres d'Espagne dans le coin de son fichu. Il a laissé chez M. Alexis Denis, aubergiste de Saint-Cuthbert, chez qui il pensionnait, quelques effets dans un panier. Les personnes qui trouveraient son corps sont priées d'en informer sa famille, qui leur sera bien obligée.  
—Aurore.

Le Journal de Québec, 30 avril 1844, p.2 ; La Minerve, 29 avril 1844, p.3

1845 - 2 novembre – Naufrage du pilote Hubert Fortin, et François-Xavier Dugal, de St Jean

*Accident Déplorable*

L'ouragan du 2 courant a enlevé à la paroisse de St Jean, Île d'Orléans, un de ses plus respectables citoyens, Hubert Fortin, pilote, noyé à la rivière Ouelle avec un jeune homme nommé François-Xavier Dugal, fils du capitaine Dugal. Ce respectable pilote laisse pour déplorer sa perte une épouse et trois enfants en bas d'âge.

Il n'est pas dans toute la province une seule paroisse qui soit aussi souvent affligée par les accidents arrivés sur que la petite paroisse de St. Jean. Presque toutes les tempêtes en plongent les citoyens dans le deuil, Voici les noms des malheureux qui ont eu les flots sur tombeau depuis 1832. La plus grande partie des victimes de l'élément destructeur sont de respectables pilotes. Dans le cimetière du lieu à peine lisons-nous, sur les monuments élevés à la mémoire des morts, les noms de deux ou trois de ces hardis navigateur qui soient morts tranquillement au milieu de leur famille.

1832 – Jean Roussel, Joseph Paquet, Antoine Roussel, François-Xavier Genest.

1834 – Joseph Laverrière.

1836 – Pierre Forbes, Gilbert Fortier, Joseph Plante.

1837 – Magloire Paquet, Michel Forbes.

1838 – Joseph Curodeau, Georges Genest, Joseph Descombe, Joseph Emond, Antoine Gobeil.

1839 – Étienne Thivierge, Frs. Curodeau, Joseph Jehan, Jean Jehan, Thomas Jehan, Gabriel Pepin, Pierre Pepin, Joseph Royer, Frs. Royer, Pierre Royer, Louis Servant, Frs. Pouliot, Frs. Dupuys, Pierre Dupuis, Laurent Paquet, George Paquet, Moyse Pepin, Jacob Pedic,

1841 – Pierre Crépeau, Octave Gobeil.

1842 – Jean-Baptiste Servant, Magloire Crépeau.

1845 – Hubert Fortin, François-Xavier Dugal.

**Le Canadien**, 19 novembre 1845, p.2 et 3. ; **Le Journal de Québec**, 22 novembre, p.2 ; **La Minerve**, 24 novembre 1845, p.3; **L'aurore des Canadas**, 25 novembre 1845, p.2 et 3.

### 1846 - 21 novembre – Noyade du pilote Pierre Gaudreau, de St Jean

*Triste Accident. – On nous écrit de Saint-Jean, île d'Orléans, le 29 novembre :*

« Noyé, le samedi 21 du courant, vers les 5 heures du soir, dans le bas du fleuve St. Laurent, entre St Jean et St Roch, M. Pierre Gaudreau, pilote, âgé de 37 ans, natif de l'Islet, mais résidant depuis plusieurs années à St. Jean, île d'Orléans. La mort prématurée de ce jeune homme, qui à juste titre jouissait de l'estime de tous ses concitoyens, par l'aménité de son caractère, sa franchise et la bonté de son cœur, cause en même temps un chagrin inexprimable à son épouse, qui le chérissait et qui lui était attachée, autant que ses rares et heureuses qualités avaient su cimenter leur union. Il serait difficile de décrire l'angoisse qu'éprouva la jeune épouse. Ajoutez à cette circonstance que M. Gaudreau, après 12 ans de mariage, laisse un jeune enfant de 2 mois, dont la naissance inattendue complétait la joie des deux époux qui fondaient les plus douces espérances sur le fruit de leur union. Mais la Providence, dont les décrets sont impénétrables, a voulu, d'un trait, rompre cette heureuse union, et nous faire voir que c'est une illusion de croire qu'on peut être heureux en ce bas monde.»

**Le Journal de Québec**, 3 décembre 1846, p.2 ; **Le Canadien**, 4 décembre 1846, p.2.

### 1847 - 3 septembre – Noyade de François Lachance, pilote, de St-Jean

Un pilote du nom de François Lachance, s'est noyé vendredi soir devant la ville.

**Le Canadien**, lundi 6 septembre 1847, p.2

Un homme du nom de François Lachance, pilote, s'est noyé cette nuit à la Basse-Ville. Son corps n'est pas encore retrouvé.

**Le Journal de Québec**, 4 septembre 1847, p.2

**Prénom** : François

**Profession - métier** : Pilote

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Date de décès / découverte du corps** : 1847-09-11

**Date de l'enquête** : 1847-09-11

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Jean-Antoine Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Retrouvé noyé dans le Saint-Laurent, sans marque de violence

**Langue des documents** : Anglais

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2312), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 81

## 1849 – Noyade de Nicolas Côté, de St Laurent

### *Accident déplorable*

Noyé à St Laurent, Isle d'Orléans, à la vue de ses parents et amis, Nicolas Côté âgée de 19 ans, fils de Joseph Côté, cultivateur. Ci suit le signalement de ce jeune homme : - taille de cinq pieds trois pouces, cheveux bruns et longs, teint basané, bottes sauvages avec semelles, chemise et pantalon de toile du pays, veste en drap noir, point de cravate. Ceux qui pourraient trouver le corps de ce jeune homme sont priées d'en donner avis au soussigné ou s'il était impossible de faire inhumer le corps en terre saine, le soussigné s'oblige à payer tous les frais nécessaires.

Joseph Côté

27 juillet 1849

St Laurent Isle d'Orléans

Le Journal de Québec 31 juillet 1849, p.2

## 1852 - 21 avril – Noyade de Joseph-Honoré Noël, du Bout de l'Île

**Nom :** Noël

**Prénom :** Joseph-Honoré

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :**

**Âge :** 5 ans et 5 mois

**Parents :** Fils de Barthélémy Noël

**Date de décès / découverte du corps :** 1852 (Date extrapolée à partir de la date de l'enquête)

**Date de l'enquête :** 1852-04-21

**Lieu de l'enquête :** Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** F. Gourdeau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans un ruisseau

**Présence de témoignages :**

**Remarques :** Document endommagé

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2312), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 21

*Inhumation, le 22 avril 1852, de Joseph Honoré Noël*

Le vingt-deux avril mil huit cent cinquante deux, par nous, prêtre de ce paroisse, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Joseph Honoré Noël, enfant légitime de Barthélémy Noël, cultivateur, et de Marie Anne Péro, de cette paroisse, noyé le vingt-deux avril âgé de cinq ans et demi environ. Présents à l'inhumation Louis Bédif, soussigné, et Marguerite Folsard qui a déclaré me savoir signer.

Louis Bédif  
C. Folsard

Registre de la paroisse St Pierre



## 1852 - 23-25 mai – Pierre Gourdeau, fils et Olivier Roberge et Thivierge, capitaine de St Jean, noyés lors du naufrage du *Sutherland*

Noyés dans le *Sutherland*, du 23 au 25 mai : Valentin Gourdeau, de la Pointe Lévy, Antoine Michaud de Kamouraska, pilotes; Pierre Gourdeau, fils de P. Gourdeau du Bout-de-l'Isle, Olivier Roberge de Saint-Pierre de l'Isle d'Orléans, et le sieur Thivierge, capitaine, de Saint-Jean de l'Isle d'Orléans.

La goëlette *Sutherland* qui chavira au large de l'île d'Anticosti le 5 du mois dernier, et qui fut ensuite amenée à Gaspé à la remorque d'une autre goëlette, est arrivée à Québec hier après-midi, ayant été réparée en partie à Gaspé.

Le *Journal de Québec*, 8 juillet 1852, p.2 ; Le *Canadien*, 9 juillet 1852, p.2.

## 1852 - 25 mai – Jean Blouin, pilote de St-Jean noyé lors du naufrage de la goëlette *Wasp*

Le *Journal de Québec*, 8 juillet 1852, p.2 ; Le *Canadien*, 9 juillet 1852, p.2.

## 1855 - 6 octobre – Noyade de Paul Pouliot, pilote de St-Laurent

### *Disparu (Supposé noyé)*

Disparu le 6 octobre courant, Paul Pouliot, pilote, âgé de 47 ans. Il était de taille moyenne, teint brun, cheveux châains et favoris roussâtres. Il portait pantalons d'étoffe carreautée ou de couleur brune foncée, froc de laine du pays, caleçons d'étoffe blanche, bas bleus marqués P sur un bras il avait piqué en encre indélébile un cœur, le nom de Jésus et un ancre. Il avait encore une médaille au cou. Les personnes qui pourraient le découvrir et le reconnaître d'après ces renseignements sont priées d'en informer le Révd. M. Jean Naud, curé de Saint-Laurent, Isle d'Orléans. Québec, 24 octobre 1875.

Le *Canadien*, 24 octobre 1855, p.3 Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans le *Journal de Québec* du mois octobre 1855.

## 1856 - 1 août – Noyade de Maurice Pépin dit Lachance

**Nom** : Pépin dit Lachance

**Prénom** : Maurice

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** :

**Âge** :

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1856-07-31

**Date de l'enquête** : 1856-08-01

**Lieu de l'enquête** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Coroner** : N. Larue

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé accidentellement

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2668), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 103

Note de J.C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Canadien* et *Le Journal de Québec*

## 1858 - 23 août – Noyade de Siméon Plante, de St-François

**Nom :** Plante

**Prénom :** Siméon

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 9 ans

**Parents :** Fils de Xavier Plante

**Date de décès / découverte du corps :** 1858-08-23

**Date de l'enquête :** 1858-08-23

**Lieu de l'enquête :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** L. Gagnon

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2314), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 99

Note de J.C. Dionne : Rien à ce sujet dans les *Le Canadien* et *Le Journal de Québec*

*Inhumation, le 25 août, de Siméon Plante*

S. 6  
Siméon  
Plante

Le vingt cinq août, mil huit cent cinquante huit, nous, soussigné, Curé de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière le corps de Siméon, décédé l'avant-veille, âgé de près de dix ans, enfant de François Xavier Plante cultivateur du lieu, et de Magdeleine Lepage. Présens Jean Fournier et François Xavier Dion, qui nous ont su signer.

The Destroismaisons

Registre de la paroisse St François

## 1858 - 23 août – Noyade de Xavier Plante

**Prénom :** Xavier

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 39 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1858-08-23

**Date de l'enquête :** 1858-08-23

**Lieu de l'enquête :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** L. Gagnon

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2314), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 100

*Inhumation, le 25 août, de François-Xavier Plante*

S. /  
 François  
 Xavier  
 Plante

Le vingt cinq août, mil huit cent cin-  
 quante huit, nous, soussigné, curé de cette  
 paroisse, avons inhumé dans le cimetière  
 le corps de François Xavier Plante, culti-  
 vateur du lieu, décédé l'avant-veille, âgé  
 de trente neuf ans, époux de Magdelaine  
 Lepege. Présens François Xavier, Diou  
 et Pierre Deblois, qui vont en signer.  
 Th. Desroismais

Registre de la paroisse St François



## 1858 - 23 août – Noyade de Hubert Blanchet

Nom : Blanchet

Prénom : Hubert

Profession - métier :

Lieu de résidence : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

Âge : 19 ans

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 1858-08-23

Date de l'enquête : 1858-08-23

Lieu de l'enquête : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

Coroner : L. Gagnon

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

Présence de témoignages :

Remarques : Document très endommagé

Langue des documents : Français

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2314), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 101

*Inhumation, le 25 août 1858, de Hubert Blanchet*

5. 8  
 Hubert  
 Blanchet

Le vingt cinq août, mil huit cent cin-  
 quante huit, nous, soussigné, Curé de  
 St Pierre, Isle d'Orléans, à l'invitation de  
 M<sup>r</sup> le curé du lieu, avons inhumé  
 dans le cimetière le corps d'Hubert  
 Blanchet, décédé en cette paroisse le  
 vingt trois du courant, âgé d'environ dix  
 huit ans, fils de défunt Charles Blan-  
 chet et de défunte Madeleine Peltier,  
 en leur vivant de la paroisse de St  
 Thomas. Présens Pierre Debluis et  
 David Apelin, qui nous en ont signé.

J. M. D. J. P. L.

**Registre de la paroisse St François**

Note de J.-C. Dionne : aucune information concernant ces trois noyades dans *Le Journal de Québec* et dans *Le Canadien*, du mois d'août 1858

## 1859 - 21 juillet – Noyade de 10 personnes dont 8 de l'île d'Orléans

### *Disaster in the harbor – 12 lives lost*

We regret to learn that a small sailing vessel which left the Island of Orleans early this morning, bound for the city, was caught in a squall of wind and suddenly upset, when 12 passengers out of 17 on board, are reported to have lost their lives.

The sloop belonged, we understand, to one Lemelin of St. Jean de L'Isle.

A man named Asselin, who came from the Island in the ferry steamer to-day, states that his brother, a caulker, residing in St. Roch in this city, was to have been one of the party, but did not join them, and melancholy to relate his wife and child are among those who perished.

**The Quebec Mercury, 21 juillet 1859, p.2 ; The Morning Chronicle, Friday, July 22, 1859, p.2**

### *Noyés*

Hier, une chaloupe partie de St. François, Île d'Orléans, pour cette ville, fut assaillie soudainement par un coup de vent qui la fit chavirer. Des 12 personnes qu'elle contenait 9 périrent. Le corps de Madame Asselin a été trouvé hier matin.

**Le Canadien, 22 juillet 1859, p.5**

### *Lamentable Accident*

Jeudi matin, de bonne heure, une chaloupe contenant 17 personnes dont la plupart étaient des femmes et des enfants, partit de Saint-François île d'Orléans. Cette chaloupe était conduite par Jean-Baptiste Lemelin, de Saint-François et autrefois de cette ville. Arrivée vis à vis de l'église de l'Ange-Gardien, la chaloupe fut soudainement assaillie par une bourrasque qui la fit chavirer. Les infortunés passagers furent précipités à l'eau et de 17 qu'ils étaient 7 seulement purent se sauver; parmi ces derniers se trouve le conducteur de la chaloupe qui parvint à atteindre le rivage au moyen d'un morceau de bois.

Voici les noms des victimes de ce triste accident :

- ✓ Dlle. Marie Éléonore Deblois dite Grégoire;
- ✓ une dame Asselin, avec sa petite fille âgée de 11 ans, de St Roch;
- ✓ Charles Guérard, Jean-Baptiste Martineau, Cécile Giguère, Dlle. Dompierre et Madame veuve Labranche et deux de ses enfants; ces derniers sont de l'île d'Orléans.

Jusqu'à hier aucun de ces corps n'avait pu être retrouvé à l'exception de madame Asselin qui quelques minutes après l'accident a été ramenée sur le rivage vivante encore dit-on.

**Le Journal de Québec, 23 juillet, 1859, p.2 ; Le Pays, 27 juillet 1859, p.3 ; Louis-Philippe Turcotte. Histoire de L'Île D'Orléans. Québec 1867, pp. 142**

25 juillet – Au nombre des infortunés qui ont péri, la semaine dernière, dans la traverse de l'île d'Orléans, se trouvent Dlle. M.E. Deblois de St. Roch de Québec, et Charles Guérard de St François. Les deux cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

**Le Canadien, 25 juillet 1859, p.5**

Inhumation, le 30 juillet 1859, de Marie Deblois

S. 4  
Marie  
Deblois

Le trente juillet mil huit cent cinquante neuf,  
nous, soussigné, curé de cette paroisse, avons in-  
humé dans le cimetière le corps de Marie Deblois,  
noyé dans le fleuve St Laurent, le vingt-un du  
courant, âgée de vingt sept ans, fille de défunt  
Pierre Deblois dit Grégoire, en son vivant cultiva-  
teur du lieu, et de Marguerite Censec dite Marquis.  
Présens David Apelin et François Xavier Lepage  
qui nous ont su signer.

The Destruidmaisons Pthe

Registre de la paroisse St François

Inhumation, le 6 août 1859, de Charles Guérard

S. 6  
Charles  
Guérard

Le six août, mil huit cent cinquante neuf,  
nous, soussigné, curé de cette paroisse, avons  
inhumé dans le cimetière le corps de Charles  
Guérard, cultivateur du lieu, noyé dans  
le fleuve St Laurent le vingt-un du mois  
dernier, âgé de cinquante cinq ans, époux  
de Marguerite Deblois dite Grégoire. Présens  
Noise Lepage et David Apelin, qui re-  
signent.

The Destruidmaisons Pthe

Registre de la paroisse St François



## 1859 - 27 juillet – Noyade de Marie Labranche

Nom : Labranche

Prénom : Marie

Profession - métier :

Lieu de résidence :

Âge :

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 1859-07-21

Date de l'enquête : 1859-07-27

Lieu de l'enquête : Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

Coroner : C.-E. Panet

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

Présence de témoignages :

Remarques :

Langue des documents : Anglais

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2314), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 16

*Inhumation, le 28 juillet 1859, de Marie Labranche*

N. 15  
 Marie Labranche  
 Le vingt huit Juillet, Mil huit cent cinquante neuf,  
 par M<sup>r</sup> Louis Bouffigui, a été inhumé dans la  
 cimetièr de cette paroisse le corps de Marie La-  
 branche née du légitime mariage de Jean La-  
 branche Journalier en cette paroisse et de Josephite  
 Martineau. décédée par accident, constaté par  
 Warrant du vingt sept du présent mois, âgée  
 d'environ dix sept ans. Présents Joseph Lépard  
 et Lucienne Lamotte qui ont déclaré ne s'abstenir  
 de signer.  
 J. H. Béjean

Registre de la paroisse Ste Famille

## 1859 - 21 juillet – Noyade de Josephte Martineau

Nom : Martineau

Prénom : Josephte

Profession - métier :

Lieu de résidence :

Âge :

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 1859-07-21

Date de l'enquête : 1859-07-25

Lieu de l'enquête : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

Coroner : J. Drouin

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

Présence de témoignages :

Remarques :

Langue des documents : Français

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2314), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 12

*Inhumation, le 26 juillet 1859, de Josephte Martineau*

J. 13  
Josephte  
Martineau

Le Vingt six Juillet, Mil huit cent cinquante Neuf, par  
Nous Curé Souffigné a été inhumé dans le Cimetière de  
cette paroisse le corps de Josephte Martineau veuve  
de Jean Labranche Journé en cette paroisse.  
décédé par accident, constaté la <sup>d</sup>e mort par Warrant  
du Vingt cinq du présent mois: âgé d'environ cinquante  
sept ans. Présents Joseph Leppard et Prudence Lamotte  
qui ont déclaré ne savoir signer.

J. H. Bepere

Registre de la paroisse Ste Famille

## 1859 - 21 juillet – Noyade de Jean-Baptiste Martineau

Nom : Martineau

Prénom : Jean-Baptiste

Profession - métier :

Lieu de résidence :

Âge : 49 ans

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 1859-07-21

Date de l'enquête : 1859-07-27

Lieu de l'enquête : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

Coroner : C.-E. Panet

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

Présence de témoignages :

Remarques :

Langue des documents : Anglais

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2314), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 15

*Inhumation, le 28 juillet 1859, de Jean Martineau*

N. 114  
 Le vingt huit Juillet, Mil huit cent cinquante Neuf  
 par nous Curé Soussigné, a été inhumé dans le cimetière  
 de cette paroisse le corps de Jean Martineau époux  
 d'Oliv. Duflois de Grigore, et Cultivateur en cette  
 paroisse - décédé par accident constaté par l'arrêt  
 du vingt sept du présent mois, âgé de quarante  
 Neuf ans. Présents Joseph Lefebvre et Ouisime  
 Lamotte qui ont déclaré ne savoir signer.  
 J. M. Defecre

Registre de la paroisse Ste Famille



## 1859 - 28 juillet – Noyade de Rosalie Asselin

**Nom** : Asselin

**Prénom** : Rosalie

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** :

**Âge** : 4 ans

**Parents** : Fille de Marguerite Asselin et de François Asselin

**Date de décès / découverte du corps** : 1859-07-21

**Date de l'enquête** : 1859-07-28

**Lieu de l'enquête** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Coroner** : N. Larue

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyée

**Présence de témoignages** :

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2314), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 17

## 1859 - 17 octobre – Noyade de Paul Blouin, pilote de St-Jean

Noyé. – Dans la nuit de lundi dernier, un pilote du nom de Paul Blouin, de St. Jean Île d'Orléans s'est noyé en tombant accidentellement de l'un des quais du Palais.

**Le Journal de Québec, 18 octobre 1859, p.2 ; Le Canadien, 19 octobre 1859, p. 5**

**Nom** : Blouin

**Prénom** : Paul

**Profession - métier** : Pilote

**Lieu de résidence** :

**Âge** : 40 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1859-10-17

**Date de l'enquête** : 1859-10-18

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : C.-E. Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé dans la rivière Saint-Charles

**Présence de témoignages** :

**Remarques** :

**Langue des documents** : Anglais

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2315), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 52

Inhumation, le 20 octobre 1859, de Paul Blouin

Le vingt de octobre mil huit cent cin-  
quante neuf nous Pasteur soussigné avons  
inhumé dans le cimetière de cette paroisse  
le corps de Paul Blouin, Pêcheur, époux  
de Thérèse Durois, âgé de quarante ans,  
mort par accident le dix sept du présent  
mois. Comme il apparait par le certificat de  
coroner en date du dix huit du présent  
mois, de cette paroisse. Révisés Paul Blouin  
et Thérèse Blouin qui n'ont pu signer  
un mot rayé nul

J. Panet  
Notaire

Registre de la paroisse St Jean

## 1860 - 8 juin – Noyade de Charles-Edmond Plante

**Nom :** Plante

**Prénom :** Charles-Edmond

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 6 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1860-06-07

**Date de l'enquête :** 1860-06-08

**Lieu de l'enquête :** Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** C.-E. Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Anglais

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2315), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 19

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Canadien* et *Le Journal de Québec* du mois de juin.

## 1861 - 18 novembre – Naufrage d'une chaloupe de Ste-Famille : six personnes noyées

Hier soir, sur les 6h. une nouvelle se répandit dans la basse-ville qu'une chaloupe portant 17 personnes était venue en contact avec un vapeur et le nombre de vies perdues était estimé à 10. Plus tard l'on apprit qu'en effet une chaloupe ayant à bord 16 hommes et une femme, avec une quantité considérable de produits, était partie dans l'après-midi de la paroisse Sainte-Famille. En arrivant tout près de Québec, l'embarcation fut frappée en travers par un vapeur qui ne fut pas reconnu et tout le monde fut précipité à l'eau. Une dame Dubois, le maître de la chaloupe, S. Paquet, et 10 autres purent se sauver, grâce aux secours du capitaine Wathen du navire *Sutlej*, et d'un nommé Samuel Vézina, chaloupier.

Les noms des personnes manquant et dont le sort paraît trop fatalement scellé sont P. Asselin, F. Létourneau, B. Turcotte, P. Giguère et F. Drouin.

Le *Journal de Québec*, 19 novembre 1861, p.2 ; Le *Franco-Canadien*, 22 novembre 1861, p.3

On nous a communiqué le signalement suivant de Benjamin Turcotte, l'une des victimes de l'accident arrivé dans la soirée de lundi, afin que ceux qui le retrouveront puissent l'identifier et en informer sa famille, à la Sainte-Famille, Ile d'Orléans.

Il était âgé de 44 ans; ses vêtements se composaient d'une paire de pantalon d'étoffe grise, un gilet d'étoffe grise, une veste d'étoffe noire, une cravate de laine, barré en rouge et en blanc, bottes de cuir rouge, hauteur de 5 pieds et 8 ou 10 pouces.

Le *Journal de Québec*, 21 novembre 1861, p.2

Le 18 novembre 1861, une chaloupe de la Ste. Famille, ayant à son bord dix-sept personnes de cette paroisse, arrivait à Québec au commencement de la nuit, lorsque, par malheur, le vapeur *McKenzie* vint la frapper au côté et la couper presque en deux. Onze des passagers parvinrent à sauter dans le vapeur, les autres n'en eurent pas le temps, et furent engloutis dans les flots. Voici les noms des victimes au nombre de six : Benjamin Turcotte, Pierre Giguère, Xavier Létourneau et son frère Louis Létourneau, Joseph Asselin, cultivateurs, et Flavien

### L'ÎLE D'ORLÉANS.

143

Drouin, forgeron, tous de la Ste. Famille. Deux ou trois seulement des corps de ces infortunés ont pu être trouvés. Cette paroisse fut grandement affligée cette année-là ; plus de trente personnes, en y comptant les noyés ci-dessus, moururent. Tous les habitants étaient dans le deuil : il n'y avait pas une famille qui n'eût à déplorer la perte d'un de ses proches parents.

Louis-Philippe Turcotte. *Histoire de L'Île D'Orléans*. Québec 1867, pp. 142-43



## Noyade de Benjamin Turcot, de Ste-Famille (noyé le 18 novembre 1861)

*La Gazette de Québec*, d'hier au soir, annonce que le corps de Benjamin Turcotte, l'un de ceux qui se sont noyés devant la ville le 18 novembre 1861, a été retrouvé jeudi matin, près de sa demeure, du côté nord de l'île d'Orléans. Le cadavre était décomposé mais on a pu, dit-on, l'identifier par un mouchoir que le noyé avait sur lui et par ses bottes.

### Le Journal de Québec, 13 septembre 1862, p.2

**Nom** : Turcot ?

**Prénom** : Benjamin ?

**Profession - métier** : Farmer (Cultivateur)

**Lieu de résidence** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge** : 45 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1862-11-17 ou 1862-11-18

**Date de l'enquête** : 1862-09-11

**Lieu de l'enquête** : Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner** : C.-E. Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages** :

**Remarques** : Note: prénom et date de la mort en parenthèses

**Langue des documents** : Anglais

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2315), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 113

## 1862 - 27 avril – Noyade de Damase Marceau, de St François

Un jeune homme du nom de Damase Marceau, fils d'un cultivateur de St François, Île d'Orléans, s'est noyé, aujourd'hui, vis-à-vis de cette paroisse, pendant qu'il s'amusait dans un canot sur le fleuve.

### Le Canadien, 27 avril 1862, p.3

**Nom** : Marceau

**Prénom** : Damase

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** :

**Âge** : 16 ans et 4 mois

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1862-04-27

**Date de l'enquête** : 1862-04-28

**Lieu de l'enquête** : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner** : N. Larue

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2315), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 33

*Inhumation, le 29 avril 1860, de Damase Marceau*

S. 4. Le vingt neuf avril, mil huit cent soixante et  
 Damase nous, soussigné, curé de cette paroisse  
 Marceau avons inhumé dans le cimetière le corps de  
 Damase Marceau décédé l'avant veille, âgé de  
 seize ans, fils d'Etienne Marceau et de Julie  
 Lepege, de cette paroisse. Présens François Ka-  
 vier Lepege et Charles Gaudin, qui n'ont su  
 signer.

J. H. Desjardins curé

**Registre de la paroisse St François**

**1863 - 17 juillet – Noyade de François Pouliot, chaloupier de St Laurent**

Un chaloupier de St Laurent, Isle d'Orléans, du nom de Pouliot, s'est noyé vendredi dernier au soir. Voici comment l'accident est arrivé. Le défunt se trouvait avec un autre homme dans sa chaloupe touée par un vapeur lequel remorquait en même temps un navire; la chaloupe était placée entre les deux vaisseaux. Pendant le trajet le mat de cette dernière ayant donné violemment contre le câble de remorque, l'embarcation chavira et ceux qui la montaient furent précipités à l'eau. Le compagnon de Pouliot réussit à se tenir cramponner à la chaloupe jusqu'à ce que l'on vint à son secours. Mais ce dernier s'enfonça pour ne plus reparaître à la surface du fleuve. Il laisse une femme et quatre enfants.

**Le Canadien, 20 juillet 1863, p.2**

Un batelier, du nom de Pouliot, s'est noyé vendredi soir, dans les circonstances suivantes : Il faisait remorquer son bateau par un bateau à vapeur, lequel remorquait aussi un grand navire. Le bateau était entre le remorqueur et le navire. La corde de remorquage frappa tout à coup le mât du bateau et le fit chavirer et Pouliot tomba à l'eau avec un autre homme qui l'accompagnait. Ce dernier fut sauvé, mais Pouliot ne reparut pas à la surface de l'eau.

**Le Journal de Québec, 21 juillet 1863, p.2**

**Nom :** Pouliot

**Prénom :** François

**Profession - métier :** Boatman (Batelier)

**Lieu de résidence :** Québec (Ville : Québec)

**Âge :** 43 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1863-07-18

**Date de l'enquête :** 1863-07-22

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** C.-E. Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2316), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 104

*Inhumation, le 23 juillet 1863, de François Pouliot*

Le vingt-trois juillet mil huit  
cent soixante-trois nous Pêtra sous-  
François, curé de St Laurent, avons in-  
humé dans le cimetière de cette paroisse,  
Pouliot le corps de François Pouliot, contras-  
teur de chaloupe, né le dix-sept  
du présent mois, accidentellement, comme  
il appert par le certificat du coroner,  
en date du vingt-deux du présent  
mois, époux de Vitaline Beaudoin,  
âgé de quarante-trois ans, de cette  
paroisse. Présents Pierre Josselin et  
François Josselin qui ont signé avec  
nous.  
François Josselin  
Pierre Josselin

**Registre de la paroisse St Laurent**

Juste au moment où l'avenir ne l'inquiétait plus guère, la mort s'apprêtait à le frapper. Revenant de Saint-Romuald, un samedi de juillet 1863, en compagnie de Xénophon Cinq-Mars, et voulant descendre plus vite et sans ramer, il amarra sa chaloupe à l'arrière d'un petit vapeur remorquant un trois-mâts. Le trio filait à bonne vitesse lorsque le câble qui reliait remorqué et remorqueur frappa le mât de la chaloupe resté debout et la chavira. Plus jeune et plus souple, Xénophon Cinq-Mars réussit à se cramponner à la quille, mais son compagnon enfonça et ne revint plus à la surface. Cette mort tragique d'un citoyen fort estimé impressionna péniblement la petite paroisse de Saint-Laurent qui, en réalité, n'est qu'une grande famille. Elle le prouva bien le jour des funérailles qui réunirent une assistance presque dominicale.

**GOSSELIN, David. Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent I. O. Troisième volume. Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1919, 366 pages; p. 297**

**1866 - 10 septembre – Noyade de François Blouin**

**Nom :** Blouin

**Prénom :** François

**Profession - métier :** Navigateur

**Lieu de résidence :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge :** 27 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1866-09-10

**Date de l'enquête :** 1866-09-15

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** J. Prendegast

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Tombé dans le fleuve Saint-Laurent

**Langue des documents :** Anglais

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2316), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 127

Note de J.-C. Dionne : aucune information concernant cette noyade dans *Le Journal de Québec* et dans *Le Canadien*, du mois de septembre 1866



## 1867 - 4 novembre – Noyade de Pierre Célestin Gagnon

Noyé – Dans la matinée de lundi, une chaloupe de Saint-François, île d'Orléans, montant à Québec, fut assailli par une violente tempête. Dans la tourmente, l'un des passagers, Pierre Célestin Gagnon, fut jeté hors de la chaloupe par la voile. On le vit lutter longtemps contre l'élément en courroux mais il fut impossible à l'équipage de lui porter secours. Cet homme était un brave cultivateur de Saint-François. Il laisse pour le regretter une épouse et un jeune enfant. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

**Le Canadien, vendredi 8 novembre 1867, p.2; Le Courrier du Canada, 8 novembre 1867, p.2**

Le nommé Pierre-Célestin Gagnon, qui s'est noyé accidentellement le 4 du présent mois en faisant le voyage de St François à Québec, n'ayant pas encore été retrouvé, on nous prie de publier le signalement suivant : grandeur environ cinq pieds cinq pouces, cheveux châtain, favoris de la même couleur, il portait un casque d'imitation de mouton noir avec une palette, une cravate de coton noir, une chemise de flanelle blanche, le col et les poignets se sa chemise en coton barré bleu et blanc, il portait une autre chemise aussi de coton barré bleu et blanc, une ceste d'étoffe noir avec des boutons en corne roussâtre, des caleçons de flanelle grise, des pantalons d'étoffe grise, des bas et des chaussettes de laine grise, des grandes bottes ressemelées sans talons, des jarretières fléchées bleu et blanc, un gilet d'étoffe grise, une autre grande blouse d'étoffe grise rapiécée sr les épaules, une grosse montre en argent avec une chaîne jaune, un mouchoir de coton rouge carreauté une bourse de coton blanc avec environ \$10 en petites monnaies, il avait aussi un scapulaire. Si quelqu'un en avait connaissance il est prié d'en informer son père Louis Gagnon, capitaine de St François, île d'Orléans, ou à Edouard Ginchereau, tanneur, rue saint Valier, Saint-Roch, Québec.

**Le Journal de Québec, 12 novembre 1867, p.2 ; Le Canadien, 13 novembre 1867, p.2**

**Nom :** Gagnon

**Prénom :** Célestin

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-François (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 46 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1867-11-04

**Date de l'enquête :** 1867-11-14

**Lieu de l'enquête :** Saint-François (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** Nazaire Larue

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade durant une tempête lors d'une traversée en chaloupe

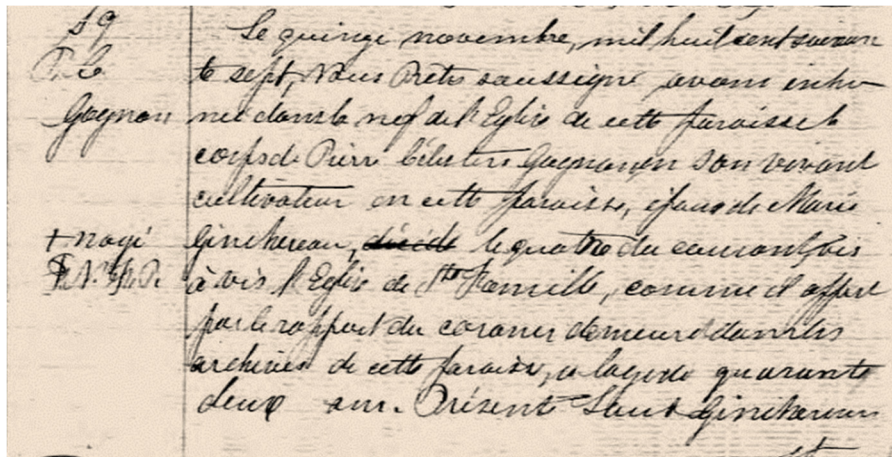
**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS777 (1960-01-353/2352), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 58

*Inhumation, le 15 novembre 1867, de Pierre Célestin Gagnon*



Registre de la paroisse St François

### 1868 - 25 juin – Noyade de Joseph Poulin, capitaine de St-François

Un capitaine de goëlette nommé Joseph Poulin, s'est noyé accidentellement hier après-midi, au havre du palais, comme il appareillait son bâtiment pour retourner chez-lui, à St. François de l'île d'Orléans. C'était un beau jeune homme de 21 ans. Son corps a été retrouvé peu d'instant après l'accident.

#### Le Canadien, 26 juin 1868, p.2

Hier, entre midi et une heure, le capitaine Joseph Poulin, fils du seigneur Poulin, de la Sainte-Famille, Isle d'Orléans, se préparait à laisser le havre du Palais pour retourner à l'Isle d'Orléans avec sa goëlette. Il se tenait sur la poupe de son bâtiment, donnant des ordres à son équipage qui se composait de deux hommes. Ces deux derniers n'allant pas assez vite au gré de son impatience, car il avait hâte de profiter de la bonne brise qui soufflait pour arriver avant la nuit à l'Isle, il saisit une corde et s'enroula autour du gouvernail, pour aider ses deux matelots à hisser une voile. La corde se rompit et il fut précipité à l'eau. Les deux matelots étaient si occupés de leur travail qu'ils ne le virent pas tomber. Une personne qui était sur le quai, le vit et donna aussitôt l'alarme, mais on ne put le sauver. Son corps a été retrouvé vers deux heures de l'après-midi. C'était un jeune homme de 22 ans. La goëlette dont il était le capitaine lui appartenait.

#### Le Journal de Québec, 26 juin 1868, p.2

### 1868 - 13 septembre – Noyade de Thomas St-Pierre, pilote de l'Île d'Orléans

Dimanche dernier, M. Thomas St. Pierre, pilote, de l'Île d'Orléans, passant en chaloupe vis-à-vis la demeure de M. Maranda, heurta de front un bâtiment avec une telle force qu'il fut précipité dans les flots et se noya. Voici son signalement : pantalon noir, capot ciré noir, bottes noires. Les personnes qui retrouveraient son corps sont priés d'en donner avis à M. Léon Arel, boucher, halle du marché Champlain, no. 18.

#### Le Canadien, vendredi 18 septembre 1868, p.3

## 1869 - 15 janvier – Noyade d'une fillette de St-Jean

Un cultivateur de la paroisse de St-Jean, île d'Orléans, nommé Louis Terrien, a trouvé noyée accidentellement vendredi dernier, dans un puit profond qu'il avait sur sa propriété, un de ses enfants, petite fille âgée de 3 ans.

**Le Canadien, mercredi 20 janvier 1869, p.2**

## 1869 – Naufrage d'une chaloupe

On nous informe que ce matin, entre 9 et 10 heures, une chaloupe que l'on suppose être de l'île d'Orléans a chaviré, entre les deux églises, par suite de la violence du vent. De treize personnes qui se trouvaient à bord, onze ont trouvé la mort dans les flots. Les deux survivants de ce lamentable événement ont été recueillis par un bateau qui passait, dans le moment, sur le lieu du sinistre.

**Le Canadien, 14 mai 1869, p.2**

### *Rumored Disaster*

It has been all day reported that a boat from the parish of St. Famille, on the Island of Orleans, with 13 persons on board, was upset between the two churches between 9 and 10 a.m., and 11 lives lost. We believe the rumor incorrect and that it has originated from the upsetting of a batteau, from which two persons, the whole on board, were picked up by a passing boat.

**The Quebec Daily Mercury, 14 mai 1869, p.2**

Nos confrères ont annoncé hier qu'une chaloupe montée par 13 personnes, venant de l'île d'Orléans, avait chaviré, le matin, entre les deux églises, et que 11 personnes avaient été ensevelis dans les flots.

Nous sommes heureux de pouvoir dire aujourd'hui que cette nouvelle n'était pas fondée.

Nous avons envoyé aux informations ce matin et voici ce que nous avons appris :

Hier au soir, vers 9 heures, un bateau monté par M. Forgues, de Saint-Roch, de Québec, et son jeune fils, descendait le fleuve avec un chargement de planches, venant du haut du fleuve, lorsque le vent le fit pencher tellement qu'une partie du chargement glissa à l'eau et entraîna M. Forgues lui-même. Le jeune Forgues, sans se déconcerter, jeta une planche à son père qui put ainsi remonter à bord. Mais le bateau ne put être remis à plomb et fut ainsi à la merci de la mer pendant toute la nuit. Il passa si près de terre, à l'île d'Orléans, que le mat se brisa et le bateau chavira complètement, et fut entraîné jusque vis-à-vis la Sainte-Famille, M. Forgues se maintint sur la quille avec son fils, Ce n'est qu'au jour que ses cris furent entendus et qu'une petite embarcation vint les sauver.

**Le Journal de Québec, 15 mai 1869, p.2**

Rectification – La nouvelle qu'une chaloupe contenant 13 personnes avait chaviré vendredi et que onze personnes avaient péri, se trouve heureusement inexacte.

Voici ce qui a donné lieu à cette nouvelle. Jeudi dans la soirée, entre neuf et dix heures, un bateau chargé de bois que conduisaient M. J. Forgues et son fils, ayant brisé son gouvernail,



chavira, vis-à-vis le quai du Grand Tronc, et ceux qui le montaient purent avec peine se cramponner à la quille et au gouvernail. Les deux infortunés ne purent être secourus à cause de l'obscurité et ils durent passer la nuit entière dans cette périlleuse position, à la merci des vents et des flots, qui les submergeaient à chaque instant.

Ce ne fut que vendredi matin que MM. P. Godbout et Napoléon Paradis, de St. Pierre, Ile d'Orléans, les aperçurent à la place appelée la Pointe au Pavillon, Château Richer. Malgré la violence de la tempête, ils se jetèrent bravement dans une chaloupe et allèrent au risque de leur vie, recueillirent les deux malheureux naufragés, transis de froid et épuisé par la fatigue. MM. Godbout et Paradis méritent les plus grands éloges pour leur conduite en cette occasion.

**Le Canadien, 17 mai 1869, p.2**

### 1869 – Noyade de ? Pouliot

On a trouvé, lundi matin, au milieu du fleuve vis-à-vis Saint-Laurent, Ile d'Orléans, le corps du jeune Pouliot qui s'est noyé, il y a une quinzaine de jours, au débarcadère du Grand-Tronc, à Lévis

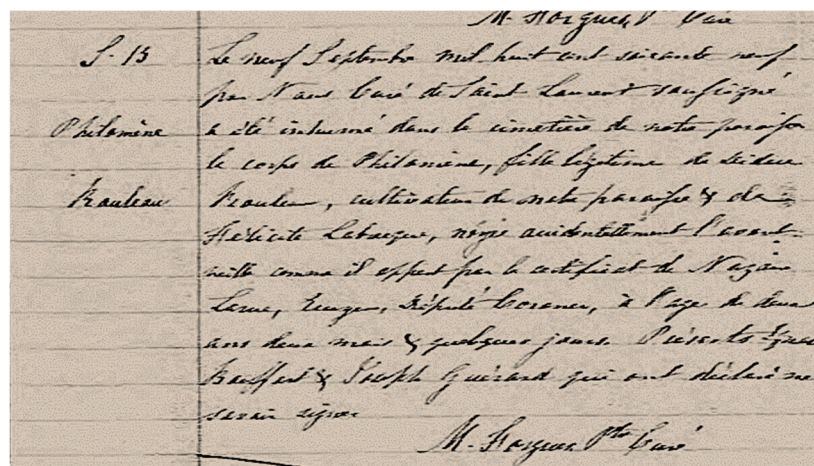
**Le Journal de Québec, 15 juin 1869, p.2**

### 1869 - 7 septembre – Noyade de Philomène Rouleau fille de Didace Rouleau, de St-Laurent

Une petite fille de M. D. Rouleau de St Laurent de l'île d'Orléans, âgée de 2 ½ ans, s'est noyée accidentellement hier, en tombant dans un puit.

**Le Canadien, 8 septembre 1869, p.2**

*Inhumation, le 9 septembre 1867, de Philomène Rouleau*



**Registre de la paroisse St Laurent**

### 1870 - 20 août – Noyade de Jean Ruel, pilote de St-Laurent

#### Signalement

Voici le signalement du malheureux Jean Ruel, pilote, qui s'est noyé dans la nuit du 10 au 11 du courant : Blouse, veste et pantalon en cordé noire; souliers à lacets sur la partie supérieure; chemise blanche; corps de flanelle rouge; caleçon d'étoffe; une montre (patent

lever); une paire de lunettes dans une boîte de fer blanc n'ayant pas de couvert; une bourse en chamois contenant cinq à six piastres, et la clé de son coffre.

M. Ruel demeurait à St. Laurent, Ile d'Orléans.

Les informations seront reçues chez M. Norbert Ruel, No. 37, rue St. Laurent, Lévis et chez Mme Jean Ruel, St. Laurent, Ile d'Orléans.

Les autres journaux sont priés de reproduire.

**Le Courrier du Canada, 24 août 1870, p.3**

Le corps du pilote Jean Ruel, qui s'est noyé, vis-à-vis l'anse des sauvages, pendant la bourrasque de vent, de mercredi dernier, a été retrouvé, lundi, à la pointe Saint-Michel et transporté à sa résidence, à l'Ile d'Orléans, où il a été inhumé, hier matin.

**Le Journal de Québec, 24 août 1870, p.3**

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans le *Le Canadien* du mois d'août.

**1871 - juin – Mort accidentelle de Honoré Plante (55 ans), marin de St Jean**

**Recensement Canada 1871**

**1871 - 22 juillet – Noyade de madame Jinchereau, de St-François**

**Panique à bord du *Montmorency***

Un triste accident, comme il en arrive presque toujours quand les gens s'abandonnent à la peur, est arrivé, samedi à bord du bateau à vapeur *Montmorency*, pendant la traversée de Ste-Famille, Ile d'Orléans à Ste-Anne du Nord. Le tuyau du sifflet à vapeur s'étant désoudé à la hauteur du salon, la vapeur commença à sortir, ce qui surprit les passagers, qui n'ont coutume d'entendre le bruit qu'elle fait en ce cas seulement lorsque le bateau est arrêté. Comme la vapeur sortait en abondance, il en entra dans le salon à travers les fentes de l'enveloppe en bois qui dérobe au regard le mécanisme.

Aussitôt une dame commence à s'inquiéter, et crie au feu ! la peur gagne les femmes et les enfants qui se mettent à courir en tous sens en jetant des grands cris. On dit qu'en cette circonstance plusieurs hommes se firent femmes. Heureusement que plusieurs personnes intelligentes se trouvaient à bord, et en particulier quelques messieurs du clergé. M. le grand-vicaire Hamel, ainsi que M. l'abbé Billion, de Saint-Sulpice, et M. l'abbé Houde du Séminaire, n'ont pas peu contribué à assurer les gens en essayant de leur faire comprendre que le seul danger qu'ils courussent était d'être retardés un peu s'il ne restait pas assez de vapeur pour continuer à marcher.

Malheureusement, dans les premiers moments de trouble une femme, croyant probablement qu'il y avait moins de danger à se tenir en dehors du salon qu'en dedans, eût l'imprudence de sortir par une fenêtre, et comme il n'y a en endroit qu'un faible rebord, elle est probablement tombée accidentellement à l'eau. C'est du moins ce que l'on doit conclure du récit d'un petit enfant qui prétend l'avoir vu sortir par une fenêtre. Quant aux autres

passagers, personne n'en a eu connaissance, et l'on a constaté sa disparition près d'une heure après le soi-disant accident. Il paraît que cette dame, (Madame Jinchereau dit-on, de St-François, Ile d'Orléans) est bien réellement noyée, car elle était sur le bateau quelque temps avant la panique et elle n'est débarquée ni à Ste-Famille, ni à St-François.

Quant au vaisseau, il n'y a que des éloges à donner au capitaine Turgeon et à son équipage. M. Turgeon a conservé le plus grand sang froid, a donné ses ordres tranquillement, fait éteindre les feux, répara immédiatement le malencontreux tuyau, et le vapeur est reparti comme si rien n'était. Trompé par les personnes du quai de Ste-Anne, qui criaient que le bateau aurait assez d'eau pour repartir, le *Montmorency* a effectivement eu assez d'eau pour arriver, mais il lui a fallu demeurer là jusqu'au lendemain matin. Voilà les détails qui nous sont communiqués par un témoin oculaire digne de foi.

**Le Journal de Québec 25 juillet 1871, p.3**

La femme qui s'est noyée, samedi soir, en sautant par une fenêtre du salon du *Montmorency*, se nomme Catherine Dompierre, épouse de Magloire Jinchereau, de St-François, Ile d'Orléans. Elle est âgée de 47 ans. Ceux qui retrouveraient son corps sont priés d'en informer le Rév. M. Fortin, curé de cette paroisse. Voici le signalement de cette femme : blouse de drap noir ; polka rouge; chapeau noir; jupon noir; anneau au doigt. Elle portait un scapulaire et elle avait un peu d'argent sur elle.

**Le Journal de Québec 25 juillet 1871, p.2**

Le corps de madame Ginchereau, qui s'est noyé, l'autre jour, en sautant par la fenêtre du salon du vapeur *Montmorency*, a été retrouvé, jeudi; vis-à-vis la paroisse de St-François, Ile d'Orléans et une enquête a eu lieu le même jour.

**Le Journal de Québec 1 août 1871, p.2**

Enquête - On a trouvé ces jours derniers à St-François, Ile d'Orléans, le corps de madame Ginchereau, noyé le 22 du mois de juillet, en descendant de Québec, à bord du bateau à vapeur le *Montmorency*. L'enquête a eu lieu le 27 du courant, présidée par M. LaRue, écuyer, député-coroner pour l'Ile d'Orléans.

**Le Canadien, 2 août 1871, p.2**

**1871 - 8 décembre – Deux courriers, Jean Ponsant (Ponsard) et François Leclerc, de Saint-Pierre île d'Orléans, se sont noyés**

*Sad case of drowning.*

On Friday morning about 8 o'clock, while Jean Ponsant, the mail courier from the Island of Orleans, and François Leclerc, mail courier for St-Pierre, were crossing the newly formed ice bridge, the ice suddenly gave way under Leclerc, who was a little in advance of Ponsant, and who as he advanced more carefully tested the strength of the ice with a stick. Ponsant leaning over to save his companion was dragged or fell into the water and both were



drowned. Ponsant threw as he fell, the mail bag – which he carried in his hand – back on the ice. The bag was recovered yesterday morning.

The accident happened about ten acres from the point of the Island. Ponsant was much esteemed as a faithful and trustworthy courier. Both he and Leclerc were unmarried. The bodies have not been found.

**The Quebec Chronicle, 11 décembre 1871, p.2**

### *Deux courriers noyés*

Vendredi matin, vers 10 heures, les courriers de la malle de l'Île d'Orléans, MM. Ponsant et Leclerc, se sont noyés en traversant le pont de glace entre Québec et l'île.

**Le Canadien, lundi 11 décembre 1871, p.3 ; Le Quotidien, 11 décembre 1871, p.3 ; L'Opinion Publique, 21 décembre 1871, p.618**

Un bien triste accident est arrivé, vendredi, sur la glace, à peu de distance de l'île d'Orléans. Jean Ponsant, âgé de 49 ans, conducteur de la malle de l'île d'Orléans, et François Leclerc, âgé de 64 ans, de St-Pierre, ont eu l'imprudence de s'aventurer sur la glace récemment prise, pour venir à Québec. Il était à peu près 8 heures du matin. Ils étaient à pied, bien entendu. Tout à coup la glace céda sous le poids de Leclerc qui était un peu en avant de Ponsant, lequel en marchant sondait la glace avec un bâton. Quand il vit Leclerc s'enfoncer, il, courut à lui pour lui porter secours, mais lui-même tomba à l'eau en laissant sur la glace le sac de la malle qu'il portait sur son épaule. On a trouvé samedi le sac à l'endroit où les deux hommes ont dû se noyer, mais leurs corps n'ont pas encore été retrouvés.

**Le Journal de Québec, 11 décembre 1871, p.2**

### **1872 - 12 août – Noyade de Joseph Blouin, marin**

Trouvé – On a retrouvé hier près du quai des Indes, le corps de Joseph Blouin noyé lundi dernier. Ce malheureux était de St. Jean Ile d'Orléans. Il laisse une femme et des enfants.

**Le Canadien, 16 août 1872, p.2 ; Le Courrier du Canada, 16 août 1872, p.1 ; Le Journal de Québec, 16 août 1872, p.2**

**Nom :** Blouin  
**Prénom :** Joseph  
**Profession - métier :** Sailor (Marin)  
**Lieu de résidence :** Québec (Ville : Québec)  
**Âge :** 30 ans  
**Parents :**  
**Date de décès / découverte du corps :** 1872-08-12  
**Date de l'enquête :** 1872-08-15  
**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)  
**coroner :** C.-E. Panet  
**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans le fleuve Saint-Laurent  
**Présence de témoignages :**  
**Remarques :**  
**Langue des documents :** Anglais  
**District judiciaire :** Québec  
**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2671), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec  
**Numéro de dossier :** 130

*Inhumation, le 16 août 1872, de Joseph Blouin*

Le seigneur est malheureusement décédé  
 d'un coup de tête saignée comme inconnu  
 dans la nuit du 12 de cette présente la cause  
 de Joseph Blouin garçon habit de la paroisse  
 St. Roch de Québec, épouse de Mlle  
 Rachel, âgé de vingt et un ans est décédé le  
 douze du présent mois, comme il a été par  
 le rapport des coroners Eugène Panet et  
 de la douze du présent mois, le dit Joseph  
 Blouin âgé de vingt et un ans et six mois  
 Présents à l'inhumation Joseph Dion et  
 Charles Blouin qui a été en vigie.  
 P. Panet pte.

**Registre de la paroisse de St Jean**

**1872 - 13 octobre – Noyade de Camille Lachance (20 ans) apprenti pilote, de St-Jean**

Noyé – Durant la tempête de la nuit dernière, vers 2 heures, comme le remorqueur *Heros*, Capt. Dickey, laissait le quai Crawford. La violence du vent fit que le vapeur vint en contact avec d'autres bâtiments qui l'avoisinaient. Dans les efforts que l'on fit pour le dégager, le capitaine Dickey et un apprenti pilote nommé Lachance, tombèrent à l'eau, et le premier seul a pu être sauvé. Le malheureux Lachance s'est noyé. Il était âgé de 20 ans, et fils de feu le docteur Lachance, de l'Île d'Orléans.

**Le Canadien, 14 octobre 1872, p.2**

De bonne heure, hier matin, pendant la tempête de nord-est qui s'est élevée tout à coup, le capitaine Dickey, du remorqueur *Hero*, de la compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent, et M. Camille Lachance, second pilote du même vapeur, voyant que le bâtiment s'en allait à la dérive du côté où se trouvait le vapeur *Montréal*, se rendirent au quai Crawford pour obtenir un remorqueur qui pût retirer le *Hero* de sa dangereuse position. Ils ne purent réussir et ils s'en retournaient vers le *Hero*, quand, passant sur la passerelle publique près du quai

Connolly, Lachance qui était en avant, tomba dans le fleuve, suivi de près par le capitaine Dickey. Le malheureux poussa un cri en tombant, et, rencontrant une chaloupe dans sa chute, il disparut sous l'eau. Le capitaine pu surnager longtemps et, à force de cris, il attira l'attention de l'ingénieur du *Firefly*, qui lui jeta un câble et le ramena sur la rive, au moment où le capitaine, à bout de forces, allait disparaître à son tour.

A neuf heures, on retrouvait le corps de Lachance à peu près au même endroit où il était tombé, et il fut transporté au magasin de la compagnie des Remorqueurs où l'enquête a eu lieu. Le juré a blâmé la Corporation de ne pas tenir le passage public près du quai de Connolly, suffisamment éclairé.

Le défunt était un jeune homme de 20 ans environ. Il était le fils de feu le Dr Lachance, de Saint-Jean, Ile d'Orléans.

**Le Journal de Québec, 15 octobre 1872, p.2**

Générosité. – On se rappelle la fin tragique dans la nuit du 14 octobre courant, du jeune Lachance, apprenti-pilote à bord d'un des bateaux de la Compagnie de Remorqueurs du St Laurent. Nous avons à ce sujet à citer quelque chose au crédit de la compagnie. Lorsque le corps fut retrouvé, par les ordres des directeurs il fut enseveli, placé dans un magnifique cercueil et expédié de suite par un vapeur à sa famille à l'île d'Orléans; le tout gratuitement avec une somme de trente dollars pour aider la famille qui est pauvre à se tirer d'affaire dans cette triste occurrence, qui fut suivie deux jours après d'une autre non moins funèbre, la mort de Mme Lachance, mère du défunt. La conduite généreuse de la compagnie mérite assurément de ne pas être passée sous silence. – (*Événement*)

**Le Canadien, 23 octobre 1872, p.2**

**Nom :** Lachance

**Prénom :** Camille

**Profession - métier :** Apprenti pilote

**Lieu de résidence :**

**Âge :**

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1872-10-14

**Date de l'enquête :** 1872-10-14

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** C.-E. Panet

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

**Langue des documents :** Anglais

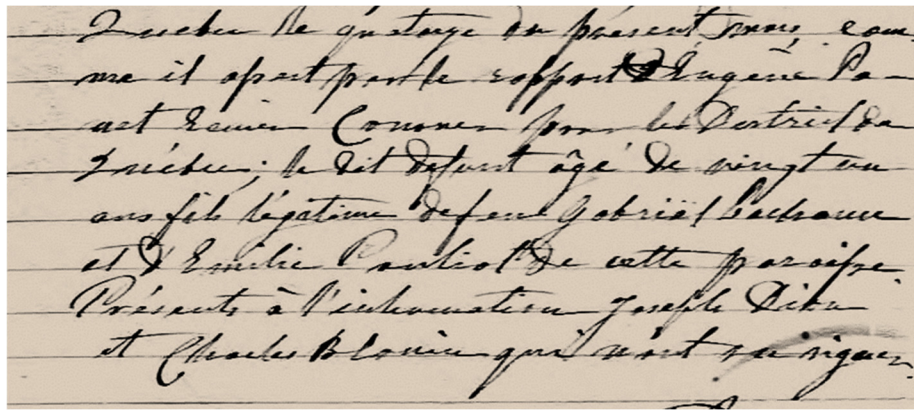
**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2671), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 161



*Inhumation, le 14 octobre 1872, de Camille Lachance*



**Registre de la paroisse St-Jean**

### 1872 – Récompense au capitaine Louis Dugal, de St-Jean

Récompense - Le gouvernement du Canada a fait don d'une lunette marine, au capitaine Louis Dugal, ci-devant de la goëlette *Glen*, de l'Île d'Orléans, en récompenses du zèle qu'il a montré en sauvant l'équipage de la goëlette *Mathilda*, de la Baie Saint-Paul, le 5 décembre 1870.

**Le Canadien, 4 novembre 1872, p.3**

### 1873 - 25 mai – Noyade de George Marcoux (7 ans) de Ste-Pétronille

#### *Noyé*

Un petit garçon de M. George Marcoux, Ile d'Orléans, s'est noyé dimanche en essayant de sauver des billots flottants avec une gaffe. Le petit garçon était âgé de 7 ans.

**L'Événement, 27 mai 1873, p.2 ; Le Canadien, 28 mai 1873, p.3; Le Journal de Québec, 27 mai 1873, p.2**

#### *Boy found Drowned*

Coroner Panet hold an inquest last evening at the parish of St. Francois, lower end of the Isle of Orléans, upon the body of an unknown lad of six or seven years of age, found drowned on the river shore at that place. The body is supposed to be that of a lad named Marcoux, lately drowned at the upper end of the Island

**The Quebec Daily Mercury, 11 juin 1873, 2**

#### *Trouvé noyé*

On a trouvé mardi soir, sur le rivage de la paroisse St. François, Ile d'Orléans, le corps d'un petit garçon de six à sept ans. On suppose que c'est l'enfant d'un nommé Marcoux qui s'est noyé il y a quelques temps.

**Le Canadien, 13 juin 1873, p.3**

Inhumation, le 12 juin, de Jean Marcoux

*in memoriam.*  
 S. 2. Le douzième jour du Mois de Juin mil huit cent  
 soixante trois a été inhumé dans le cimetière de  
 cette paroisse par moi, Evêq<sup>e</sup>, Sou<sup>verain</sup> Signé, le Corps de  
 Jean Marcoux, âgé de sept ans, fils légitime  
 de Georges Marcoux et de Des<sup>dem</sup>ina Melayer  
 de cette paroisse, qui s'était noyé dans le  
 fleuve S<sup>aint</sup> Laurent le vingt-cinq Mai dernier et  
 fut retrouvé le septième jour de ce Mois à St-Bran-  
 cois et dont l'inhumation a été permise par  
 le Coroner après une enquête tenue au jour  
 de ce jour de Juin. Etaient présents. Edouard  
 Marcoux et Georges Marcoux père du défunt  
 qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer.  
 J. J. Herbé. P<sup>re</sup>.

Registre de la paroisse Ste-Pétronille

### 1873 - 1 novembre – Deux noyades

Triste accident – On rapporte que samedi, durant le fort vent qu'il faisait, deux hommes traversaient dans une petite chaloupe, de l'Île d'Orléans à Indian Cove, lorsqu'une énorme vague s'abattit sur la frêle embarcation et la renversa. Ces deux malheureux dont on ne connaît pas encore les noms ont péri dans les flots.

Le Canadien, 3 novembre 1873, p.3 ; Le Journal de Québec, 3 novembre 1873, p.2

### 1875 - 30 octobre – Dix-neuf personnes périssent à Ste Famille

#### Un terrible accident

C'est avec la plus vive douleur que nous accomplissons notre tâche, en annonçant l'un des plus déplorables accidents qui soient arrivés depuis bien longtemps. Le vapeur *Montmorency* partait de son quai, samedi, vers 4 heures, P.M., avec un très grand nombre de passagers et beaucoup de chargement, pour Ste-Famille, St-Anne et St-Joachim.

On sait qu'il n'y a pas de quai à Ste-Famille, et que les passagers débarquent sur un bac que l'on fait venir au large près du bateau. Il pouvait être environ 7 heures, samedi soir, quand il arriva vis-à-vis l'église de Ste-Famille. Le vent soufflait avec une grande violence.

Le débarquement s'opéra sans encombre, et l'on comptait 45 personnes sur le bac et en outre beaucoup d'effets. Pendant que s'opéra le débarquement le vapeur et le bac avaient suivi le courant et se trouvaient un peu éloignés de l'endroit où l'on a coutume de mettre pied à terre. Alors on demanda au capitaine Blouin de remorquer le bac jusqu'à l'endroit où on l'atterrit. Le capitaine y consenti et fit attacher le bac par deux câbles. Au moment où le *Montmorency* se mettait en mouvement un des câbles se rompit et la secousse imprima un mouvement au bac qui le porta sous l'aile du vapeur. Ce dernier qui dansait sur la lame

appuya si fortement son aile sur le bord du bac qu'il le fit pencher, ce qui fit que les 45 personnes furent précipitées à l'eau en même temps avec les barils et autres effets. On peut se faire une idée de la scène émouvante qui s'ensuivit.

*Le Montmorency* s'arrêta immédiatement et le capitaine Blouin organisa le sauvetage avec un sang-froid qui lui fait le plus grand honneur. Il paya lui-même de sa personne comme le dernier homme de son équipage, se jeta sans hésiter à l'eau et réussit à sauver 14 personnes pour sa part. On a remarqué aussi l'acte héroïque d'un jeune homme de St-François, Louis Giguère qui, au péril de sa vie, à arracher à une mort inévitable un nommé Xavier Morency, qui était épuisé et se laissait couler dans l'abîme. Quand le sauvetage fut terminé, on se compta et l'on constata avec stupeur que l'abîme avait englouti treize victimes, dont voici les noms :

Mad. Marquis, épouse de François Marquis, Aug. Marquis, fils, Apollinaire Morency, fils d'Eustache; Xavier Asselin, François Lecomte, fils, Basile Marceau; P. Gosselin, Delle Prémont, J.-B. Drouin, fils, Poulin, fils, J. Lapointe, fils, et deux jeunes hommes de St-Féréol deux frères du nom de Fontaine, qui allaient faire une tournée dans l'Île d'Orléans. A l'exception de ces deux derniers. Tous sont de Ste-Famille.

Parmi ceux qui ont eu le bonheur de se sauver, il en est quelques-uns qui ont été grièvement blessés. On cite, par exemple, M. Basile Marquis qui a eu une épaule cassée. Quelques autres sont malades par suite du froid qu'ils ont enduré. Nous offrons nos plus sincères doléances aux familles que ce malheur éprouve d'une manière si cruelle

**Le Journal de Québec, 2 novembre 1875, p.2**

### *L'accident de samedi*

Nous avons malheureusement six nouvelles victimes à ajouter à elles dont nous avons donné les noms hier, ce qui en porte le nombre à 19. En voici la liste complète, telle que nous

- ✓ Mad. Marquis, épouse de François Marquis;
- ✓ François Lecomte, dit Hébert, fils;
- ✓ Apollinaire Morency et Régis Morency, deux frères;
- ✓ M. Drouin, fils de Jean Drouin;
- ✓ M. Poulin, fils de Jacques Poulin;
- ✓ M. Lapointe, fils de Jean Lapointe;
- ✓ Dlle. Prémont, fille de Magloire Prémont
- ✓ Xavier Asselin;
- ✓ Basile Marceau, père;
- ✓ Joseph Leblond, fils;
- ✓ Fontaine (2);
- ✓ Une dame inconnue
- ✓ Trois chasseurs de Québec, dont nous n'avons pu encore obtenir les noms.



L'un de ces derniers à été retrouvé ainsi que le jeune Lecompte dit Hébert.

Syur ce nombre, comme nous l'avons dit hier, onze sont de Ste-Famille. Nous avons tout lieu de croire cette liste correcte quand au nombre des victimes, il n'y manque que quelques noms que nous connaissons bientôt.

On nous assure que c'est par erreur qu'un journal de cette ville met le fils de Mad. Marquis au nombre des victimes.

**Le Journal de Québec, 3 novembre 1875, p.2**

### *Faits Divers - Lugubre et terrible*

Il est des scènes dans la vie que la plume est impuissante à décrire tant elles sont navrantes. Mais lisez plutôt, lecteurs. Et voyez si celle que nous avons à raconter ici ne dépasse pas même ce que l'imagination peut créer de plus lamentable. Samedi, à trois heures, le vapeur Montmorency quittait son quai, ayant à son bord un grand nombre de cultivateurs de la Ste-Famille et de Ste-Anne. Il faisait alors une vraie tempête du nord-est, et il suffit d'avoir fait voile une fois en cet endroit, par une forte brise, pour savoir combien la mer est mauvaise entre la rive nord de l'Île d'Orléans et les paroisses du Château Richer et de Ste-Anne. Cependant, malgré la fureur des flots, le vapeur se rendit heureusement jusqu'en face de la Ste-Famille. Aussi, est-il bien probable que si cette paroisse eût possédé un quai, on n'aurait pas aujourd'hui à déplorer la perte de 19 malheureux. Les passagers à cet endroit communiquent du vapeur à la terre ferme au moyen d'un chaland. Un premier voyage se fit heureusement. Quarante-deux personnes, hommes et femmes, s'embarquèrent dans le chaland, pour le 2ième voyage. Mais à peine l'embarcation s'était-elle avancée de quelques pieds que le vent et les flots la poussèrent sous l'aile du vapeur, et le roulis de ce dernier la fit sombrer. On attendit alors un cri affreux, poussé par les malheureux qui se débattaient déjà au milieu des vagues en furie et cherchaient vainement leur salut. Les employés du vapeur et les passagers qui étaient encore à bord, se dévouèrent alors au secours de ceux qui se noyaient. Les uns furent saisi par les cheveux, les autres à la gorge, d'autres enfin par les membres, et repêchés sur le pont du vapeur, Mais Hélas ! dix-neuf disparurent à jamais parmi lesquels on compte 15 de la Ste-Famille, deux jeunes gens de Québec qui étaient partis en excursion de chasse, et deux inconnus. Il y eut des actes vraiment héroïques. Un malheureux voyant sa femme se noyer, se lança résolument à l'eau et réussit à la sauver, après une lutte terrible. Un M. Drouin a péri en voulant porter secours à son frère, qui a pu se sauver. Dans l'une des roues du vapeur, on a trouvé deux cadavres se tenant fortement enlacés, et les membres raidis par le froid. Ils ont dû faire de violents efforts, car l'un deux, avait les ongles des doigts entièrement déracinés et la mort n'avait pu leur faire lâcher prise. M. le curé de la Ste-Famille et le docteur se sont rendus à bord du Montmorency et ont

prodigué leurs soins aux malades avec une charité digne d'éloge. Hier, aucun des cadavres n'avait encore été retrouvé. Voici la liste des victimes :

- ✓ Madame Marquis, 60 ans;
- ✓ Mlle Magloire Prémont;
- ✓ M. F. Hébert, 40 ans; M. Drouin, frère de M. Drouin, instituteur;
- ✓ Un petit garçon de 12 ans, on pense que c'est le fils de M. Hébert;
- ✓ M. Xavier Asselin, 60 ans. Il tenait sa petite fille dans ses bras;
- ✓ M. Joseph Asselin, 50 ans;
- ✓ Madame Abraham Asselin dont on a eu aucune nouvelle, probablement périé;
- ✓ M. Pierre Gosselin, 39 ans;
- ✓ Mlle Lapointe; M. Poulin;
- ✓ M. B. Marceau;
- ✓ Deux frères du nom de Fontaine;
- ✓ M. Joseph Leblond;
- ✓ M. Morency;
- ✓ M. Martel, fils;
- ✓ M. Jean Lapointe, fils;
- ✓ Et un cultivateur de St-François.

Parmi ceux qui ont été sauvés, plusieurs sont grièvement blessés. On appréhende même que quelques-uns, succombent à leur douleur.

**Le Courrier du Canada, 3 novembre 1875, p.2**

Note de J.-C. Dionne : C'est à partir de 1869 qu'un regroupement de personnes de la côte de Beaupré et la rive nord de l'Île d'Orléans (Ste-Famille et St-François) présidé par le notaire Léonidas-Gabriel Dick de Ste-Anne, travaillent à mettre en place une compagnie dans le but de desservir leur population par un service de traversier entre Québec et ces municipalités.

En 1871, le vapeur *Tiger* (*Montmorency*) de la Compagnie des Vapeurs de Montmorency entre en fonction.

Des 15 personnes de Ste-Famille ainsi que la personne de St-François qui furent noyées, seuls les corps de Phydime Hébert et de Pierre Gosselin, tous deux de Ste-Famille, furent retrouvés.

**Nom :** Hébert

**Prénom :** Phydime

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge :** 19 ans

**Parents :** Fils de François Hébert

**Date de décès / découverte du corps :** 1875-11-02

**Date de l'enquête :** 1875-11-03

**Lieu de l'enquête :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Coroner :** B. Blouin

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort sur le rivage

**Présence de témoins :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2671), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 104

*Inhumation, le 4 novembre 1875, de Phidime Hébert*

Sept. 18  
Phidime  
Hébert

Le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, nous soussignés, nous soussignés sans inhumé dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Famille, nous soussignés le corps de Phidime Hébert, âgé de dix-neuf ans, et trouvé sur le rivage de la mer, devant nous se présenter pour le verdict au député coroner B. Blouin, lequel, au bout de trois semaines, nous soussignés nous soussignés en cette paroisse. Absent de la paroisse. Il nous soussignés et Applaudes de ce jour signés  
Thérèse Létourneau  
H. Rousseau

**Registre de la paroisse Ste-Famille**

**Nom :** Gosselin

**Prénom :** Pierre

**Profession - métier :** Cultivateur

**Lieu de résidence :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge :** 45 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1876-08-23

**Date de l'enquête :** 1876-08-23

**Lieu de l'enquête :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Coroner :** A.-G. Belleau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans la batture du fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages :**

**Remarques :** Note: deux dates d'enquêtes

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2671), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 111

*Inhumation, le 25 août 1876, de Pierre Gosselin, noyé le 30 octobre 1875*

Le vingt-cinq août mil-huit cent  
soixante-seize nous, prêtre curé,  
vicaire de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, avons  
inhumé dans le cimetière de cette  
paroisse, le corps de Pierre Gosselin,  
noyé le trente octobre del'année mil-  
huit cent soixante-seize, et trouvé mort  
dans le ruisseau le vingt-trois, du courant  
comme il est port par le verdict des  
Coroners Belleau et Angue, âgé de  
quarante-cinq ans. Avant présente l'homme  
Léonard Gosselin fils de son père  
qui ont été avec nous.  
Signé par L. Gosselin  
Pierre Gosselin

**Registre de la paroisse Ste-Famille**



## 1876 - 13 septembre – Noyade de Georges Gagnon, de Ste-Pétronille

**Nom** : Gagnon

**Prénom** : Georges

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge** : 7 ans

**Parents** : Fils de Georges Gagnon

**Date de décès / découverte du corps** : 1876-09-12

**Date de l'enquête** : 1876-09-13

**Lieu de l'enquête** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Coroner** : A.-G. Belleau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent au bout de l'île

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2671), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 119

Note de J.-C. Dionne : aucune information à ce sujet dans *Le Canadien* et *Le Journal de Québec* au cours du mois de septembre.

## 1877 - 7 juillet – Noyade de Paul-Henri Coulombe, de St-Laurent

**Nom** : Coulombe

**Prénom** : Paul-Henri

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 19 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1877-07-06

**Date de l'enquête** : 1877-07-07

**Lieu de l'enquête** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner** : B. Blouin

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé accidentellement

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2317), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 66

Note de J.-C. Dionne : aucune information à ce sujet dans *Le Canadien* et *Le Journal de Québec* au cours du mois de juillet.

|            |  |
|------------|--|
| I-10       | Le neuf juillet mil-huit cent soixante dix-sept, par N. au         |
| Paul Henri | Paris de Saint-Laurent seigneurie a été inhumé dans le cimetière   |
| Coulombe   | de cette paroisse le corps de Paul Henri, fils légitime de défunt  |
| noyé       | Ambroise Coulombe & de Sophie Langlois, noyé accidentelle-         |
|            | ment dans cette paroisse le six du mois susdit à l'âge de          |
|            | deux ans deux mois vingt-cinq jours. Né sous le Signe de la Vierge |
|            | & blême de Coulombe qui n'ont eu signe.                            |
|            | M. Fougère, P <sup>re</sup> Curé                                   |

Registre de la paroisse St-Laurent

## 1878 - 9 avril – Noyade de Apollinaire Aubin, de St-Pierre

Nom : Aubin

Prénom : Apollinaire

Occupation :

Lieu de résidence : Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, l'Île-d'Orléans, Québec)

Âge : 5 ans et 2 mois

Parents : Fils d'Octave Aubin, meunier

Date de décès : découverte du corps – 1878-04-09

Date de l'enquête : 1878-04-11

Lieu de l'enquête : Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, l'Île-d'Orléans, Québec)

Coroner : B. Blouin

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Noyé accidentellement

Présence de témoignages :

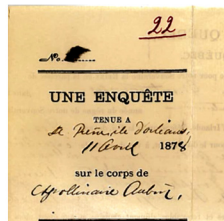
Remarques :

Langue des documents : Français

District judiciaire : Québec

Source : Centre d'archives de Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353\2317), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 22



PROVINCE DE QUÉBEC, }  
DISTRICT DE QUÉBEC.

**UNE ENQUÊTE**

Instituée et prise pour notre Souveraine la REINE en la paroisse de St. Pierre de l'Île d'Orléans  
dans le comté de Montmorency, dans le district de Québec, le onzième jour de Avril  
dans la quarante-troisième année du règne de notre Souveraine DAME VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et de l'Irlande, Défenseur de la Foi, devant Jos. Broy. Blouin écuyer, Coroner de notre dite  
REINE, dans et pour le dit District, à vue du corps de Apollinaire Aubin, âgé de cinq ans et deux mois, fils  
d'Octave Aubin, meunier, de la paroisse de St. Pierre alors et là gisant mort, sous le serment de  
Henri Lavoine, Président, René Joubert, Paul Lapointe, Séverin Bédard,  
Monsieur Joseph Fortland, Joseph Plante, Octave Carlier, Olympe Hapite,  
Théophile Cournoy, Pierre Turcotte, Maglarie Fortland, François Leclerc  
hommes honnêtes et recevables, dûment choisis; et qui étant alors et là dûment assermentés et chargés de s'enquérir pour notre dite Souveraine la  
REINE, quand, où, comment et de quelle manière le dit Apollinaire Aubin est mort, disent sous serment :  
Que le dit Apollinaire Aubin le neufième jour d'Avril de l'année  
quarante-trois, en la paroisse susdite, en descendant de l'Île d'Orléans.  
S'est Noyé accidentellement.

EN FOI DE QUOI, aussi bien le dit Coroner, que le dit Henri Lavoine  
le président des dits jurés, pour lui-même, et le reste des jurés, et en leur présence ont à cette enquête apposé leurs signatures et sceaux, les  
jour et an susdits.

Jos. Broy. Blouin - CORONER.  
Henri Lavoine PRÉSIDENT.

### 1878 - 13 mai – Noyade de Fabien Lachance, pilote de St Jean

Fabien Lachance, pilote, de Saint-Jean, Ile d'Orléans, s'est noyé, hier, en voulant monter d'une chaloupe dans une barque, vis-à-vis l'île aux Grues. Il est tombé malheureusement entre la chaloupe et la barque et n'a pu être sauvé. Son corps n'a pas encore été retrouvé. Le défunt laisse une femme et trois enfants.

**Le Journal de Québec 14 mai 1878, p.2**

#### *Noyé*

M. Fabien Lachance, fils de R. Lachance, s'est noyé, vis-à-vis l'île aux Grues le 13 courant. Il était marié et père de trois enfants. Son corps n'a pas encore été trouvé, malgré les nombreuses recherches que l'on a faites depuis l'époque fatale.

**Le Canadien, 14 mai 1878, p.2**

### 1878 - ? mai – Noyade de David Bouffard, de St-Laurent

M. David Bouffard, ci-devant de St-Laurent, Ile d'Orléans, s'est noyé accidentellement la semaine dernière dans la rivière Muskégons, dans le territoire de l'ouest.

**Le Canadien, 21 mai 1878, p.2 ; Le Journal de Québec, 21 mai 1878, p.2 ; Le Courrier du Canada, 21 mai 1878, p.2**

### 1878 - 24 octobre – Noyade de Jean Pouliot, de St-Jean

Mercredi soir, M. Jean Pouliot, âgé de 24 ans, cuisinier à bord de la goëlette *Jeune Perdrix* maintenant au quai Morrison, près de la rue St-Paul, et récemment arrivée de Ste-Anne des Monts, demanda dix centins au capitaine pour aller s'acheter du tabac. Lorsqu'il fut sur le quai, il s'exclama sur l'obscurité de la nuit. Environ dix minutes après M. Jacques qui était dans une goëlette auprès, entendit un bruit semblable à celui produit par la chute d'un corps pesant dans l'eau. Il s'empressa de se rendre compte de ce qui venait d'avoir lieu et une chaloupe fut dirigée au secours de M. Pouliot, car c'était lui qui venait de tomber à l'eau. Le malheureux avait cessé de vivre au moment où on l'a tiré de l'eau. Le verdict du jury a été «trouvé noyé». Une heure environ avant ce pénible accident, un autre homme était tombé à l'eau, mais après beaucoup de difficultés on est parvenu à le sauver et à le rappeler à la vie en le roulant sur des barils afin de lui faire vomir l'eau qu'il avait bue en quantité considérable.

**Le Canadien, vendredi 25 octobre 1878, p.2**

Dans la soirée de mercredi, Jean Pouliot, âgé de 24 ans, cuisinier à bord de la goëlette *Jeune Perdrix*, au quai Morrison, rue St-Paul, demanda au maître du bâtiment dix centins pour s'acheter un peu de tabac, et débarqua en disant qu'il faisait une noirceur affreuse. Dix minutes après, le malheureux tombait à l'eau en jetant un grand cri qui fut entendu des bâtiments voisins, et on organisa immédiatement des secours. Pouliot fut promptement retiré de l'eau, mais il était mort. Un autre homme, à peu près une heure auparavant était tombé du haut du quai, mais on avait pu le sauver.

**Le Journal de Québec, 25 octobre 1878, p.2**



**Prénom :** Jean

**Profession - métier :** Cuisinier à bord de la goélette «Jeune perdrix»

**Lieu de résidence :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge :** 24 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1878-10-23

**Date de l'enquête :** 1878-10-24

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** Alf. Belleau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans la rivière Saint-Charles

**Présence de témoignages :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS777 (1960-01-353/2352), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 179

*Inhumation, le 26 octobre 1878, de Jean Pouliot*

A. 19  
Jean  
Pouliot

Le vingt six octobre mil huit cent soixante dix-huit, nous prêtre curé susigné, nous inhumons dans le cimetière de cette paroisse Jean Pouliot, âgé de vingt quatre ans, noyé dans le port de Québec l'ayant vu, comme il appert par le certificat de sonneur le coroner Belleau et dote du vingt quatre des présents. Mais dit fils légitime de feu Jean Pouliot et de Séraphine Piquet de cette paroisse. De son mariage avec Jeanne Louise Lacroix qui ont été ses époux. — M. L. Lacroix

**Le Registre de la paroisse St-Jean**

**1879 - 7 septembre – Sauvetage de MM. Gaulin et Poulin**

Dimanche dernier, MM. Gaulin, de St-François, et Poulin, de Ste-Famille, Ile d'Orléans, se rendirent à l'Ile Madame en chaloupe, pour y faire la pêche au bar, et chavirèrent entre ces deux îles.

Les deux infortunés furent recueillis par quelqu'un qui vit l'accident de l'Ile Madame et qui vola aussitôt à leur secours dans une embarcation.

Ces deux pêcheurs ont bien failli se noyer. Quant à leur chaloupe, elle fut remorquée à Québec par une goélette qui passa auprès quelques instants après l'accident.

**Le Courrier du Canada, 10 septembre 1879 p.2 ; La Patrie, 11 septembre 1879, p.3**

MM. Gaulin, de Saint-François, et Poulin, de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, revenaient, dimanche, de l'Ile Madame lorsqu'un coup de vent fit chavirer leur chaloupe et ils furent



précipités à l'eau. Tous deux par bonheur ont été sauvés par une petite embarcation de l'Île Madame. C'est sans doute leur chaloupe que le capitaine Fillion a rencontrée, dimanche au soir, vis-à-vis Saint-Laurent.

Le Journal de Québec, 10 septembre 1879, p.2 ; La Minerve, 11 septembre 1879, p.3

### 1879 - 5 octobre – Noyade de Louis Poulin, meunier

#### Probablement mort

Louis Poulin, meunier de St-Jean I. O. parti de St-Joseph de Lévis, dimanche le 5 du courant et chaviré en chaloupe près de la batture d'en haut de l'île-Madame, dans l'après-midi du même jour, et probablement noyé.

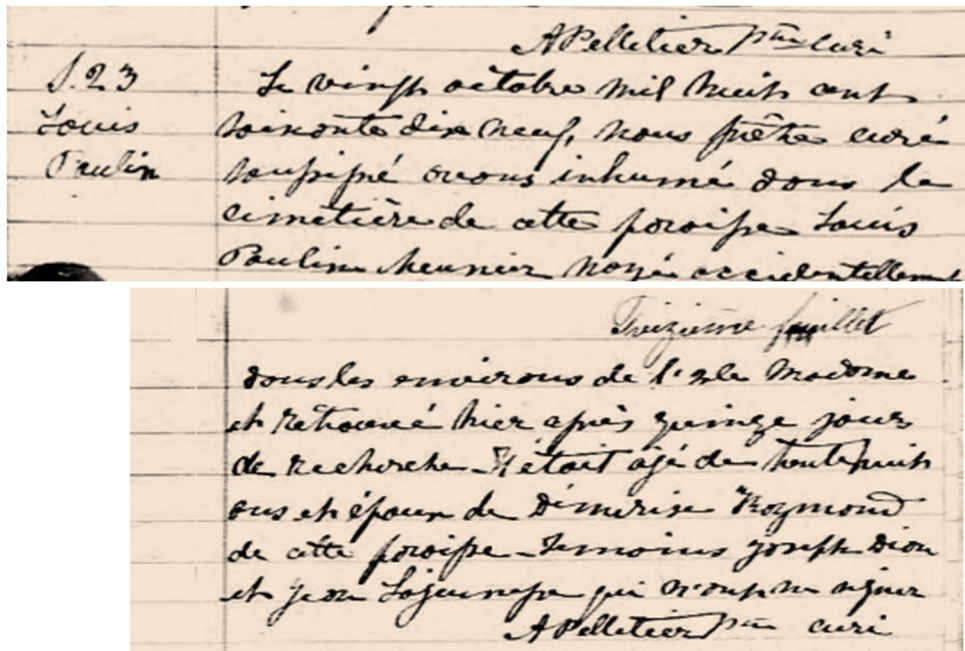
Ci-joint son signalement : âgé de 39 ans, taille d'environ 6 pieds, cheveux et moustache, blondes, blouse brune et col de la même couleur, pantalon et veste en tweed lilas, chemise de guillaume barré, cravate en soie bleue carottée, corps et caleçons en laine grise tricoté, bas gris rempiétés en laine blanche, 2 scapulaires un noir et un bleu.

Toutes les personnes qui le trouveront sont priées d'une prendre bien soin et d'en avvertir immédiatement le révérend Antoine Pelletier, curé de St-Jean île d'Orléans (*Communiqué*)

Le Canadien, 13 octobre 1879, p.2

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Journal de Québec*, *Le Courrier du Canada*, du 6 au 15 octobre.

### 20 octobre inhumation de Louis Poulin



Registre de la paroisse de St-Jean

### 1880 - 2 juillet – Noyade de ? Gagnon (17 ans) de St-Jean)

Vendredi soir, quatre petits garçons qui s'étaient aventurés sur le fleuve dans un canot, à St-Jean, île d'Orléans, sont tombés à l'eau par suite du chavirement de l'embarcation, et l'un d'entre eux nommé Gagnon, âgé de 17 ans, s'est noyé.

Son corps n'a pas encore été retrouvé. Les personnes qui en pourraient donner des nouvelles, sont priées de les faire parvenir à son père M. Louis Gagnon de St-Jean.

Voici le signalement : Blouse et pantalons en serge noir; chemise grise, barré de noir, en étoffe du pays; bottes sauvages ressemelées; cravate rouge tachetée

**La Patrie, 7 juillet 1880, p.1**

### 1880 - 30 septembre – Noyade de Pierre Blouin, menuisier, de St Jean

#### *Le Noyé*

Jeudi dernier à St Jean de l'île d'Orléans, M. Pierre Blouin, menuisier, âgé de 42 ans, s'est noyé dans le fleuve vis-à-vis de l'église. Voici son signalement : Taille, 5 pieds 6 pouces; front dégagé et cheveux grisonnant; il portait un habit et pantalon de tweed foncé et chaussures avec gros clous en dessous; dans ses poches de pantalons doit se trouver un paquet de clefs attachées à un anneau en fer plat. Il n'a pas encore été retrouvé et tous renseignements devront être transmis au révérend M. André Pelletier, curé de St Jean-île d'Orléans

**Le Canadien, mardi 5 octobre 1880, p.3; Le Courrier du Canada, 5 octobre 1880, p.2**

### 1880 – Louis Lepage, navigateur de St François, noyé lors du naufrage du 21 novembre 1880

Référence : Acte 607 du 2 novembre 1889 du notaire Georges Émile Larue

### 1881 - 27 mai – Naufrage de la Goëlette No.4 des pilotes, 5 noyés, dont Joseph Genest, apprenti-pilote, de Beaulieu, Île d'Orléans

La nouvelle a été apportée, samedi, en cette ville, que cinq hommes se sont noyés dans la journée, au Bic. Une petite chaloupe partit du Bic pour aller transporter au large, à un navire qui demandait un pilote, Magloire Mercier, âgé de 63 ans, pilote de cette ville, demeurant rue Sault au Matelot. La chaloupe était manœuvrée par trois apprentis pilotes et un cuisinier, ce dernier est un homme marié demeurant à Rimouski, nommé Théodore Ouellet. Les autres étaient A. Pelletier, de Saint-Michel, F.X. Lavoie, de Saint Luc, et Joseph Genest, de Beaulieu, Ile d'Orléans.

Une tempête de nord-est soufflait dans le temps et une vague d'un volume extraordinaire passa sur la chaloupe et l'engloutit sans qu'on pût le prévoir un instant. Tous eux qui montaient l'embarcation furent noyés

**Le Journal de Québec 23 mai 1881, p.3**

#### *Un Malheur*

Vendredi, vers les 2 hrs du matin, la chaloupe de la goëlette No 4 des pilotes a chaviré devant la station du Bic. La mer était grosse et la chaloupe chavira. Il y eut 5 pertes de vie : M. Mag. Mercier, pilote, âgé de 63 ans, demeurant dans la rue Sault-au-Matelot, Basse-Ville. La

victime laisse une femme et huit enfants. MM. A. Pelletier, de St Michel; F.-X. Lavoie, de Ste Luce et J. Genest, de Ste Pétronille. La 5ème victime est un nommé T. Ouellet, de Rimouski.

**Le Canadien, 27 mai 1881, p.3**

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Courrier du Canada*.

### **1881 - 6 août – Noyade d'Alfred Turgeon, pilote de St-Jean**

Au moment de mettre sous presse, nous regrettons d'apprendre que Monsieur Alfred Turgeon, jeune pilote, s'est noyé, samedi dernier, entre 5 et 6 heures du soir, en face de sa résidence, à St-Jean Ile d'Orléans, près de la rivière Maheux.

Comme on le sait, à cette heure-là, samedi soir, le vent de nord-est était très fort. M. Turgeon commit, malgré cela, l'imprudence de s'embarquer dans un petit esquif pour aller à la rencontre d'une chaloupe dans laquelle se trouvait son beau-père.

A peine avait-il mit le pied dans cette frêle embarcation que l'esquif chavirait, à quelques pieds seulement du rivage.

Chose extraordinaire et inexplicable, comme dans plusieurs circonstances du même genre d'ailleurs, l'infortuné Turgeon était un des plus habiles nageurs, et il n'a pu se sauver lui-même, bien qu'en plusieurs occasions, il ait trouvé moyen de sauver plusieurs personnes à la veille de se noyer.

Lorsque la mer se fût retirée du rivage, à demi-marée, on a aussitôt retrouvé et retiré de l'eau le cadavre du malheureux pilote.

M. Turgeon n'était âgé que de 27 ans. Il laisse une jeune femme bien désolée et deux enfants en bas âge. Ses nombreux amis regretteront longtemps sa perte; la famille qui vient d'être cruellement éprouvée voudra bien accepter nos condoléances les plus sincères.

L'ami qui nous donne les détails de cette triste noyade nous apprend qu'il est déjà arrivé plusieurs accidents du même genre à l'endroit où M. Turgeon vient de perdre la vie.

Les funérailles doivent avoir lieu demain matin entre huit et neuf heures à St-Jean.

**L'Électeur, 8 août 1881, p.2**

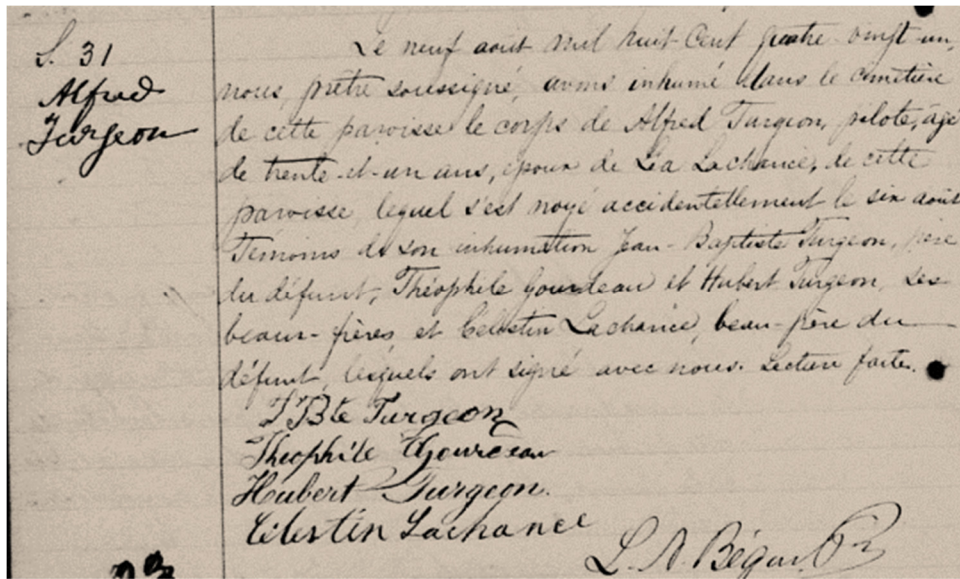
UN TRISTE ACCIDENT – M. Alfred Turgeon, pilote âgé de 30 ans, s'est noyé samedi vis-à-vis de la paroisse St-Laurent, Île d'Orléans, à peu de distance de sa demeure. Le défunt était parti en chaland (flat) pour aller au-devant de son beau-père qui arrivait de Québec en chaloupe. Rendue à mi-chemin environ, l'embarcation chavira et M. Turgeon disparut au milieu de flots pour ne plus revenir à la surface. Son corps a été retrouvé peu d'instants après.

On suppose que M. Turgeon a voulu se déchausser, une fois qu'il était à l'eau, afin de mieux nager, car lorsqu'il a été retiré de l'onde, une de ses bottes manquait.

M. Turgeon s'est noyé à six pieds d'eau, cependant c'était un habile nageur et d'une grande force musculaire.

**Le Canadien, 8 août 1881, p. 3.**

*Inhumation, le 9 août 1881, de Alfred Turgeon*



*Le Canadien*, 8 août 1881, p.3

**1884 - 2 mai – Noyade d'Éloi Martineau, de Ste-Famille**

Un nommé Éloi Martineau, célibataire âgé de 66 ans de Ste-Famille, Isle d'Orléans, a été trouvé noyé, hier matin, sur la plage de l'endroit.

*Le Canadien*, mai 1884, p. 3

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Courrier du Canada*

**Nom** : Martineau

**Prénom** : Éloi

**Profession - métier** : Journalier

**Lieu de résidence** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge** : 66 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1884-05-02

**Date de l'enquête** : 1884-05-03

**Lieu de l'enquête** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Coroner** : J.-A. Garneau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Trouvé mort sur le rivage du fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages** :

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

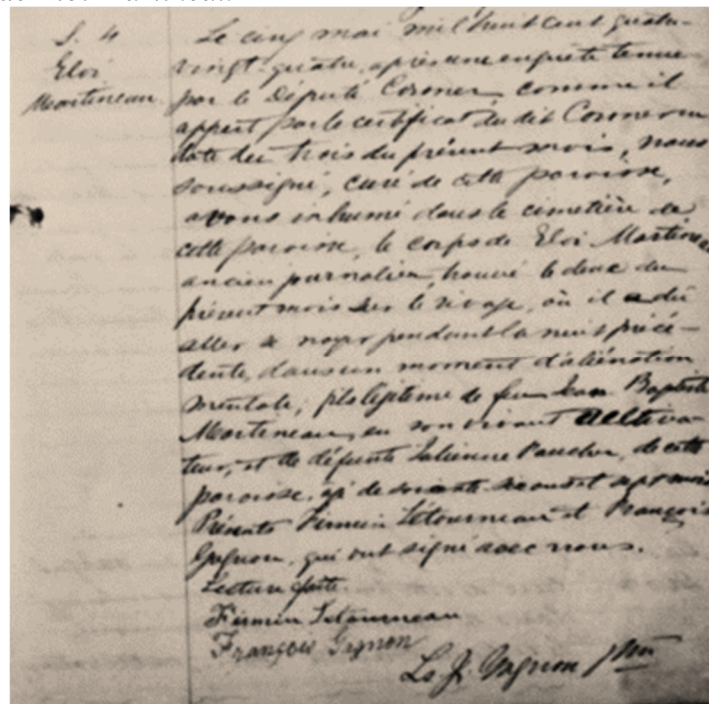
**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2319), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 16



## Inhumation, le 5 mai 1884, de Éloi Martineau



Registre de la paroisse Ste-Famille

## 1886 - 7 juillet – Noyade de Désiré Lachance

Un pénible accident vient de jeter le deuil dans une famille actuellement en promenade à St-Laurent, Ile d'Orléans.

Deux jeunes messieurs Lachance, récemment arrivés avec leurs familles des États-Unis, et en visite chez leur oncle, M. François Antoine Gosselin, de St-Laurent, s'embarquaient mercredi dans une chaloupe pour aller rendre visite à un parent qui demeure à Beaumont. Un petit bac suivait la chaloupe.

Comme la chaloupe avait un trop fort tirant d'eau pour leur permettre de gagner la rive de Beaumont, les deux jeunes gens prirent place dans le bac qu'ils avaient remorqué derrière leur chaloupe. C'était une grave imprudence, car le petit esquif ne pouvait contenir qu'une personne. Il chavira aussitôt et les deux jeunes Lachance tombèrent à l'eau. L'un d'eux pu, en faisant des efforts surhumains, remonter à la surface du fleuve et regagner le rivage, mais l'autre, M. Désiré Lachance, ne reparut plus. On envoya au secours; mais on ne repêcha qu'un cadavre, qui fut incontinent transféré dans une chaloupe à St-Laurent.

C'est à monsieur l'abbé Herménégilde Bouffard qu'échut la délicate et pénible tâche d'annoncer cette douloureuse nouvelle à la jeune femme du noyé. On devine ce qui s'est passé. Madame Désiré Lachance était venue à St-Laurent, en compagnie de son mari et d'un tout jeune enfant, revoir le siens, et un épouvantable malheur l'y attendait. La douleur de cette jeune femme est inexprimable et il a fallu les bonnes paroles de monsieur l'abbé Bouffard pour lui rendre moins amer le sacrifice d'une vie qui lui était chère.

M. Désiré Lachance était âgé de 25 ans et n'était marié que depuis l'hiver dernier.

**Le Courrier du Canada, 9 juillet 1886, p.2 ; Journal des campagnes, 15 juillet 1886, p.12**

**Nom** : Lachance

**Prénom** : Désiré

**Profession - métier** : Journalier

**Lieu de résidence** : États-Unis

**Âge** : 26 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1886-07-07

**Date de l'enquête** : 1886-07-08

**Lieu de l'enquête** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner** : J.-A. Garneau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé accidentellement

**Présence de témoignages** :

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2320), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 40

## 1887 - 6 août – Noyade de M Alexis Vézina, pilote, de St Laurent

### *Catastrophe présumée*

Nous avons annoncé par dépêche, hier, la noyade présumée de trois personnes à l'Ile-aux-Grues. Voici ce que dit l'*Evénement* à ce sujet :

M. F.M. Lachaine, inspecteur du cadastre, son frère Joseph Lachaine, arpenteur, et leur beau-frère M. Alexis Vézina, pilote, se sont embarqués à St-Laurent, Ile d'Orléans, vers 7 heures samedi soir, sur une chaloupe pontée que leur avait louée M. Fillion, pour aller passer le dimanche chez leurs vieux parents, à l'Ile-aux-Grues, Ils devaient être de retour dans les vingt-quatre heures, et cependant non-seulement ils n'ont pas reparu, mais on n'a retrouvé aucun vestige de nature à faire connaître leur sort.

Lundi, on n'était pas encore trop alarmé, car ils pouvaient avoir différé leur retour ou avoir relâché quelque part pour une raison ou pour une autre; mais mardi on n'y tint plus et les recherches commencèrent dans toutes les directions. Comme il était possible qu'ils eussent fait naufrage et qu'ils eussent réussi à atteindre un des ilots voisins de l'Ile-aux-Grues, on s'y rendit ainsi qu'aux îles de ce groupe, mais on ne découvrit rien.

Les appréhensions redoublèrent alors et des dépêches télégraphiques furent transmises ce matin à toutes les stations sur les deux rives du fleuve. De partout on reçut la même réponse : On n'a rien vu.

L'un des deux beaux-frères des trois malheureux, M. Lavoie, est revenu ce matin de l'Ile-aux-Grues et il rapporte qu'ils n'y sont pas allés. Ils est donc probable qu'ils ont péri. Comment ? On se perd en conjectures à ce sujet. Quoiqu'ils ne fussent pas navigateurs, MM. Lachaine entendaient la manœuvre presque aussi bien que leur beau-frère M. Vézina, qui est pilote et tous trois étaient très prudents.

Leur embarcation était lestée de 1800 lbs de fer, et il est possible qu'elle ait été submergée en se trouvant dans le sillage de quelque steamer. Dans ce cas, tout est allé au fond. Il est peu probable que la chaloupe ait été coulée par un bâtiment quelconque ou qu'elle ait touché un écueil quelque part. D'un autre côté, il n'y a pas eu de coup de vent samedi soir.

Les choses en sont là, et le désespoir des familles et des parents de ces infortunés, qui sont mariés tous trois, est impossible à décrire.

Si la mort de ces trois hommes devient un fait acquis, il n'y aura qu'une voix pour regretter un si grand malheur et pour compatir à la douleur des êtres chers qu'ils laissent.

M. François Lachaine était mêlé à toutes les bonnes œuvres, et lui et son frère étaient de parfaits gentilshommes qui ne comptaient que des amis. M. Vézina n'était pas moins estimé. M. Guilbault du ministère des travaux publics, qui avait été sur le point d'accompagner ses amis, y avait renoncé sur les instances de sa femme.

Inutile de dire que cette catastrophe présumée fait depuis hier le sujet de toutes les conversations.

**La Presse, 11 août 1887, p.3**

### *La noyade de l'Île-aux-Grues*

#### *Nouveaux détails*

Lorsque les deux frères Lachaine sont partis de St-Laurent, Ile d'Orléans, ils s'en allaient à l'Île-aux-Grues voire leur mère qui est dangereusement malade, et ce n'est que sur les instances de sa femme que leur beau-frère, le pilote Vézina, les accompagna. Comme l'atmosphère froidissait, celui-ci passa deux pantalons et deux chemises sans compter une veste et un habit.

Ce qui indique que cet infortuné, qui nageait comme un poisson, a fait tout ce qu'il a pu pour sauver sa vie, c'est que lorsqu'on l'a retrouvé, il ne portait plus qu'une chemise et un pantalon.

On se perd en conjecture au sujet de la cause de l'accident, Il parait certain toutefois que celui-ci est arrivé non loin de l'Île aux-Grues, vers dix heures, et qu'il a été déterminé par un coup de vent. Car on a acquis la preuve que contrairement à ce que l'on pensait, il y a eu samedi de petites bourrasques. C'est du moins ce que rapportent un pilote qui remontait le fleuve avec un navire et un cultivateur du bout de l'île dont les meules de foin ont été renversées.

On conçoit facilement que lestée comme elle était, l'embarcation n'a pu supporter une bourrasque même légère. En outre, elle portait trop de toile. Il n'est pas probable que les frères Lachaine fussent couchés dans la cabine au moment de la catastrophe, attendu que le voyage qu'ils faisaient ne prend d'ordinaire que 2 ½ à 3 heures. es frères Lachaine ne savaient pas nager, dit-on.

Dès que le cadavre de M. Vézina a été trouvé, le curé de l'Île-aux-Grues, M. l'abbé McGrath, a dépêché une chaloupe à St-Laurent pour en informer la famille du défunt.

M. Vézina était âgé d'environ 33 ans et pilote de son état. Il laisse une veuve (née Julie Lachaine) et une petite fille de 7 ans. Il habitait St-Laurent.

M.F. M Lachaine, qui était âgé d'environ 40 ans, était inspecteur de cadastre. Il habitait rue St-François, à Québec, et était en villégiature pour l'été à St-Laurent avec sa famille. Il était marié à Mlle Lavoie de l'Île-aux-Grues, sœur de M. Charles Lavoie, employé civil, et de M. le Dr Lavoie, de l'Islet, ancien commandant de la Canadienne. Il laisse une veuve et deux enfants, un garçon de 12 ans et une fille de 3 ans.

M. Joseph Lachaine, son frère, qui était arpenteur, était âgé de 33 ans et habitait à l'angle des rues Richardson et la Chapelle à Québec. Sa femme (née Lepage) était en promenade chez ses parents à Sandy Bay, et il était allé passer le dimanche chez son frère à St-Laurent, où il fut alors résolu de se rendre à l'Île-aux-Grues. Il n'avait qu'un fils adoptif qui est enfant de feu M. Jacob Lepage architecte, son beau-frère.

Les familles de ces infortunés sont montées hier matin à Québec et sont redescendues à l'Île-aux-Grues par l'Intercolonial. Hier après-midi, on n'avait pas encore trouvé les cadavres des frères Lachaine.

Voici leur signalement : M. François Lacaine : grandeur 6 pieds 3 pouces, portait barbe noire, souliers de veau, pantalon noir et gris, habit noir en serge, veste en tweed noir et blanc, caleçon coton blanc, linge marqué : L. Lachaine ou F.L.; montre en argent, scapulaire.

Joseph Lachaine : grandeur, 6 pieds, habillement en tweed gris clair, chemise blanche, portait une légère moustache noire, montre d'or à remontoir et couvert.

La famille Lachaine, qui était très nombreuse compte aujourd'hui parmi ses membres 7 veufs et veuves! Une dépêche de Montmagny annonçait hier soir que le cadavre de M. François Lachaine avait été retrouvé de bonne heure sur la grève de St-Valier. Une roue qui probablement faisait partie des agrès du yacht était près du cadavre.

**Le Courrier du Canada, 12 août 1887, p.2**

**Nom :** Lachaine

**Prénom :** François

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** île d'Orléans

**Âge :** 38 ans et 9 mois

**Date de décès / découverte du corps :** 1887-08-11

**Date de l'enquête :** 1887-08-12

**Lieu de l'enquête :** Saint-Antoine (Paroisse : Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, Québec) (Île-aux-Grues)

**Coroner :** Joseph Marmette

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Trouvé noyé (Fleuve Saint-Laurent)

**Présence de témoignages :** Oui

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Montmagny

**Source :** BAnQ Québec, TP9,S17,SS26 (1960-01-359/28), Fonds Cour du banc du roi, Greffe de Montmagny

**Numéro de dossier :** 675



## 1888 - 27 avril – Deux goélettes de l'île d'Orléans prises dans les glaces

*Sauvetage**Soixante personnes en danger**Quatre embarcations prises dans la glace*

Vers huit heures, vendredi soir, quelques chaloupiers qui stationnaient près de la gare de L'intercolonial entendirent des cris qui partaient du fleuve : « Au secours! Je me noie!» Alors n'écoutant que leur dévouement et confiants dans leur habileté à manier l'aviron et à conduire le canot MM. Ed. Bolduc, Pierre Dupré, Frs. Bolduc, Alfred Leclerc, Louis Bégin, saisirent une embarcation qu'ils lancèrent dans le fleuve. Monter en chaloupe et diriger la proue vers le lieu d'où partaient les cris fut pour eux la première et la seule pensée.

Après beaucoup de difficultés et après avoir couru des dangers sans nombre, les braves chaloupiers atteignirent l'endroit où ils supposaient devoir trouver des hommes en danger. L'obscurité était si grande, que c'est à peine s'ils purent distinguer deux goélettes, la «Xavier Pouliot» et la «Xavier Lachance» prises toutes deux dans les glaces. Rendus près des goélettes en question, ils apprirent que celle-ci venaient de l'île d'Orléans, qu'il y avait environ 40 personnes dont deux femmes à bord. Comme il était impossible de recueillir dans un seul canot un aussi grand nombre d'hommes, il fut décidé de demeurer près des vaisseaux et d'attendre le reflux. On était alors vis-à-vis le Cap Blanc. Enfin après trois heures de travail et guidé par la lumière électrique du marché Finlay, on parvint à dégager les goélettes et à les ramener à ce quai. Elles n'avaient subi que quelques légers dommages. Personne n'a été blessé.

Inutile de reproduire les expressions de gratitude et de remerciement que les pauvres gens prodiguèrent à ceux qui les avaient sauvés en exposant leur propre vie, car ils se croyaient surs de périr d'un moment à l'autre.

Pendant toute la nuit les gens de ces deux goélettes ont entretenu des craintes au sujet d'un autre yacht dont le propriétaire a nom Louis Lachance. A bord de ce dernier il y avait à peu près vingt personnes et une quantité considérable de provisions.

Parti de St-Laurent, Île d'Orléans, tard vendredi soir, à 2 h. samedi après-midi on n'avait encore aucune nouvelle de ce yacht. De vieux marins sont d'avis que M. Lachance a réussi à se mettre à l'abri du quai de St-Jean par le courant de la mer baissante l'aurait conduit.

Samedi matin, à 9 h. un autre marin a durant plusieurs minutes, cru que son embarcation allait sombrer. Voici les détails.

De bonne heure samedi matin, M. Barthélemy Pouliot, de St-Laurent de l'île, s'est mis en route pour Québec. Il était accompagné de plusieurs personnes et était monté sur une chaloupe d'à peu près trente pieds de quille. Le courant entraîna l'embarcation jusque vis-à-vis l'église du Cap Blanc. Au baissant on réussit à se diriger sur le quai du marché Finlay et tout alla bien jusqu'à ce qu'on fût rendu en face du quai Napoléon. A cet endroit était échouée une énorme banquise, et au moment où l'embarcation en approchait, cet énorme

morceau de glace, dont la base s'était brisée sous la force du courant, a soudainement changé de position, la base remplaçant le sommet. A ce moment la chaloupe de M. Pouliot était à deux pieds de la banquise et elle est venue en collision avec cette dernière. Heureusement pour ceux qui étaient à bord, le choc ne fut pas violent et on parvint à placer la chaloupe à l'abri entre les quais Finlay et Napoléon.

**L'Électeur, lundi 30 avril 1888, p.2**

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans le *Journal de Québec, Le Canadien*, du 28 avril au 2 mai; *Journal des campagnes*, avril et mai,

## 1891 – Le noyé du *Muriel*

?? août – Le jeune français du nom de Jean-Marie Feutron, qui s'est noyé dernièrement à bord du *Muriel*, avait passé l'hiver dernier à Ste-Famille, Ile d'Orléans. Les jeunes gens de la paroisse associés au Rosaire Vivant, lui ont fait chanter un service, mercredi dernier, à l'église Ste-Famille. Le défunt était membre de cette société.

**L'Électeur, 19 août 1891, p.2**

## 1892 - 11 juin – Sauvetage à St-Laurent

Samedi dernier, la paroisse de St-Laurent, Ile d'Orléans, a été le théâtre d'un accident qui aurait pu plonger dans le deuil quatre familles.

C'était à l'heure de la marée basse. Comme on est marin de bonne heure dans cette paroisse, il arrive assez souvent que des bambins d'une dizaine d'années ne craignent pas de s'aventurer sur les eaux plus ou moins agitées du fleuve. Cette fois-là, vers huit heures du matin, on pouvait voir prendre le large, dans une chaloupe d'une quinzaine de pieds, à six navigateurs en herbe, les enfants de MM. Antime Gobeil, P. Filion, Z. Delisle et D. Pouliot.

Il soufflait une assez forte brise du nord-est, et les excursionnistes s'en allaient visiter une pêche qui se trouve à un demi mille du village. Il paraît, au dire de certains membres de l'expédition, qu'on aurait forcé de voile. D'autres nous laissent comprendre que le *pilote* aurait un peu perdu la tête, et qu'il serait venu donner tout simplement un des cailloux *de la chaîne*.

Dans tous les cas, peu de temps après leur départ toute une partie du village de St-Laurent était mise en émoi à la vue d'une chaloupe renversée, aux cris de bonnes mamans accourues sur le rivage. Ce fut un quart d'heure d'angoisse que celui-là. Heureusement qu'un homme de sang-froid, fort et courageux, M. le pilote Joseph Lachance, se trouvant dans le canton, put répondre aux cris désespérés et voler au secours des naufragés. Il était temps, déjà les plus petits de ces caboteurs songeaient à leur fin dernière et allaient voir leurs forces épuisées. M. Lachance ramena heureusement au rivage toute la nichée ruisselante, qui s'en alla rendre compte de son imprudence et se sécher sous les ailes maternelles. Une couple d'heures plus tard, on pouvait la revoir au complet, revenue de ses frayeurs et venant remercier le

sauveteur qui a conservé à cette belle paroisse une demi-douzaine de ses premiers citoyens de l'avenir.

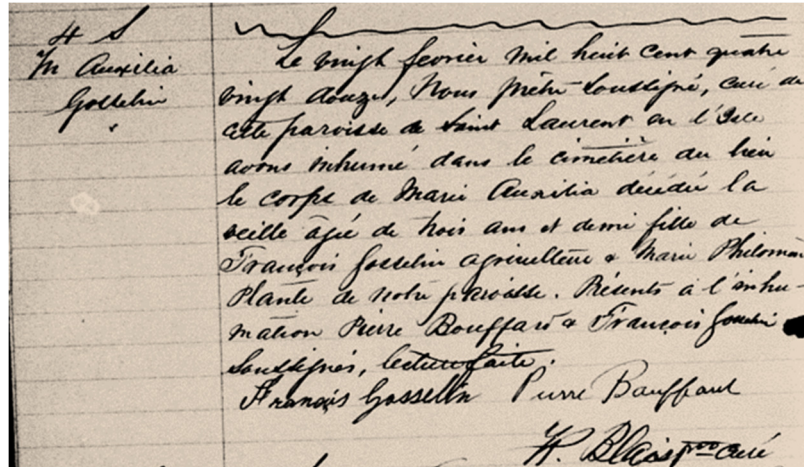
**Journal des Campagne, 16 juin 1892, p.12**

**1892 - 19 février – Noyade de Marie Auxilia Gosselin âgée de 3 ans et demi**

Une petite fille de trois ans, enfant de M. Xavier Gosselin, s'est noyée à l'Isle d'Orléans, hier matin.

**Journal des Campagne, 20 février 1892, p.12**

*Inhumation, le 20 février 1892, de Marie Auxilia*



**Registre de la paroisse St-Laurent**

**1892 - 3 juillet – Noyade d'Ambroise Roberge, navigateur, de St-Jean**

### *Tempête à Saint-Pierre et Miquelon*

La goëlette *Midnight*, capitaine Pierre Blouin, vient d'arriver ici. Le capitaine rapporte que dans une tempête, le second du bord, M. Ambroise Roberge est tombé pardessus bord et s'est noyé.

M. Roberge, qui était natif de la Pointe-aux-Esquimaux et résidait à Saint-Jean, Ile d'Orléans, depuis un certain nombre d'années, était âgé de 26 ans et célibataire. Son corps n'a pas été retrouvé.

**Journal des Campagne, jeudi 14 juillet 1892, p.6**

18 novembre – Acte 980 – Déclaration de Dame Élisabeth Harvey, de St Jean, veuve de feu Mathias Roberge, en son vivant, navigateur, de l'île aux Reaux, concernant le décès d'Ambroise Roberge, son fils, en son vivant navigateur, de St Jean, qui fut emporté par une bourrasque lorsqu'il servait de second maître à bord de la goëlette «*Midnight*» le trois juillet de la présente année et que son corps n'a pas été retrouvé.

**Minutier du notaire Georges Émile Larue**

**1898 - 25 septembre – Double noyade, Paul Therrien, bedeau, et Louis Eugène Lachance, apprenti pilote, tous deux de St-Jean**

Une chaloupe, portant deux personnes, surprise par la tempête de vendredi  
 Une bien triste noyade s'est produite vendredi, sur le fleuve en face de St-Jean, Ile d'Orléans.  
 Vers midi, ce jour-là, une petite embarcation de 15 pieds de longueur à peine, quittait le quai de St-Jean à la voile. Elle portait deux personnes : un jeune homme de 17 ans, Louis Eugène Lachance, apprenti pilote, fils de M. Eugène Lachance, pilote, et un vieillard de 60 ans, du nom de Paul Terrien. Leur intention était d'aller faire une promenade au large et de revenir au plus tôt possible. Mais on ne les a pas revus depuis leur départ. On suppose qu'ils ont été surpris par la tempête, que la chaloupe a été entraînée à la dérive et qu'enfin elle a chaviré et que Lachance et son compagnon se sont noyés.

Il paraît que samedi, un des caboteurs du port de Québec a rencontré une chaloupe chavirée près de St-Laurent, Ile d'Orléans.

Dans tous les cas, le jeune Lachance et son compagnon n'ont pas été revus depuis vendredi midi et c'est l'opinion générale qu'ils se sont noyés.

Voici leur signalement :

Lachance portait un habit et un pantalon bruns et blancs, fait d'un épais tweed écossais fléché, une chemise et pas de veste. Il était chaussé de bottines lacées. Le jeune homme est blond. Grandeur 5 pieds et 9 pouces.

Terrien est brun et a 5 pieds et 5 pouces.

Prière de communiquer à M. Eugène Lachance, pilote, St-Jean Ile d'Orléans, tout renseignement relatif à ces deux infortunés.

**Le Courrier du Canada, 28 septembre 1898, p.4 ; Journal des campagnes, 1 octobre 1898, p.10**

**Nom** : Lachance

**Prénom** : Louis-Eugène

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** : 17 ans

**Parents** : Fils de Joseph-Eugène

**Date de décès / découverte du corps** : 1898-09-23

**Date de l'enquête** : 1898-10-06

**Lieu de l'enquête** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Coroner** : O.-E. Perron

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort noyé

**Présence de témoignages** : Oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Montmagny

**Source** : BAnQ Québec, TP9,S17,SS26 (1960-01-359/30), Fonds Cour du banc du roi, Greffe de Montmagny

**Numéro de dossier** : 9



Inhumation, le 3 octobre 1898, de Paul Thérien

9.17. L. Mayrand *père*  
 Le trois octobre mil huit cent quatre-vingt  
 die-huit, nous curé sus-signé avons enterré  
 dans le cimetière de cette paroisse le corps de  
 Paul Thérien, époux de Colombe Paquet, décé-  
 dé accidentellement en traversant le fleuve le  
 vingt-trois septembre dernier à l'âge de  
 soixante ans. Présents le Révérend Père  
 Renaud et toujours Lachance qui ont agité  
 avec nous. Actes faits. Les nôtres en marge, bon.  
*P. Renaud, P. Lachance*

Registre paroisse de St-Jean

**The Recent Double Drowning  
 Accident.**  
**Both Bodies Recovered.**  
 The public will doubtless remember the  
 double drowning accident which occurred re-  
 cently at St. Laurent, Island of Orleans, and  
 which caused the death of Mr. Therien, of  
 that parish, and Mr. Ed. Lachance, son of Mr.  
 Eugene Lachance, pilot. The body of young  
 Lachance was found on Tuesday at Grosse  
 Isle, and has been taken up to St. John,  
 Island of Orleans, where the funeral is to  
 take place at nine o'clock this morning. Last  
 week some one informed the Lachance family  
 that the body of young Lachance had been  
 found at St. Thomas, Montmagny. The  
 dead room was prepared to receive it, and  
 the crape was even attached to the door, but  
 in the afternoon it was learned that the body  
 found was that of Therien. The Lachance  
 family have at last the doubtful consolation  
 of knowing that the body of their unfortu-  
 nate relative has been recovered.

The Morning Chronicle, 6 octobre 1898, p.3

**Cadavres retrouvés**

Les cadavres des jeunes gens, Eug. Lachance et Thérien qui se sont noyés récemment en faisant en chaloupe la traversée de St-Jean de l'île d'Orléans à Saint-Michel, ont été repêchés l'un à Saint-Thomas de Montmagny, l'autre à Grosse île.

La Minerve, 7 octobre 1898, p.1

Inhumation, le 6 octobre 1898, de Louis Eugène Lachance

9.18. L. Mayrand *père*  
 Le six octobre mil huit cent quatre-vingt  
 die-huit, nous curé sus-signé avons enterré  
 dans le cimetière de cette paroisse le  
 corps de Louis Eugène Lachance, apprenti-pilote  
 fils légitime d'Eugène Lachance, pilote, et de  
 Philomène Lachance, décédé accidentellement en  
 traversant le fleuve le vingt-trois septembre.

présents à l'âge de six-vingt ans. Présents Révérend  
 Elies Roy, Eugène Lachance, Paul Paquet et autres  
 parents qui ont signé avec nous. Actes faits.  
*Elies Roy, P. Lachance*  
*Paul Paquet*  
*Léonard Lachance*  
*Joseph Lion Lachance*  
*Léonard Lachance*

Registre paroisse de St-Jean

## 1899 - 24 avril – Noyade de Napoléon Wilfrid Noël, de St-Laurent

Le coroner Belleau tiendra demain, à St-Laurent, Ile d'Orléans, une enquête sur le cadavre de Wilfrid Noël, âgé de 7 ans, et fils de M. Laurent Noël. Hier après-midi, cet enfant disparut de la demeure de ses parents, et ceux-ci, après des recherches, l'aperçurent qui jouait sur des glaces sur le bord du fleuve, Ils le ramenèrent à la maison avec défense d'en sortir. Quelques instants après l'enfant échappa à la surveillance de ses parents et disparut de nouveau. On s'empessa de faire de nouvelles recherches, et l'on finit par trouver l'enfant noyé et gisant entre deux glaces. De là l'enquête.

Le Courrier du Canada, 24 avril 1899, p.4

Nom : Noël

Prénom : Wilfrid

Profession - métier :

Lieu de résidence : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

Âge : 8 ans et 4 mois

Parents : Fils de Jean-Baptiste Noël

Date de décès / découverte du corps : 1899-04-23

Date de l'enquête : 1899-05-02

Lieu de l'enquête : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

Coroner : J.-A. Garneau

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

Présence de témoignages :

Remarques :

Langue des documents : Français

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2326), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 21

Inhumation, le 6 avril 1899, de Napoléon Wilfrid Noël

*g S*  
*Nap Wilfrid*  
*Noël*

Le sixt dix Avril mil huit cent quatre  
 vint dix neuf, Nous prêtre d'occasio,  
 curé de cette paroisse, avons inhumé  
 dans le cimetière des bois le corps de  
 Napoléon Wilfrid âgé de huit ans  
 et quatre mois, décédé l'avant veille,  
 accidentellement noyé dans le fleuve  
 Saint Laurent, fils de Jean Noël cha-  
 rpeur et de Malvina Dallaire de  
 cette paroisse. Présents à l'inhumation  
 Jean Noël Assen Paré et Alphonse  
 Paré d'occasio avec nous lecture  
 fait  
 Leon Noël  
 Adolphe Pouliot  
 Alphonse Paré *H. Blais*

Registre de la paroisse St-Laurent

## 1900 - 12 juin – Noyade de Joseph Fournier, de Ste-Pétronille

Depuis quelques jours on faisait des recherches au Bout de l'Île d'Orléans au sujet d'un nommé Fournier, qui résidait dans une famille de Ste-Pétronille de Beaulieu, du nom d'Asselin et qui était disparu depuis lundi de la semaine dernière. L'infortuné s'est noyé et l'on a trouvé, hier, son cadavre qui a été transporté à la morgue, où une enquête se tient cet après-midi.

**Le Courrier du Canada, 12 juin 1900, p.4**

**Nom :** Fournier

**Prénom :** Joseph

**Profession - métier :** Journalier

**Lieu de résidence :** Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge :** 35 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1900-06-11

**Date de l'enquête :** 1900-06-12

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** A.-G. Belleau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé dans le fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2326), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 41

## 1901 - 18 septembre – Noyade de Michel Campeau, de St-Laurent

**Nom :** Campeau

**Prénom :** Michel

**Profession - métier :** Rentier

**Lieu de résidence :** Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 79 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1901-09-18

**Date de l'enquête :** 1901-09-21

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** A.-G. Belleau

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Noyé sur le bord de la rivière Saint-Charles à Limoilou

**Présence de témoignages :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2327), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 82



Inhumation, le 2 septembre 1901, de Michel Campeau

L. 14  
 Michel Campeau  
 77 ans  
 Le vingt-deux septembre mil neuf cent un  
 nous prêtre soussigné, avons inhumé dans  
 le cimetière de cette paroisse le corps de  
 Michel Campeau, rentier, homme marié à  
 Québec, le dix-huit du présent mois, âge  
 de soixante-dix-neuf ans, épouse de

Angèle Thérien, de cette paroisse. Prêtres:  
 Louis Campeau, François Campeau, ses  
 frères, et plusieurs autres parents et amis qui  
 ont signé avec nous. Lecture faite.  
 Louis Campeau Egege Pouchet  
 S. Vertand  
 Philias Campeau Jacques Leclerc  
 Ferdinand Campeau Simon Thérien  
 Onésime Gauthier Édouard Gauthier  
 Eugène Chabot Louis Baupaul  
 Arthur Demais, etc.

Registre de la paroisse St-Laurent

1903 - 12 septembre – Noyade de Eugène Curodeau, de St-Laurent

*Noyade au quai de St-Laurent, I.O.*

*Nous regrettons de vous faire part d'une triste noyade*

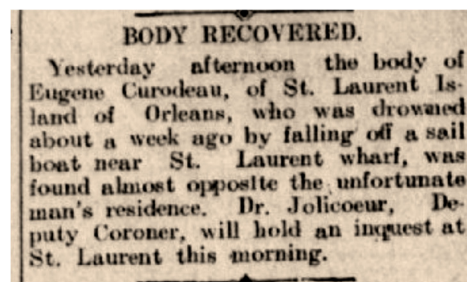
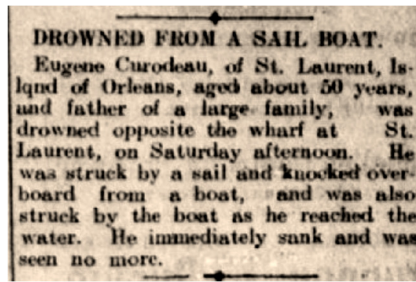
Samedi après-midi, Eugène Curodeau, cultivateur, et M. Xavier Lapointe, de Québec, revenaient de Québec en chaloupe. Arrivés près du quai, M. Curodeau se fit frapper par le «boom» en manœuvre, tomba à l'eau et n'en est pas revenu. On n'a pu repêcher son cadavre. Madame Curodeau, son épouse, promet une somme de vingt-cinq piastres à celui qui retrouvera le corps de son mari et l'en avertira.

Le noyé porte tout un habillement brun, chemise de coton, pois blancs sur fond bleu, bas de laine noire, souliers et claques, taille moyenne, teint brun, barbe noire. Il portait sur lui un livret de la Caisse d'économie de Notre-Dame, un porte-monnaie et autres petits objets.

Prière aux journaux de reproduire

Le Soleil, lundi 14 septembre 1903, p.3





The Quebec Chronicle, 15 septembre 1903.p.6 ;

The Quebec Chronicle, 21 septembre 1903.p.6

Nom : Curadeau (Curodeau)

Prénom : Eugène

Profession - métier : Cultivateur

Lieu de résidence : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

Âge : 55 ans

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 1903-09-12

Date de l'enquête : 1903-09-21

Lieu de l'enquête : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

Coroner : G.-Will. Jolicoeur

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Asphyxie par submersion en ayant été jeté à l'eau accidentellement par la voile de la chaloupe de Xavier Lapointe qui le ramenait de Québec à Saint-Laurent

Présence de témoignages :

Remarques :

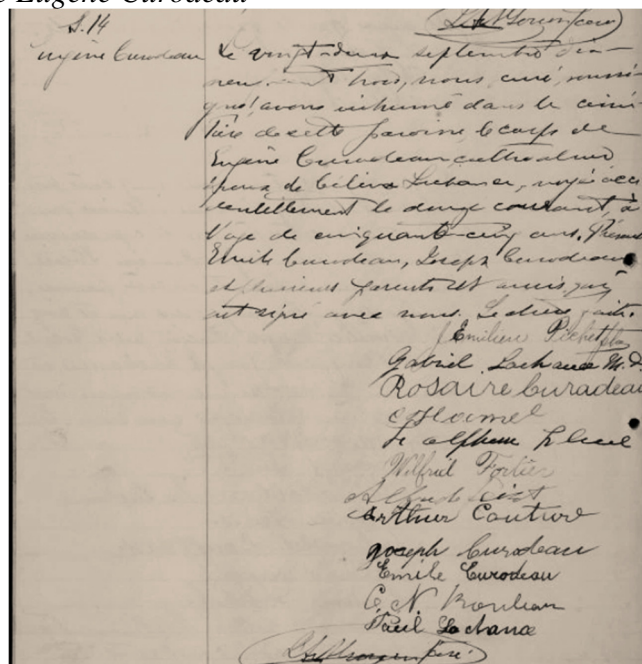
Langue des documents : Français

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2329), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

Numéro de dossier : 88

*Inhumation le 22 septembre de Eugène Curodeau*



Registre de la paroisse St-Laurent

## 1904 - 15 août – Sauvetage de Gustave Filion, de St-Laurent

### *Acte de courage - Le jeune F.X. Lapointe sauve d'une mort certaine l'enfant de M. Ovide Filion*

On nous écrit de St-Laurent, Ile d'Orléans :

M. Xavier Lapointe, jeune fils de M. Joseph Lapointe, pilote, de St-Laurent, I.O., vient de se distinguer par un acte de courage qui fait honneur à ses 18 ans.

Le jeune Gustave Filion était parti à bord du yacht «St-Laurent», accompagné de son père et de quelques amis pour un voyage à Québec. Vers les onze heures il fallait quitter la ville.

A peine le yacht laissait-il le quai Beaulieu, que le vent fit tourner la voile, emportant avec elle le petit Gustave, qui fut lancé 5 ou 6 pieds au-dessus du fleuve. Par un hasard inexplicable, l'enfant saisit en tombant une corde de la grande misaine qu'il tint ferme. Sans perdre un instant, le jeune Lapointe sauta dans la voile, saisit l'enfant, qu'il ramena à bord sain et sauf.

M. Lapointe a été chaleureusement félicité par tous ceux qui ont été témoins de son acte de courage et de sang-froid.

Le Soleil, 15 août 1904, p.8

## 1904 - 13 août – Noyade de François-Xavier Pouliot, chaloupiier, de St-Jean

Le coroner Jolicoeur a reçu un télégramme, hier, lui annonçant la noyade, à St-Jean, Ile d'Orléans, dans la rivière Lafleur, d'un nommé Xavier Pouliot. Pas de détails.

Le Soleil, 15 août 1904, p.8

### Enquête du coroner

Le coroner Jolicoeur, a tenu une enquête, sur le cadavre de Xavier Pouliot, noyé à Saint-Jean, Ile d'Orléans, dans la rivière Lafleur, samedi soir. Le verdict rendu a été celui de «noyade accidentelle».

Le Soleil, 15 août 1904, p.8

**Nom :** Pouliot

**Prénom :** Xavier

**Profession - métier :** Chaloupiier

**Lieu de résidence :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge :** 46 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1904-08-13

**Date de l'enquête :** 1904-08-15

**Lieu de l'enquête :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Coroner :** G.-Will. Jolicoeur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Asphyxie par submersion en se noyant dans la rivière Lafleur

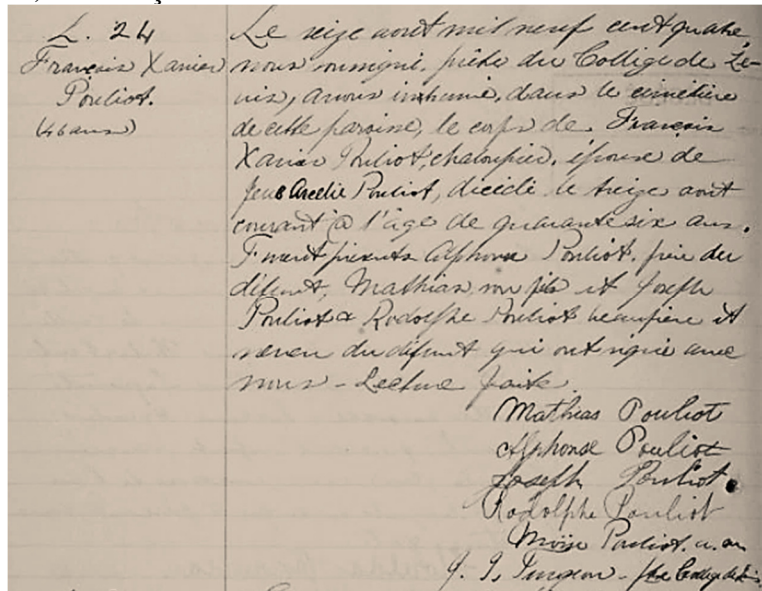
**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2329), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 81

*Inhumation, le 16 août 1904, de François-Xavier Pouliot*



Registre de la paroisse St-Jean

***Dans la nuit de vendredi à samedi, dix-sept hommes de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, ont été à un cheveu de la mort.***

L'aventure est peu ordinaire et mérite d'être racontée. Vendredi soir, dix-sept cultivateurs de Saint-Laurent partirent en chaloupe pour se rendre à Québec, emportant une cargaison assez considérable de produits de la ferme qu'ils allaient vendre sur les marchés de Québec. Vers onze heures, comme ils étaient en plein chenal, arriva un énorme steamer océanique. Celui qui guidait la chaloupe crut avoir le temps de traverser le chenal avant le passage du steamer. Faux calcul, car en quelques minutes, le steamer était à quelques pieds de la chaloupe. C'est là que les dix-sept hommes de la chaloupe comprirent l'imminent danger qu'ils couraient. Toute manœuvre était inutile. Il était trop tard. Tous crurent leur dernière heure venue et firent leur acte de contrition. La masse sombre du steamer s'avança comme un géant sur eux. Par un hasard qui tient du miracle, une vague survint, plus haute que les autres, et recula de quelques pas la chaloupe. Le steamer passa, frôlant la légère embarcation, mais la laissant voguer au gré des flots, avec ses dix-sept passagers terrorisés et paralysés par le danger imminent qu'ils venaient de courir. Inutile de dire que c'est avec un sentiment d'aise bien raisonnable qu'ils atteignirent le plancher des vaches.

La Presse, 15 mai 1905, p.11

**1905 - 21 juin – Noyade de Joseph Plante, de St-Pierre**

***Noyade à l'Ange Gardien***

Un jeune homme, âgé de 20 ans, nommé Joseph Plante, fils de M. Théotime Plante, de St-Pierre, Ile d'Orléans, s'est noyé hier, en se baignant, à l'Ange-Gardien, quelque temps après l'heure du souper qu'il venait de prendre. Il y aura enquête du coroner.

Le Soleil, 22 juin 1905, p.6

Un jeune homme âgé de 20 ans, nommé Joseph Plante, de St. Pierre, Ile d'Orléans, s'est noyé en se baignant, à l'Ange Gardien, quelque temps après l'heure du souper qu'il venait de prendre.

**L'Écho des Bois-Francis, 1 juillet 1905, p.4**

**Nom :** Plante

**Prénom :** Joseph

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 21 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1905-06-21

**Date de l'enquête :** 1905-06-22

**Lieu de l'enquête :** L'Ange-Gardien (Paroisse : L'Ange-Gardien, La Côte-de-Beaupré, Québec)

**Coroner :** G.-Will. Jolicoeur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Asphyxie par submersion en se noyant accidentellement dans le fleuve Saint-Laurent

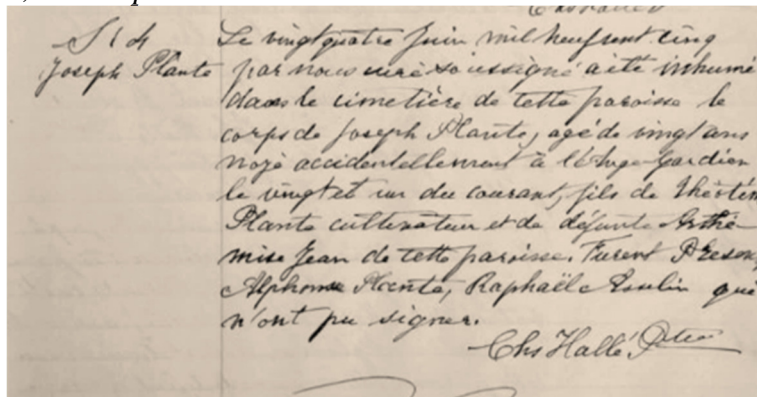
**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2330), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier :** 70

*Inhumation, le 24 juin 1905, de Joseph Plante*



**Registre de la paroisse St-Pierre**

**1906 - 8 juin – Noyade d'un nouveau-né**

**Lugubre Trouvaille**

Le corps d'un enfant nouveau-né a été trouvé sur la grève, hier matin à Saint-François, Ile d'Orléans

Le corps d'un enfant nouveau-né a été trouvé sur la grève de St-François, Ile d'Orléans. Le Dr. G. W. Jolicoeur, coroner du district, ayant été averti de cette lugubre découverte, mit aussitôt les détectives sur la route afin de tenter de découvrir les auteurs du crime. La présence des détectives produisit une sensation facile à comprendre dans la si paisible paroisse de Saint-François de l'Ile d'Orléans.

La découverte du petit cadavre a été faite par un fermier qui se rendait justement à une légère embarcation. Après avoir placé le cadavre en lieu sûr, le brave cultivateur se mit en



communication avec le coroner Jolicoeur. On espère que les recherches de nos habiles limiers seront couronnées de succès et que l'enquête éclaircira le mystère qui entoure cette affaire. Il n'est pas besoin de dire que cette affaire a causé une sensation sur l'Île d'Orléans et les commentaires vont leur train.

**Le Soleil, samedi 9 juin 1906, p.16**

**Nom** : Inconnue

**Prénom** : ?

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** :

**Âge** :

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1906-06-07

**Date de l'enquête** : 1906-06-08 au 11

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : G.-Will. Jolicoeur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Trouvée sur la grève de Sainte-Famille (I.O.) noyée

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26,SS1 (1960-01-353/2331), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec

**Numéro de dossier** : 75

## 1908 - 4 juillet – Noyade de Philippe Labonté, de St-Jean

Un petit garçon de 12 ans, du nom de Labonté, s'est noyé, samedi matin, en se baignant près du quai de St-Jean I.O., presque en face de la résidence de son père. Son cadavre a été retrouvé quelques instants après l'accident.

**Le Canada, mardi 7 juillet 1908, p.7**

**Nom** : Labonté

**Prénom** : Philippe

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** : 13 ans

**Parents** : Fils d'Adéline Labbé épouse de Cyrille Labonté

**Date de décès / découverte du corps** : 1908-07-04

**Date de l'enquête** : 1908-07-07

**Lieu de l'enquête** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Coroner** : P.-H. Bédard

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé accidentellement

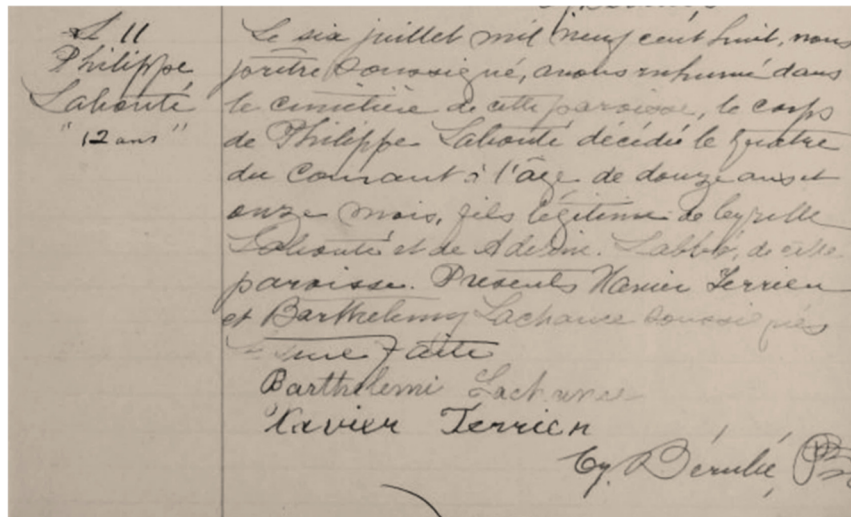
**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26SS1 (1960-01-353/2334 ou TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-353/2334), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec ou Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 77

*Inhumation, le 6 juillet 1908, de Philippe Labonté*

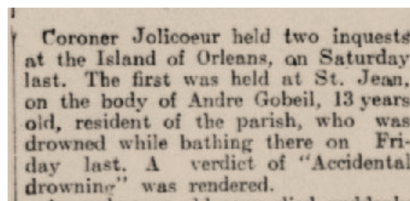


**Registre de la paroisse St-Jean**

**1909 - 30 juillet – Noyade de Albert Gobeil, de St-Jean**

Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête samedi, à St-Jean, I.O., sur le corps d'André Gobeil, un garçonnet de 13 ans, qui s'est noyé vendredi dernier en se baignant. Un verdict de «noyé accidentellement» a été rendu.

**L'Action Sociale, 2 août 1909, p.8 ; La Presse, 2 août 1909, p.11**



**The Quebec Chronicle, 2 août 1909 p.5,**

**Nom :** Gobeil

**Prénom :** Albert

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge :** 13 ans

**Parents :** Fils d'Arthémise Goulet, cordonnier, et de Paul Gobeil

**Date de décès / découverte du corps :** 1909-07-28

**Date de l'enquête :** 1909-07-30

**Lieu de l'enquête :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Coroner :** G.-Will. Jolicoeur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Asphyxie par submersion en se noyant accidentellement dans le fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages :**

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-353/2335), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 83

Inhumation, le 30 juillet, d'Albert Gobeil

S. 15  
Albert  
Gobeil  
(13 ans)

Le trente Juillet mil neuf cent  
neuf, Grous, curé Soussigne, a souss  
inhumé dans le cimetière de cette  
paroisse le corps de Albert Gobeil  
noyé accidentellement le vingt-  
huit courant, âgé de treize ans, fils  
légitime de Paul Gobeil cordonnier et  
de Arthemise Gobeil de cette paroisse.  
Furent présents Paul Gobeil son  
père, Antoine Gobeil son oncle et  
plusieurs autres, quelques uns  
ont signé. Lecture faite.  
Joseph Trépoit  
L. A. Rainville

Registre de la paroisse St-Jean

1910 - 26 juin – Sauvetage de M. Arthur Paquet, pilote, de St-Jean

*En face de la mort*

*M. Arthur Paquet, pilote, a failli se noyer dimanche soir, à St-Jean, I.O.*

*L'histoire d'une chaloupe renversée*

Cramponné pendant une demi-heure à la quille de sa chaloupe renversée, M. Arthur Paquet, pilote, a failli se noyer dimanche soir, vers six heures trente, en face de sa demeure, à St-Jean, Ile d'Orléans.

M. Paquet était parti seul dans une légère embarcation, et à un moment donné, sa chaloupe chavira. De sa maison, son épouse fut témoin de l'accident et en quelques minutes une foule considérable était réunie sur la grève.

Il faisait alors un fort vent qui agitait la mer. Toutefois, trois braves n'hésitèrent pas à se lancer au secours du malheureux promeneur dont les forces s'épuisaient de minute en minute. MM. Xavier Gosselin, Rodrigue Lachance et Charles Langlois sautèrent dans un yacht et se dirigèrent vers la chaloupe renversée à laquelle M. Paquet se cramponnait avec désespoir.

Le moment difficile du sauvetage vint quand il fallut aborder avec le yacht l'embarcation de M. Paquet, mais par une manœuvre qui fit l'admiration de tous, M. Gosselin fit glisser son yacht tous près de M. Paquet qui fut saisi au passage et amené dans le yacht.

Cette aventure tragique a causé un véritable émoi dans la paroisse de St-Jean et aujourd'hui, si on félicite M. Paquet d'avoir échappé à la mort, on félicite également les trois héros qui l'ont arraché à une mort qui croyait déjà le tenir.

Le Soleil, 28 juin 1910, p.1

## 1911 - 31 août – Noyade de Joseph Lachance de St-Laurent

### *Triste noyade à St. Laurent, I.O.*

*M. Lachance, étudiant en médecine se noie après avoir sauvé un de ses compagnons*

Le paisible village de St-Laurent de l'Île d'Orléans a été plongé dans la consternation hier par la noyade accidentelle d'un jeune homme de cette paroisse, bien connu et très estimé, M. Jos. Lachance, étudiant en médecine de seconde année.

M. Lachance est le fils de M. Jos. Lachance, pilote, et a perdu la vie en accomplissant un acte d'héroïsme. Le défunt était en canot avec son frère, Edgar, et deux de ses amis MM. Edouard Labrecque et Antonio Vézina quand tout à coup l'embarcation chavira.

De tous les occupants, M. Vézina était le seul qui ne savait pas nager. Par contre, M. Lachance était un très habile nageur et en voyant le danger, il porta immédiatement secours à M. Vézina. Il réussit à le Pousser vers une embarcation où des témoins de cette scène le retirèrent de l'eau. Malheureusement ce dévouement héroïque se termina d'une manière fatale pour M. Lachance. Lorsqu'il eut sauvé son se fit mais on croit que le défunt fut gêné dans ses mouvements par ses habits compagnon, on le vit disparaître sous l'eau pour ne plus reparaître. Ce n'est que deux heures après que son corps fut repêché.

Un médecin fut appelé et pratiqua la respiration artificielle, mais tout fut inutile. Le jeune Lachance avait payé de sa vie son héroïque sauvetage. Cette noyade a jeté le deuil dans toute la paroisse et la famille Lachance, si cruellement éprouvée, a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Le défunt était membre de la faculté de médecine de l'Université Laval et allait commencer le 15 septembre prochain sa troisième année d'étude. Nous offrons à la famille Lachance nos sincères sympathies dans cette épreuve cruelle.

**L'Action Sociale, 1 septembre 1911, p.1 ; La Tribune, 2 septembre 1911, p.1**

### *Noyade à l'Île d'Orléans*

Un triste accident est arrivé hier après-midi, vers trois heures à St-Laurent de l'île d'Orléans. Joseph Lachance, étudiant en médecine, fils de M. Lachance, pilote, était à naviguer en canot sur le fleuve St-Laurent, lorsque par une fausse manœuvre il fit chavirer son embarcation. Le pauvre jeune homme disparut dans les flots pour ne plus reparaître.

Le cadavre a été retrouvé environ une heure après l'accident.

**Le Devoir, 1 septembre 1911, p.2 ; La Vigie, 1 septembre 1911, p.5**

**Nom :** Lachance

**Prénom :** Joseph

**Profession - métier :** Étudiant en médecine

**Lieu de résidence :** Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 23 ans

**Date de décès / découverte du corps :** 1911-08-31

**Date de l'enquête :** 1911-09-01





Note de J.-C. Dionne : rien à ce sujet dans *Le Soleil* du 1 au 6 mai.

**Nom** : Lachance

**Prénom** : Louis

**Profession - métier** : Gardien du phare

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** : 53 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1909-05-09

**Date de l'enquête** : 1909-05-12

**Lieu de l'enquête** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**coroner** : G.-Will. Jolicoeur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Noyé accidentellement

**Présence de témoins** :

**Remarques** :

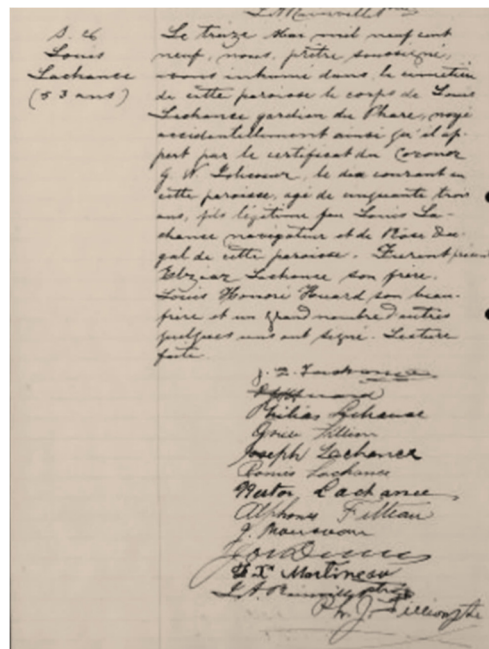
**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TL31,S26SS1 (1960-01-353/2334 ou TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-353/2334), Fonds Cour des sessions générales de la paix du district de Québec ou Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 31

*Inhumation le 13 mai 1909, de Louis Lachance*



## Registre de la paroisse St-Jean

### 1909 – Louis Lachance, fils (décédé le 9 mai 1909)

14 juin – Acte 3231 – Déclaration de Philéas Lachance, pilote de St Jean, concernant le décès de Louis Lachance, fils, gardien du phare de St Jean, survenu le 9 mai dernier.

**Minutier du notaire Joseph Louis Savard**

## 1912 - 16 septembre – Noyade d'Albert Roberge, de St-Pierre

Un petit garçon de 6 ans, fils de M. Joseph Jean Roberge, de St-Pierre de l'Île d'Orléans, s'est noyé lundi, sur la grève, près de la résidence de son père. L'enfant était vêtu d'un habit de drap bleu foncé. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

M. J.J. Roberge, le père de la victime prie les personnes qui pourraient retrouver le cadavre, d'avoir la bonté de l'en informer par téléphone ou par télégraphe. Tous les frais seront payés par la famille.

### L'Action Nationale, 21 septembre 1912, p.12

Un bambin de 6 ans, s'est noyé lundi dernier, le 16, à St-Pierre, Ile d'Orléans. Si on retrouve le cadavre du bambin, on est prié de s'adresser soit par téléphone ou communications télégraphique, à M. Joseph Jean Roberge, père du petit noyé, à St-Pierre, I.O.

### Le Soleil, samedi 21 septembre 1912, p.10

#### *Body of boy found in river*

#### *Supposed to have drowned a week ago at Island - Found at Chateau Richer*

Yesterday afternoon a resident of Chateau Richer found the body of a boy about 8 or 10 years of age floating in the river opposite that parish, and Coroner Jolicoeur was immediately notified. The lad was dressed in a blue suit and had long hair. The body is supposed to be that of a boy named Roberge, who was drowned at St. Pierre, Island of Orleans, about a week ago. Dr. Jolicoeur will hold an inquest at Chateau Richer this morning.

### The Quebec Chronicle, 30 septembre 1912. p.5,

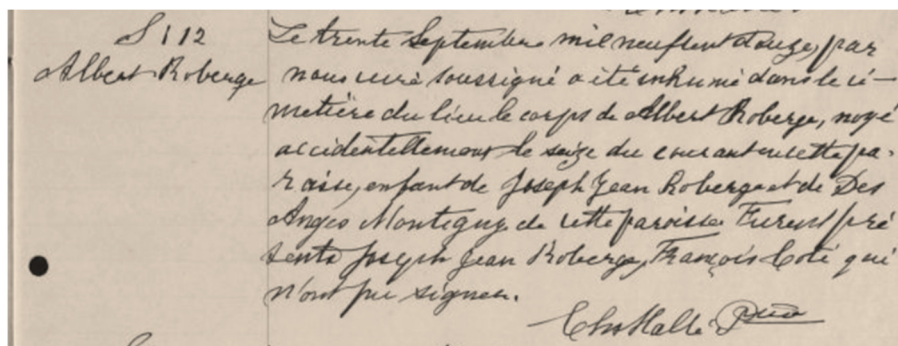
#### *On trouve le cadavre d'un enfant*

Le corps d'un garçon paraissant âgé d'une huitaine d'années a été trouvé dimanche, flottant sur la rivière qui traverse Château Richer. Le cadavre portait un habit bleu et de longs cheveux.

On suppose que c'est le corps du jeune Roberge, qui s'est noyé à St. Pierre, Ile d'Orléans, il y a environ une semaine. Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête hier matin, à Château Richer et a rendu un verdict de «trouvé noyé».

### Le Soleil, 1 octobre 1912, p.7

### Inhumation, le 30 septembre 1912, d'Albert Roberge



### Registre de la paroisse St-Pierre

## 1914 - 21 octobre – Noyade de Odilon Lepage, de St-François

Une mort bien pénible vient d'enlever à l'affection des siens M. Odilon Lepage noyé accidentellement le 21 octobre.

Au cours d'une traversée entre St-François et Ste-Anne de Beaupré, M. Odilon Lepage a été lancé à la mer dans un coup de vent qui a fait tourner à demi son yacht. La nouvelle a produit une profonde impression à St-François, à Ste-Anne et à St-Joachim où il était bien connu.

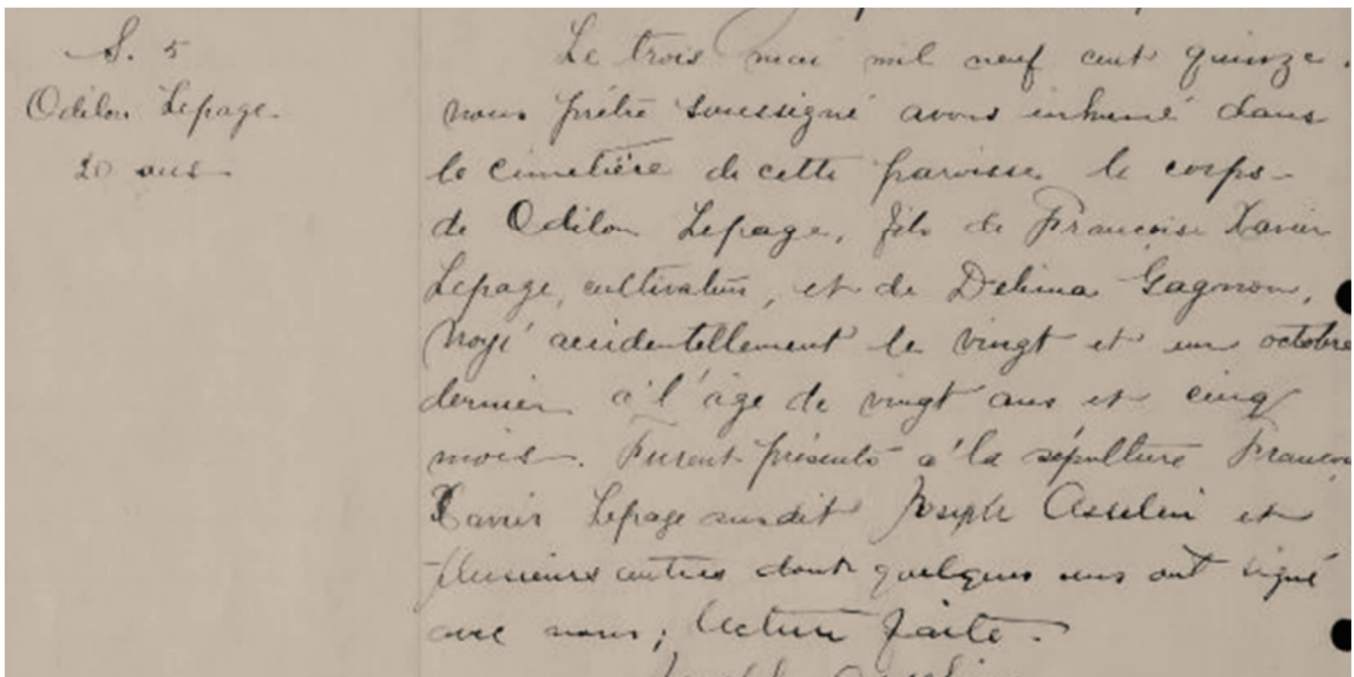
Jeune, plein de vigueur et laborieux, M. Odilon Lepage destiné à la culture du bien paternel, justifiait les plus belles espérances. Mais la mort est venue l'arracher à la vie dans l'âge le plus tendre; il n'avait que 20 ans.

Aux dernières nouvelles, en dépit de minutieuses recherches, son corps n'avait pas encore été repêché.

Que ses nombreux amis aient une pensée pour lui dans leurs prières.

**L'Action sociale, 29 octobre 1914, p.6**

*Inhumation, le 3 novembre 1914, d'Odilon Lepage*



**Registre de la paroisse de St-François**



## 1917 - mai – Noyade de François Guérard, de St-François

### *Son cadavre est trouvé sur la rive*

*On retrouve sur la grève à Château-Richer, près de la Rivière aux Chiens, le cadavre de M. François Guérard, de St-François, Ile d'Orléans, disparu depuis le commencement du mois de mai, alors qu'il était parti en voyage de chasse.*

Ste-Anne de Beaupré, 5 - On a retrouvé, hier, à Château Richer, sur la grève, le cadavre de M. François Guérard de St-François de l'Ile d'Orléans qui était disparu depuis le commencement du mois de mai alors qu'il était parti pour la chasse.

On avait fait de minutieuses recherches mais on n'avait rien trouvé. Hier son cadavre fut aperçu sur la grève, près de la Rivière aux Chiens et il fut transporté immédiatement à Ste-Anne de Beaupré, où une enquête a eu lieu, ce matin. On a rendu un verdict de mort accidentelle.

Le Soleil, 5 juin 1917, p.8

## 1919 - 25 octobre – Triple noyade : Pierre, Joseph et Xavier Dion, de St-François

### *Triple noyade en face de St Laurent*

MM Pierre, Joseph et Xavier Dion, de St François, Ile d'Orléans, se sont noyés dans la nuit de vendredi à samedi alors que leur embarcation a sombré.

Les ondes perfides ont fait trois nouvelles victimes dans la nuit de vendredi à samedi non loin de Québec sur le St-Laurent. Ce déplorable accident s'est produit en face de St-Laurent, Île d'Orléans.

Voici comment les choses sont arrivées :

Vendredi soir, quatre personnes de St François, M. Pierre Dion et ses trois neveux, MM. Joseph, Xavier et Alphonse Dion, partaient de Québec pour St-François. Ils firent d'abord remorquer leur embarcation par le vapeur «St-Laurent», puis continuèrent seuls à naviguer. La nuit les surprit et non loin de St-Laurent et leur embarcation alla s'échouer sur la «chaîne de Beaumont». A la marée montante leur embarcation s'emplit d'eau. Alors M. Pierre Dion et l'un de ses neveux essayèrent de se rendre au rivage avec la petite chaloupe qu'ils avaient mais, ils sombrèrent avant d'avoir atteint la rive.

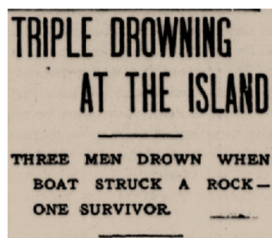
Pendant ce temps-là les deux autres attendaient tandis que la marée montait et une vague emporta la troisième victime. Seul M. Alphonse Dion qui était attaché au mat de l'embarcation n'a pas péri. Des pêcheurs de Beaumont l'ont trouvé sans connaissance et sont parvenus à lui faire reprendre ses sens. Les trois personnes qui ont perdu la vie sont MM. Pierre, Joseph et Xavier Dion. Tous sont mariés et les deux derniers sont pères de famille. M. Alphonse Dion est aussi marié et père de onze enfants.

Hier, le yacht de M. Fillion de St Laurent est allé chercher l'embarcation et le survivant de ce naufrage.

La brume qu'il faisait hier à empêcher de faire les recherches nécessaires pour retrouver les corps des trois noyés.

Ces recherches seront faites aujourd'hui à marée basse et on espère retrouver les corps. Des trois victimes.

L'Action Catholique, lundi 27 octobre 1919, p.10



A very sad drowning accident was reported from the Island of Orleans, when Alphonse Dion, of St. John, Island of Orleans, after clinging for two nights and a day to the mast of an upturned sailing boat, was washed ashore near St. Laurent.

It appears that four companions, Alphonse, Pierre, Joseph and F. X. Dion, all left on Friday afternoon in a 35-foot sailing boat to go to Quebec from St. Laurent, but when abreast of the Beaumont rocks, the boat went upon the rocks, a large hole being made in the bottom. The light craft capsized, and all four occupants were precipitated into the icy cold water of the river.

Joseph, Pierre and F. X. Dion all sank out of sight immediately, and although they came to the surface twice, the fourth member of the party—Alphonse—was unable to help them in any way, as he was having a very hard time trying to cling on to the mast of the vessel.

The sole survivor of the party, Alphonse Dion, clung to the mast of the vessel, which was finally driven in to the shore by the current. When found by fishermen he was unconscious, but still clinging to the rigging.

The three victims were all married men, two of them being young men. Pierre Dion was only 24 years of age, while Joseph had just reached 28. Both resided at St. Francois, and were nephews of the oldest of the victims, Pierre, who was familiarly known as "Captain Pierre." The third victim was the son of G. Dion, of St. John, Island of Orleans.

The bodies, up to the time of going to press, had not been found, although extensive searches have been made.

The parents and friends of the unfortunate trio were entirely in ignorance of the accident until the boat was washed ashore, as they thought that the men were spending a few days in Quebec.

The Quebec Chronicle 28 octobre 1919, p.5

Nom : Dion

Prénom : Pierre

Profession - métier : Navigateur

Lieu de résidence : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

Âge : 65 à 70 ans

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 19-06-1920 00:00:00

Date de l'enquête : 19-06-1920 00:00:00

Lieu de l'enquête : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

Coroner : O.-E. Perron

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Trouvé noyé sur le rivage de Saint-Michel

Présence de témoignages : Oui

Remarques :

Langue des documents : Français

District judiciaire : Montmagny

Source : BAnQ Québec, TP9,S17,SS26 (1960-01-359/31), Fonds Cour du banc du roi, Greffe de Montmagny

Numéro de dossier : 288

### Récompense Promise

A celui qui trouvera les corps de Joseph Dion, noyé le 24 octobre, 30 ans, cheveux bruns, chemise blanche, veste de laine jaune, pantalon de duck noir, bottines lacées et gilet noir. Aussi récompense pour Xavier Dion, 26 ans, cheveux blonds, chemise noire, veste de laine brune, pantalons gris, bottes de caoutchouc, semelles blanches, gilet bleu marin. Tout renseignement sera reçu par M. Jacques Dion, père, St-Jean, Ile d'Orléans.

Le Soleil, 5 mai 1920, p.16

## 1922 - 6 septembre – Noyade d'Arthur Poulin

**Nom** : Poulin

**Prénom** : Arthur

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge** : 30 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 05-09-1922 00:00:00

**Date de l'enquête** : 06-09-1922 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Coroner** : G.-Will. Jolicoeur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Asphyxie par submersion en se noyant dans le fleuve Saint-Laurent

**Présence de témoignages** :

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-353/2346), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 121

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Soleil et l'Action catholique*, entre le 5 et 8 septembre.

## 1928 - 13 novembre – Noyade de Rosario Durand, de St Pierre

*La noyade ne fait que d'être connue*

*Rosario Durand, employé de bateau qui fait le trajet entre Québec et l'Île d'Orléans  
disparu.*

*Le 13 de ce mois*

Une noyade assez mystérieuse s'est produite le 13 novembre au quai du bout de l'île, lorsqu'un homme du nom de Rosario Durand, employé à bord du bateau qui fait le trajet entre Québec et l'île d'Orléans, tomba à l'eau on ne sait trop comment et dont le corps n'a pas été revu depuis.

Vers les quatre heures de l'après-midi Durand qui était à son travail fut rencontré par un homme de St Pierre de l'île, et paraissait en parfaite santé. Quelques instants plus tard lorsque ses services furent requis, le malheureux ne répondait plus à l'appel. Immédiatement l'on se mit à la recherche, mais toutes les tentatives furent infructueuses, et l'on croit qu'il serait tombé à l'eau par suite d'une fausse manœuvre.

Durand qui est âgé de 34 ans, et célibataire, est le fils de M. David Durand, de St Pierre de l'île. C'est un homme blond, les yeux bleus taille de 5 pieds et 2 pouces. Il avait une infirmité à une jambe et elle était deux doigts, plus courte que l'autre. Au moment de l'accident, le malheureux était habillé en habits de travail.

Une récompense est promise à celui qui pourra donner quelques informations à son sujet. Pour toute information s'adresser à M. David Durand, de la paroisse de St Pierre île d'Orléans.

**Le Soleil, 15 novembre 1928, p.22**

*Inhumation, le 26 avril 1929, de Rosario Durand*

S. 2 Le vingt-six avril mil neuf cent vingt-neuf, nous, prêtres soussignés, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Rosario, fils légitime de David Durand, cultivateur, et de Adélaïde Starnules de cette paroisse, noyé accidentellement à Saint-Pierre le treize novembre dernier à l'âge de vingt-quatre ans le coroner ayant tenu une enquête. Présents Jean-Marie Plante et Gérard Sandreau qui ont signé avec nous. Lecture faite.  
Jean-Marie Plante  
Gérard Sandreau  
C. O. Savard, ptre.

**Registre de la paroisse St-Pierre**

**1932 - 30 octobre – Noyade d'Oscar Lachance, de St-Jean**

*Une noyade accidentelle au bassin*

*M. Oscar Lachance, maître de poste de St-Jean, I.O., s'est noyé dimanche soir, dans le bassin Louise en tombant du quai de la maison Renaud – le corps a été retrouvé hier*

Le maître de poste de St-Jean, Ile d'Orléans, M. Oscar Lachance, s'est noyé accidentellement, dimanche soir dernier, dans le Bassin Louise, en tombant de l'un des quais en arrière de la maison J.-B. Renaud, non loin de Canada Cement. Ce n'est qu'hier après-midi, vers 1h30, que l'on retrouva son cadavre, après d'actives recherches faites par le sergent Jeffrey, du poste de police No. 10, du capitaine Jos. Noël et de M. Alphonse Lachance, frère du défunt. La victime de cette tragédie était partie dimanche après-midi de St-Jean, avec le capitaine Noël, pour venir à Québec à bord d'une goëlette. Dans la soirée vers 11h30, après avoir eu la visite de son frère, il se rendit au restaurant Auger, rue St-Paul.

Voyant qu'il retardait à revenir à la goëlette, le capitaine Noël d'inquiéta. Il s'informa en téléphonant à M. Alphonse Lachance si son frère était chez lui., mais on ne put le retracer.

La nuit entière et une partie de la journée de lundi furent employées en vaines recherches. L'on reste toujours sans nouvelle. Hier après-midi, les recherches se poursuivirent et un peu avant 1h30, le corps du disparu était retrouvé dans une dizaine de pieds d'eau. Personne ne fut témoin de l'accident, mais l'on présume que M. Lachance, en voulant regagner la



goëlette, tomba dans le Bassin Louise à l'endroit même où il y avait une palissade qui fut emportée par le vent, ces jours derniers. L'endroit est très sombre et il est permis de croire que M. Lachance en voulant regagner le bateau, se trompa de chemin.

Le défunt était très avantageusement connu et sa mort met en deuil l'une de nos meilleures familles. Fils de feu le capitaine Nestor Lachance, il laisse sa vieille mère, âgée de 89 ans, un frère M. Alphonse Lachance, ancien président de l'Union Canadienne des raquetteurs et deux sœurs : Mme Vve Napoléon Blouin et Mlle Emma Lachance.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures à St-Jean I.O. Un bateau quittera le quai de la traverse de Lévis 7h.15 pour St-Jean et reviendra en ville aussitôt après le service. Ce bateau est mis gratuitement à la disposition de ceux qui du voudront assister aux funérailles.

*Le Soleil* offre ses sympathies à la famille.

**Le Soleil, 2 novembre 1932, p.3**

### *Le cadavre de M. O. Lachance a été repêché*

On a repêché, hier, dans le bassin Louise, le cadavre de M. Oscar Lachance, maître de poste, à St-Jean, I.O., qui s'était noyé accidentellement au cours de la dernière fin de semaine.

La disparition de M. Oscar Lachance avait été signalée aux premiers jours de la semaine, mais depuis lors rien n'indiquait qu'il eut été victime d'une tragédie de l'onde. Hier après-midi vers 1h30 heure M. Napoléon Lachance et le capitaine Noël retirèrent des eaux du St-Laurent un cadavre qui fut identifié comme étant celui de M. Oscar Lachance, maître de poste à St-Jean, I.O.

D'après les renseignements obtenus, M. Lachance avait quitté son domicile dimanche après-midi avec le capitaine Noël pour s'embarquer à bord d'une goëlette et se diriger en ville. Quelques heures après être arrivé en ville, il se rendit au restaurant Auger sur la rue St-Paul pour y prendre un repas du soir et il devait dans la suite rejoindre ses compagnons à la goëlette.

Comme il n'était pas à bord vers 11h30 du soir, le capitaine Noël s'inquiéta de son retard et il fit part de ses inquiétudes à M. Alphonse Lachance. Tous deux se rendirent aux environs de la rue St-Paul pour chercher à obtenir des renseignements sur les allées et venues de leur compagnon qui était parti pour aller au restaurant, mais leurs perquisitions ne rapportèrent aucun résultat. Ils en conclurent alors que le malheureux avait été victime d'un accident funeste et revenant à la goëlette et ils entreprirent des recherches actives. Hier après-midi ils repêchaient le cadavre de leur infortuné compagnon en arrière des établissements Renaud sur le jetée Louise.

La mort de M. Oscar Lachance plonge dans le deuil une famille avantageusement connue sur l'Île d'Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9hrs. Un bateau de la

traverse laissera le quai à 7h.15 pour St-Jean et reviendra en ville aussitôt après le service. Ce traversier est mis à la disposition du public gratuitement. Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

**L'Action catholique, 2 novembre 1932, p.12**

**Nom** : Lachance

**Prénom** : Oscar

**Profession - métier** : Marin

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** : 52 ans

**Parents** : Célibataire (Fils de Feu Nestor)

**Date de décès / découverte du corps** : 1932-10-30

**Date de l'enquête** : 1932-11-02

**Lieu de l'enquête** : La Morgue Moisan de Québec

**Coroner** : Vallée, Jules

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade dans le Bassin Louise, en face du quai no 5

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/2), Fonds cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 782

**1933 - 8 juillet – Noyade de Roger Gosselin, de St-Laurent**

Roger Gosselin, 19 ans, s'est noyé samedi après-midi en revenant à la grève dans une embarcation en compagnie de son père et de son frère. Les trois hommes étaient allés au large arranger une pêche lorsqu'au retour leur chaloupe s'échoua sur une roche. Comme la mer baissait rapidement, Roger Gosselin crut qu'il n'y avait pas beaucoup d'eau à l'endroit où la chaloupe était échouée et il se jeta à l'eau pour la pousser. Malheureusement, il ne savait pas nager et il y avait dix pieds d'eau à cet endroit. Roger Gosselin disparut sous l'onde en appelant au secours.

Son frère Maurice, qui savait un peu nager, se jeta à l'eau pour porter secours à Roger mais toutes ses tentatives furent vaines.

La malheureuse victime ne fut repêchée qu'une heure et demie après et les docteurs Perriers et Bédard pratiquèrent la respiration artificielle pendant une heure, sans succès.

Roger Gosselin laisse dans le deuil, en outre de son père, M. Mathias Gosselin, son grand-père M. Michel Gosselin, deux frères, MM. Maurice, étudiant au séminaire de Québec, et Jean-Yves, et six sœurs, Mlles Marie-Berthe, Carmen, Marguerite, Madeleine, Jeanne- d'Arc et Thérèse Gosselin.

**Le Soleil, 10 juillet 1933, p.1**

### On a tenté en vain de le secourir

*Roger Gosselin 19 ans, de St-Laurent, I.O., se noie, samedi sous les yeux de son père – Ils revenaient d'installer une seine au large.*

Après avoir sauté d'une chaloupe qui venait de s'échouer sur une chaîne de roches, avec l'intention de pousser l'embarcation vers le large, un jeune homme de dix-neuf ans, Roger Gosselin, de St-Laurent, I.O., a été englouti dans les eaux du St-Laurent samedi après-midi un peu après trois heures.

Le jeune homme croyait qu'il y avait à peine quelques pieds d'eau à l'endroit où l'embarcation qu'il occupait avec son père, venait de s'échouer. Courageusement il revêtit un maillot de bain et sauta à l'eau, mais l'abîme était plus profond qu'il ne l'avait cru et comme il ne savait aucunement nager, il disparut sous les yeux de son père M. Mathias Gosselin et de son frère Maurice. Ce dernier tenta de le secourir, mais tous les efforts furent vains.

Le drame est survenu vers les trois heures samedi après-midi au moment où M. Mathias Gosselin, cultivateur, de St-Laurent, revenaient d'installer une seine au large de l'Île. La marée baissante fit échouer leur embarcation, et c'est alors que le jeune Roger perdit la vie dans les circonstances que l'on sait.

Des recherches entreprises aussitôt pour retirer de l'abîme le corps de l'infortuné jeune homme ne donnèrent des résultats que plus tard. MM. Les docteurs Perrier et O. Bédard firent l'impossible pour ranimer la victime de ce nouveau drame de l'onde, mais malheureusement la mort avait fait son œuvre.

Ce drame plonge dans le deuil une famille avantageusement connue de St-Laurent, I.O. La victime laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mem Mathias Gosselin de St-Laurent, I.O., son grand-père, M. Michel Gosselin, deux frères MM. Maurice Gosselin, élève au petit Séminaire de Québec, et Jean-Yves Gosselin, six sœurs, mesdemoiselles Marie-Berthe, Carmen, Marguerite, Madeleine, Jeanne d'Arc et Thérèse Gosselin.

Les obsèques du jeune Roger Gosselin auront lieu mardi matin à 9 heures (heure solaire) à St-Laurent, I.O. *L'Action catholique* prie la famille si douloureusement affligée par ce drame de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

**L'Action catholique, 10 juillet 1933, p.3Nom : Gosselin**

**Prénom :** Roger

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 19 ans 9 mois

**Parents :** Célibataire (Fils de Mathias)

**Date de décès / découverte du corps :** 1933-07-08

**Date de l'enquête :** 1933-07-10

**Lieu de l'enquête :** Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** Marois, A.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans le fleuve Saint-Laurent à Saint-Laurent I.O.

**Présence de témoignages :** oui

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/3), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 1131

**Résumé :**

**Accessibilité :** Tous les dossiers de coroners créés avant le 29 juin 1967 sont accessibles dans leur intégralité, à l'exception des cas de huis clos.

### 1934 - 3 juin – Noyade de Françoise Lepage, de St-François

Le Dr Jules Vallée tient une enquête cet après-midi, sur la mort du jeune enfant de M. Roméo Lepage, de Saint-François de l'Île d'Orléans. Le jeune Lepage s'est noyé, dimanche après-midi, dans le fleuve, en face du village de la paroisse St-François de l'Île d'Orléans.

**Le Soleil, 6 juin 1934, p.1**

**Nom :** Lepage

**Prénom :** Françoise

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 2 ans

**Parents :** Fille de Rosario

**Date de décès / découverte du corps :** 1934-06-25

**Date de l'enquête :** 1934-06-26

**Lieu de l'enquête :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** Vallée, Jules

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans le puits de la résidence de ses parents

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/7), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 1541

**Résumé :**

**Accessibilité :** Tous les dossiers de coroners créés avant le 29 juin 1967 sont accessibles dans leur intégralité, à l'exception des cas de huis clos.



## 1935 - 1 juin – Noyade de Joseph Lemelin et Lionel Dion, de St-François

*Une excursion de pêche finit tragiquement - Deux jeunes gens de St-François de l'Île d'Orléans, Joseph Lemelin et Lionel Dion, âgés de 19 ans, se noient, près de St-Joachim, au cours d'une partie de pêche. - On retrouve l'embarcation chaviré.*

Une terrible tragédie s'est déroulée samedi matin sur le fleuve St-Laurent, à St-Joachim, quand deux jeunes gens bien connus Joseph Lemelin, âgé de 19 ans, fils du maire de St-François I.O., M. Auguste Lemelin, et son ami Lionel Dion, du même lieu, se sont noyés au cours d'une partie de pêche sur les battures. Les deux jeunes gens étaient partis dans une chaloupe à voile et ce n'est qu'hier matin, en retrouvant le canot renversé et voguant à la dérive que l'on soupçonna l'horrible réalité. On ne sait pas inquiéter outre mesure samedi de l'absence des deux garçons mais, hier matin, les parents commencèrent des recherches et quand on découvrit leur chaloupe on soupçonna tout de suite qu'ils s'étaient noyés et des équipes furent formées par les citoyens de St-Joachim et de St-François, pour fouiller le lit du fleuve sur la batture très longue qui s'étend en face du petit village de la côte de Beaupré. Pendant toute la journée hier, des barques ont sillonné le fleuve en tous sens entre la côte et l'Île d'Orléans pour tenter vainement d'arracher à la mer les cadavres des deux malheureux pêcheurs. Les circonstances qui ont entouré la tragédie sont des plus dramatiques. Samedi matin, à bonne heure, Lionel Dion et Joseph Lemelin partirent vers six heures, en chaloupe à voile, pour aller faire la pêche sur les battures de St-Joachim. Ils avaient une distance d'environ deux milles à franchir et la brise fraîche leur permettait de parcourir rapidement la nappe d'eau qui sépare l'Île et la terre ferme.

Vers 8h30, un citoyen de St-Joachim, M. Tremblay, vit bien une barque (suite à la page 7) chargée de voiles qui semblait avoir de la peine à manœuvrer dans la brise plus forte depuis une heure environ mais il ne se préoccupa pas outre mesure du sort de ceux qui se trouvaient à bord, pensant qu'ils voulaient retourner à l'Île d'Orléans. D'après des pêcheurs d'expérience, les deux jeunes gens ont dû parents quand M. Adélarde Lemelin, de Ste-Famille, arriva à St-François avec la voile qui se trouvait sur l'embarcation, prise par les deux amis pour aller à la pêche, trouver la mort à environ 1 000 pieds de la côte où leur barque chavira sous l'effet d'un violent coup de vent quand les pêcheurs voulurent tourner leur embarcation vers l'Île d'Orléans. Dans les deux familles, on ne s'inquiéta pas, le soir venu, de l'absence des deux garçons. On pensait qu'ils avaient préféré passer la nuit à St-Joachim, à cause du vent qui soufflait. La crainte s'empara des parents. Des recherches furent immédiatement commencées sur le fleuve pour continuer toute la journée et une partie de la soirée hier mais sans donner de résultats. A bonne heure ce matin, d'autres équipes ont continué le travail. Lionel Dion laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et madame Philorum Dion; ses frères, MM. Joseph, de St-François, Arsène, Henri, Edmond, Antoine et Jules Dion, de Québec; ses sœurs, madame X. Lepage (Marie-Alice), de Hartford, et madame Romuald Pouliot (Marie-Anna), de Québec. Le jeune Lemelin laisse pour pleurer sa perte,

son père et sa mère, M. et madame Auguste Lemelin; ses frères, MM. Raymond, Lauréat et Marcel Lemelin; ses sœurs mesdemoiselles Simone et Gilberte Lemelin. Nous offrons nos vives condoléances aux familles en deuil.

**Le Soleil, 3 juin 1935, p.1 et 7 ; L'Action Catholique, 3 juin 1935, p.10**

**Nom :** Lemelin

**Prénom :** Joseph

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 19 ans

**Parents :** Fils d'Auguste

**Date de décès / découverte du corps :** 1935-06-01

**Date de l'enquête :** 1935-07-03

**Lieu de l'enquête :** Sainte-Anne-de-Beaupré (Paroisse : La Côte-de-Beaupré, Québec). Variantes du nom : Sainte-Anne-du-Nord, Sainte-Anne-du-Petit-Cap

**Coroner :** Vallée, Jules

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans le fleuve Saint-Laurent lors d'une partie de pêche

**Présence de témoignages :** oui

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/12), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 2059

**Nom :** Dion

**Prénom :** Lionel

**Profession - métier :** Cultivateur

**Lieu de résidence :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 21 ans 6 mois

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 1935-06-01

**Date de l'enquête :** 1935-07-04

**Lieu de l'enquête :** Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner :** Vallée, Jules

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade. Retrouvé sur les battures de Saint-Joachim lors d'une partie de pêche

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/12), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 2063

## 1935 - 29 juin – Noyade de Ferdinand Paquet, de Ste-Pétronille

Le jeune Paquet, qui appartient à une famille bien connue dans la paroisse de Ste-Pétronille, était parti au cours de l'après-midi pour aller pêcher au bout de l'île. Personne ne s'inquiétait à son sujet, vu qu'il avait l'habitude de canoter et qu'il était très habile. Cependant comme il retardait à revenir le soir, on entreprit de s'enquérir à son sujet et l'on ne tarda pas à découvrir la tragédie qui causa beaucoup d'émoi dans la paroisse. Des recherches commencèrent aussitôt pour retrouver le cadavre de la malheureuse victime. Celui-ci fut repêché à quelque distance du canot chaviré et retenu dans les battures. L'on suppose qu'au faux mouvement du jeune homme aura fait tourner l'embarcation. Le corps fut ramené à la résidence des parents éplorés qui ont reçu de nombreuses manifestations de sympathie de la part de leurs concitoyens.

**Le Soleil 1 juillet 1935, p.3**

### *Un enfant de 8 ans s'est noyé samedi*

*Fernand Paquet perd pied et est englouti dans douze pieds d'eau. – Fils de M. Joseph Paquet, jardinier – Enquête demain*

Pendant qu'il s'amusait sur les rochers de Ste-Pétronille, en compagnie de ses jeunes frères, un enfant de huit ans, Fernand Paquet, fils de M. Joseph Paquet, jardinier, de Ste-Pétronille, I.O., a perdu pied samedi dernier, et il a été englouti dans douze pieds d'eau.

Lorsque les premiers secours arrivèrent, le jeune Paquet avait déjà cessé de vivre. Ses frères tout aussi jeunes que lui n'avaient pu lui porter secours, et c'est un nageur M. Godfrey Schreiber qui retira le cadavre de la victime des eaux du St-Laurent. L'enquête du coroner sur les circonstances qui ont entouré ce drame de l'onde, aura lieu demain après-midi à Ste-Pétronille, I.O. Ce nouveau drame de l'onde le premier de la saison à l'île d'Orléans, a causé beaucoup d'émoi à Ste-Pétronille où la famille de M. Joseph Paquet est avantageusement connue.

L'Action catholique prie la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères condoléances.

**L'Action catholique, 2 juillet 1935, p.3**

Un jeune homme du nom de Ferdinand Paquet, de Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, s'est noyé, alors qu'il s'en était allé seul dans une embarcation sur le fleuve. Comme il tardait à revenir, on fit des recherches et au bout de quelques heures, on trouva l'embarcation vide. Un peu plus tard, on repêcha le cadavre du malheureux.

**Le Bulletin des agriculteurs, 11 juillet 1935, p.6**

**Nom** : Paquet

**Prénom** : Fernand

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge** : 8½ ans

**Parents** : Fils de Joseph

**Date de décès / découverte du corps** : 1935-06-29

**Date de l'enquête** : 1935-07-02

**Lieu de l'enquête** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Coroner** : Vallée, Jules

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade dans le fleuve Saint-Laurent lors d'une partie de pêche

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/12), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 2056

**Résumé** :

**Accessibilité** : Tous les dossiers de coroners créés avant le 29 juin 1967 sont accessibles dans leur intégralité, à l'exception des cas de huis clos.

## 1936 - 21 avril – Noyade de Gérard Dompierre, de St-François

Gérard Dompierre, âgée de 3 ans, fils de M. et madame A. Dompierre, de St-François, Ile d'Orléans, s'est noyé hier après-midi en des circonstances particulièrement tragiques. Le bébé jouait près de la résidence de ses parents, non loin d'un étang gonflé par la fonte des neiges et les pluies de ces derniers temps. L'enfant s'approcha des bords de cette nappe d'eau et glissa sur un morceau de glace pour disparaître sous l'eau. Madame Dompierre s'aperçut immédiatement de la disparition de son fils et elle poussa un cri d'angoisse qui fit accourir M. Dompierre et des voisins. Quelques instants plus tard on ramenait Gérard Dompierre à la surface mais il avait cessé de vivre. Nos vives sympathies à la famille.

Le Soleil, 22 avril 1936, p.3 ; Le Devoir, 22 avril 1936, p.9

### *Chute fatale d'un bambin de trois ans*

*Le jeune Gérard Dompierre jouait près d'un étang lorsqu'il fait un faux pas et tombe à l'eau à St-François, I.O. - Hier après-midi*

Une pénible tragédie plonge dans un deuil cruel une des familles les plus estimées de la paroisse de St-François, I.O. Un enfant de trois ans, Gérard Dompierre, fils de M. et Mme A. Dompierre, s'est noyé dans des circonstances particulièrement tragiques.

L'enfant jouait sur les bords d'un petit étang près de la demeure de ses parents, lorsqu'il butta contre un obstacle et glissa dans l'eau. Se rendant compte presque immédiatement de la disparition de l'enfant, ses parents se portèrent à son secours et ne tardèrent pas à le retirer de l'onde; malheureusement, il avait déjà cessé de vivre et tous les efforts qu'on put faire



pour le ramener à la vie furent vains. Mandé en hâte sur les lieux de l'accident, le Dr Beaulé pratiqua en vain la trspiration artificielle sur le corps de la petite victime. On comprend la douleur des parents et l'émoi que provoqua dans tout le village la nouvelle de cette tragédie.

**L'Action catholique, 22 avril 1936, p.12**

**Nom** : Dompierre

**Prénom** : Jean-Marie

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 2 ans 9 mois

**Parents** : Fils de Gérard

**Date de décès / découverte du corps** : 1936-04-21

**Date de l'enquête** : 1936-04-22

**Lieu de l'enquête** : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner** : Vallée, Jules

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par asphyxie par submersion en se noyant dans un étang sur la propriété de ses parents

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/15), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 2433

**Résumé** :

**Accessibilité** : Tous les dossiers de coroners créés avant le 29 juin 1967 sont accessibles dans leur intégralité, à l'exception des cas de huis clos.

**1940 - 6 août – Noyade de Lucille Fiset, de Ste-Pétronille**

Malgré les efforts héroïques d'une femme, qui tenta à deux reprises de lui sauver la vie, une fillette de 9 ans, Lucille Fiset, enfant de M. Arthur Fiset, jardinier pour le compte de MM. Dunn, à Ste-Pétronille, s'est noyée dans le St-Laurent à L'Anse-aux-canots, hier après-midi. Comme *Le Soleil* le rapportait dans son édition de 5 heures, la tragédie s'est déroulée vers 3 heures. Madame Joseph Grégoire, propriétaire de l'Hôtel Bellevue, tenta de sauver la fillette, mais cette dernière disparut emportée par le courant.

Malgré les plus actives recherches, on n'est pas parvenu, hier soir, à localiser le corps de l'enfant. De bonne heure, ce matin, de nouvelles recherches sont commencées. Bien qu'il est été prévenu de cette tragédie, le docteur Marceau, coroner du district, ne tiendra l'enquête que lorsque le cadavre de la fillette aura été repêché.

La jeune Lucille Fiset s'est noyée alors qu'elle se baignait avec des compagnes, dont une bonne d'une famille, qui passe l'été à Ste-Pétronille. Elle se rendait au bureau de poste lorsque ces dernières l'invitèrent à les rejoindre. La fillette qui ne savait pas nager, s'avança trop loin de la grève et le courant l'emporta soudainement. A ses cris et à ceux de ses compagnes, madame Joseph Grégoire accourut, réalisant qu'un malheur se produisait. Sans hésiter, bien qu'elle ne sût pas nager, elle s'élança dans l'eau jusqu'au cou. Comme elle ne pouvait saisir l'enfant elle revint sur le rivage. Une seconde fois, madame Grégoire s'avança vers la fillette sans réussir à l'atteindre. Une dizaine de pieds à peine la séparaient lorsque l'enfant disparut pour la dernière fois.

Cette tragédie a causé tout un émoi à Ste-Pétronille, où la famille de M. Fiset jouit de toute la considération de la population.

**Le Soleil, 7 août 1940, p.3 et 6****Nom** : Fiset**Prénom** : Lucille**Profession - métier** :**Lieu de résidence** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)**Âge** : 10 ans 3 mois**Parents** : fille d'Arthur**Date de décès / découverte du corps** : 06-08-1940 00:00:00**Date de l'enquête** : 08-08-1940 00:00:00**Lieu de l'enquête** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)**Coroner** : Marceau, Paul-V.**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Sainte-Pétronille**Présence de témoignages** : oui**Langue des documents** : Français**District judiciaire** : Québec**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/39), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec**Numéro de dossier** : 4978**Accessibilité** : Tous les dossiers de coroners créés avant le 29 juin 1967 sont accessibles dans leur intégralité, à l'exception des cas de huis clos.

1941 - 15 septembre – Noyade de Gaston Prémont, de Ste-Famille

*Un enfant noyé dans un puits*

*La victime, Gaston Prémont, 2 ans, était le fils de M. et Mme Ludovic Prémont, de Ste-Famille, I.O. – Famille estimée dans l'affliction*

Un enfant de deux ans s'est noyé hier dans un puits situé dans la cave de ses parents, à Ste-Famille de l'Île d'Orléans. La petite victime, Gaston Prémont, enfant de M. et Mme Ludovic Prémont, était disparu depuis une couple d'heures quand on fit sa macabre découverte.

Dès la disparition du bambin les membres de la famille Prémont entreprirent aussitôt des recherches qui restaient infructueuses. Bien que l'enfant n'eut jamais l'habitude d'aller dans la cave, quelqu'un s'avisait d'aller y faire des recherches, vu que c'était le seul endroit où l'on n'était pas encore allé voir. Le corps reposait au fond du puits dans environ neuf pieds d'eau. Cette tragédie plonge dans une profonde affliction une famille hautement estimée. Elle suscita d'unanimes regrets dans toute la région. M. Prémont est cultivateur et chef d'une nombreuse famille.

Le Dr Robert Gaulin, de Ste-Famille, fut aussitôt avisé de cette tragédie. Il fera au cours de la journée les recherches d'usage sur les circonstances de ce malheur.

Le Soleil prie la famille si lourdement atteinte d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

Le Soleil, 16 septembre 1941, p.3

## Gaston Prémont, âgé de 2 ans, se noie dans un puits

Gaston Prémont, deux ans, enfant de M. et Mme Ludovic Prémont, de Ste-Famille de l'île d'Orléans, s'est noyé, hier après-midi, dans un puits situé dans la cave de la demeure de ses parents. L'enfant était disparu depuis une couple d'heures, quand après des recherches infructueuses, quelqu'un s'avisait d'aller dans la cave et de regarder dans le puits où on retrouva le petit cadavre dans une profondeur d'environ neuf pieds d'eau.

L'enfant n'avait jamais l'habitude d'aller dans la cave. Au début de l'après-midi, il s'y rendit alors que par malheur le couvercle du puits avait été déplacé.

Quand on s'aperçut de la disparition de l'enfant, on le chercha partout. On s'avisait vers les cinq heures d'aller dans la cave où on devait le retrouver dans le puits.

Le Dr Robert Gaulin, de Ste-Famille, fut appelé, mais il ne put que constater la mort. M. Prémont, cultivateur, est le père d'une nombreuse famille.

Le coroner du district, le docteur Paul Marceau, a été prévenu de cette tragédie et il se rendra aujourd'hui à l'île d'Orléans pour l'enquête réglementaire sur cette tragédie.

L'"Action Catholique" offre à M. et Mme Prémont ses vives condoléances.

L'Action catholique, 16 septembre 1941, p.3

**Nom** : Prémont

**Prénom** : Gaston

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge** : 19 mois

**Parents** : Fils de Ludovic & d'Elmina Chabot

**Date de décès / découverte du corps** : 15-09-1941 00:00:00

**Date de l'enquête** : 16-09-1941 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Coroner** : Marceau, Paul-V.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade dans un puits dans la cave de la résidence de ses parents

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BANQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/45), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 5650

## 1944 - 3 août – Noyade de Eddy Cloutier, de St-Jean

Edouard Cloutier, âgé de 18 ans, s'est noyé hier soir alors qu'il était à se baigner dans le fleuve St-Laurent, près de St-Jean I.O.

**Le Canada, 5 août 1944, p.3**

### *Noyade à la plage de St-Jean*

Un jeune homme de 19 ans, Eddy Cloutier, s'est noyé hier après-midi à la plage de St-Jean de l'Île d'Orléans. La tragédie s'est déroulée vers quatre heures et demie. Le coroner, le Dr P.-V. Marceau, a tenu l'enquête réglementaire sur cette noyade hier soir, et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

La victime demeurait à Québec à 93, rue St-Olivier. Son père et sa mère sont décédés. Eddy Cloutier travaillait comme garçon de table à l'hôtel de la plage de St-Jean. On croit qu'il ne savait pas nager et que s'étant aventuré trop loin dans le fleuve, il perdit pied.

Le corps fut retrouvé une vingtaine de minutes plus tard, mais en dépit du fait qu'on pratiqua la respiration artificielle durant une vingtaine de minutes, on ne put ranimer le jeune homme. Le Dr Alphonse Bonenfant, de St-Jean, fut demandé à cette fin, et on fit venir sur les lieux également la voiture de secours du Service des incendies de Québec.

M. le curé J.-J. Hunt, de St-Jean, administra la victime sous condition.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

Nos condoléances à la famille.

**L'Action catholique, 4 août 1944, p.3**



### *Une noyade à St-Jean*

Une tragédie de l'onde s'est déroulée, hier après-midi, sur la plage de St-Jean, Ile d'Orléans. Un jeune homme de 18 ans, Edouard Cloutier, originaire de St-Léon de Standon et dont les parents sont décédés, s'est noyé dans huit à dix pieds d'eau alors qu'il était à prendre ses ébats avec un autre de ses compagnons. Le jeune Cloutier était à l'emploi de M. G.-L. Lachance. A Québec, il était en chambre chez madame Fortin, 93 St-Olivier.

Cette tragédie de l'onde s'est déroulée vers 4 heures, hier après-midi. Le jeune Cloutier était dans l'eau depuis déjà assez longtemps lorsqu'il disparut en voulant faire un plongeon. Témoin de ce qui se passait, le compagnon du jeune homme appela au secours. Ce n'est qu'une vingtaine de minutes plus tard qu'on parvint à retirer le corps. C'est le fils de M. DeBeaumont, de Québec, qui retira le corps avec l'aide d'un grappin. On pratiqua en vain la respiration artificielle pendant quelques minutes. Un prêtre ainsi qu'un médecin furent aussi appelés sur les lieux.

Averti de cette tragédie, le docteur Marceau, coroner du district, s'est rendu à St-Jean, hier soir, et il a présidé une enquête sur les circonstances de cette noyade. A l'issue de témoignages, le jury du coroner a recommandé que la plage de St-Jean, I.O., soit dotée d'une chaloupe de sauvetage.

Edouard Cloutier laisse trois frères, dont M. Aurèle Cloutier employé de chemin de fer, domicilié à Québec-Ouest.

**Le Soleil, 4 août 1944, p.3**

### **1947 - 3 juin – Noyade de Michel Deblois, de Sainte-Famille**

#### *Une tragédie à Ste-Famille*

Une tragédie s'est déroulée, hier après-midi, à Ste-Famille, I.O., lorsqu'un enfant de 2 ans, Michel, fils de M. Arthur Deblois, cultivateur, et de madame Deblois, s'est noyé dans une cuve d'eau.

Quelques moments avant que ne se produise cette tragédie, le jeune Deblois s'amusait dans l'eau et sa mère l'aperçut alors qu'elle se rendait au poulailler. A son retour, quelques minutes seulement plus tard, madame Deblois retrouvait son enfant dans la cuve et inconscient. Le docteur R. Gaulin fut mandé d'urgence et pratiqua en vain la respiration artificielle.

Une enquête du coroner a eu lieu ce matin et un verdict de «mort accidentelle» a été rendu.

**Le Soleil, 5 juin 1947, p.13**

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *L'Action catholique* du 3 au 6 juin

**Nom :** Deblois

**Prénom :** Michel

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge :** 2 ans

**Parents :** Fils d'Arthur Deblois & de Juliette Giguère

**Date de décès / découverte du corps :** 03-06-1947 00:00:00

**Date de l'enquête :** 04-06-1947 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Coroner :** Marceau, Paul-V.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade après être tombé dans une cuve d'eau

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/706), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 9745

## 1947 - 18 décembre – Noyade de Marcel Gauvin, de St-Laurent

### *Marcel Gauvin, cinq ans, se noie à Saint-Laurent*

Le jeune Marcel, âgé de 5 ans, fils de M. et mem Georges Gauvin s'est noyé dans le fleuve près du quai de St-Laurent hier, vers 10 heures et demie.

Le bambin était à jouer sur la glace flottante près du quai en compagnie de deux petits compagnons, Yvon Labbé, fils de M. et Mme Louis Labbé, et de la petite Nicole Lavoie, fille de M. et Mme Lorenzo Lavoie, quand, soudain, il perdit pied et tomba entre deux glaces. Aussitôt les deux autres enfants s'empressèrent d'aller prévenir Mme Gauvin, sa mère, qui arriva sur la plage et retira elle-même son enfant de l'onde. Elle le transportait dans ses bras quand des voisins alertés arrivèrent pour lui prêter main-forte.

M. Labbé transporta la petite victime à la maison, où la respiration artificielle fut pratiquée pendant deux heures, mais sans résultat. La mort avait fait son œuvre. M. le curé Odilon Gauthier fut demandé de même que la garde-malade.

Le jeune Marcel est le fils de M. et Mme Georges Gaulin, et il laisse pour le pleurer outre son père et sa mère, quatre autres frères et sœurs.

Le Dr Paul-V. Marceau tiendra subséquemment une enquête sur cette mort accidentelle qui frappe une famille estimée de St-Laurent, I.O.

Nos condoléances à la famille cruellement éprouvée.

**L'Action catholique, 19 décembre 1947, p.3**

Note de J.-C. Dionne : Rien à ce sujet dans *Le Soleil*, du 18 au 20 décembre

**Nom** : Gauvin

**Prénom** : Marcel

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 5 ans 7 mois

**Parents** : Fils de Georges

**Date de décès / découverte du corps** : 18-12-1947 00:00:00

**Date de l'enquête** : 18-12-1947 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Coroner** : Marceau, Paul-V.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1960-01-357/740), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 10159

## 1951 - 20 juillet – Noyade de Jean-Joseph Delisle, de St-Jean

### *M. J.-J. Delisle se noie au large de St-François*

*Une tragédie de l'onde s'est produite, la nuit dernière, au nord du village de St-François, à trois milles au large du fleuve.*

La victime est M. Jean-Joseph Delisle, âgé d'une quarantaine d'années, marié et père de 9 enfants. M. Delisle demeurait à St-Jean, I.O. Il était le beau-frère de M. J.-L. Blouin, épicier demeurant à 62, rue Scott.

La tragédie est survenue vers une heure et quart, cette nuit, au moment où la victime travaillait à des travaux de creusage, dans le fleuve, pour le compte de Marines Industries, de St-Jean. M. Delisle se tenait à l'extrémité d'une pipe-line quand il fit une chute. Ses compagnons lui lancèrent immédiatement une ceinture de sauvetage mais le malheureux ne put la saisir. A ce moment, la nuit était très sombre et il pleuvait abondamment. Il est possible que M. Delisle ait coulé à pic car il était revêtu entièrement de caoutchouc.

On garda cependant l'espoir que le malheureux ait pu s'agripper à une bouée, mais ce matin, cet espoir s'est évanoui. Les recherches ont été vaines pour retrouver son corps. Une enquête du coroner sera présidée par le Dr Paul-V. Marceau, coronner du district. Nos condoléances à la famille en deuil.

### **L'Action catholique, 20 juillet 1951, p.1**

### *M. Jean-Joseph Delisle se noie dans le fleuve à St-François*

Une tragédie de l'onde s'est produite dans le St-Laurent, au nord du village de St-François, au cours de la nuit dernière. Un employé de la Marine Industries, M. Jean-Joseph Delisle, 40 ans, marié et père de neuf enfants, s'est noyé au cours de son travail. Le corps de M. Delisle n'a pas encore été repêché malgré les plus actives recherches. M. Delisle était domicilié à St-Jean et il était le gendre de M. J.-L. Blouin, épicier de la rue Scott, à Québec. Au moment de

la tragédie, M. Delisle se tenait à l'extrémité d'un pipe-line qui sert à tirer le sable du fond du fleuve. Dans des circonstances que l'on ignore encore et à cause de la grande obscurité qu'il faisait, M. Delisle tomba dans plusieurs pieds d'eau alors qu'il se trouvait revêtu de caoutchouc. Jusqu'au matin on garda l'espoir qu'il fut se fut agrippé à une ceinture de sauvetage.

La Marine Industries accomplit actuellement des travaux dans le St-Laurent. La mort de M. Delisle est la deuxième tragédie qui se produit depuis un mois à bord du navire qui se trouve au large dans le St-Laurent. Toute la matinée des équipes de chercheurs ont été au travail pour retrouver le corps du malheureux.

**Le Soleil, 20 juillet 1951, p.11; La Patrie, 21 juillet 1951, p.42**

**Nom :** Delisle

**Prénom :** Jean-Joseph

**Profession - métier :** employé pour la Marine Industries

**Lieu de résidence :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge :** 35 ans 11 mois

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 20-07-1951 00:00:00

**Date de l'enquête :** 20-07-1951 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Coroner :** Marceau, Paul-V.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/16), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 12606

## 1953 - 5 juillet – Noyade de René Fiset, de Ste Pétronille

René Fiset, 21 ans, fils de M. et Mme Arthur Fiset, de Ste-Pétronille, I.O., s'est noyé dans le St-Laurent, au large de Ste-Pétronille, hier soir, vers 5 heures, lorsque l'embarcation dans laquelle

Il prenait place a chaviré. Le jeune homme employé à la «Marine Industries» à Sorel, est disparu à un endroit où le fleuve atteint une centaine de pieds de profondeur. Malgré les plus actives recherches son corps n'a pas été repêché.

La tragédie s'est produite au moment où le jeune homme s'aventura avec son embarcation entre un remorqueur et un chaland chargé de matériaux de construction. Ce dernier était tiré par un long câble de fer dont le centre était submergé de quelques pieds d'eau. En s'aventurant entre deux vaisseaux, le canot dans lequel René Fiset renait place tourna sur le câble et chavira. Le jeune homme s'agrippa au câble et il y resta suspendu pendant quelques minutes. Il disparut soudainement comme un chaloupier, M. Bernard Déry, domicilié à 75



rue Richelieu, s'approchait pour aller lui porter secours.

L'alerte fut aussitôt donnée et des recherches furent aussitôt entreprises et se continuent encore aujourd'hui.

**Le Soleil, 6 juillet 1953, p.10**

### *Noyade à l'Île*

Enfin, hier après-midi, à Ste-Pétronille, M. René Fiset, fils de M. et Mme Arthur Fiset, s'est noyé au cours d'une excursion de canotage sur le fleuve. Alors qu'il était en face de Ste-Pétronille. L'embarcation de René Fiset chavira. C'est ainsi qu'il trouva la mort. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

**L'Action catholique, 6 juillet 1953, p.2**

**Nom :** Fiset

**Prénom :** René

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge :** 21 ans 11 mois

**Parents :** Célibataire

**Date de décès / découverte du corps :** 05-07-1953 00:00:00

**Date de l'enquête :** 10-07-1953 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Saint-Joachim (Paroisse). Variantes du nom: Saint-Joachim-de-la-Côte-de-Beaupré, Saint-Joachim-de-Montmorency

**Coroner :** Gobeil, J.-R.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans le fleuve Saint-Laurent à Sainte-Pétronille I.O. alors qu'il faisait du canot et qu'il chavira

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BANQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/23), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 13786

## **1954 - 18 octobre – Noyade de Germain-Onésime Perrault, de Ste-Famille**

### *Découverte d'un cadavre près de la Pointe-à-Carcy*

Deux jeunes pêcheurs d'éperlan ont aperçu, hier après-midi, le cadavre flottant, près de la Pointe-à-Carcy, non loin des quais de la basse-ville. Ces deux jeunes amateurs de pêche sont Maurice Belleau, 11 ans, du 229, rue St-Paul, et Lauréat Nadeau, 8 ans, du 3, rue St-Thomas. La police du port fit transporter le cadavre à la morgue Sylvio Marceau.

Le bureau d'identité de la Sûreté municipale a réussi à identifier, ce matin, le corps découvert flottant sur le St-Laurent, hier après-midi, devant Québec. Il s'agit de M. Germain-Onésime Perreault, 70 ans, natif de St-Pacôme, comté de Kamouraska. On prie les parents du défunt de bien vouloir communiquer avec le capitaine Masse, de la Sûreté municipale, à Québec.

Le médecin qui a fait l'examen du cadavre, a révélé que la mort ne remontait pas plus qu'à une douzaine d'heures. Il est d'avis également que l'individu a pu mourir subitement et faire une chute à l'eau.

**L'Action catholique, 19 octobre 1954, p.16**

**Nom :** Perrault

**Prénom :** Germain-Onésime

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge :** 70 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 18-10-1954 00:00:00

**Date de l'enquête :** 21-10-1954 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** Foy, Georges

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade. Trouvé à la Pointe de Carcy

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/27), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 14425

**1956 - 11 septembre – Noyade de Hubert Turcotte, de St-Jean**

*Mort accidentelle de M. H. Turcotte*

Une enquête du coroner a été tenue, hier soir, en marge de la mort de M. Hubert Turcotte, 86 ans, de St-Jean, I.O. Le vieillard a été trouvé sans vie hier matin, sur un récif de la grève du fleuve St-Laurent, à proximité du quai de St-Jean. Il avait disparu de sa pension, vers 8 h. mardi soir, et il n'avait pas été revu depuis. La police croit que l'octogénaire est tombé du quai et qu'il s'est noyé. Après l'audition de quelques témoins, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

La séance a eu lieu à la morgue Guillemette, de St-Joachim, sous la présidence du Dr Arthur Simard.

Le détective Gaudreau, de l'escouade des homicides de la sûreté provinciale a conduit les recherches nécessaires à cette enquête.

**Le Soleil, 13 septembre 1956, p.40**

TURCOTTE – A St-Jean, I.O., le 12 septembre 1956, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé accidentellement, M. Hubert Turcotte, fils de feu M. Hubert Turcotte et de feu dame Émilie Royer.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez Mme Joseph Noël, à 8h45, pour l'église de St-jean, I.O., e, de là, au cimetière paroissial.

**L'Action catholique, 13 septembre 1956, p.23**

**Nom** : Turcotte

**Prénom** : Hubert

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge** : 85 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 11-09-1956 00:00:00

**Date de l'enquête** : 12-09-1956 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Saint-Joachim (Paroisse). Variantes du nom: Saint-Joachim-de-la-Côte-de-Beaupré, Saint-Joachim-de-Montmorency

**coroner** : Simard, Arthur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade. Trouvé dans le fleuve Saint-Laurent près du quai

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/33), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 15467

## 1958 - 22 août – Noyade de Charlotte Crépeau, de Ste-Pétronille

### *Une fillette de 12 ans se noie à Ste-Pétronille*

Une fillette d'une douzaine d'année a été victime de l'onde, hier après-midi, vers 5 heures alors qu'elle baignait, dans le fleuve St-Laurent, en compagnie de son jeune frère, à Ste-Pétronille, à l'Île d'Orléans. La tragédie s'est produite vers 5 heures.

Il s'agit de Charlotte Crépeau fille de M. Charles-Henri Crépeau, dont la famille réside à Ste-Pétronille depuis un an environ.

Les deux enfants, qui avaient dû parcourir une certaine distance sur la grève, car la marée était basse à ce moment, se sont sentis soudain emporter par le courant. Le jeune Crépeau qui savait nager un peu, réussit à regagner la rive. Sa sœur aînée se serait agrippée quelques temps à lui mais aurait lâché prise.

Le chef de police de Ste-Pétronille, M. Joseph Rousseau, s'est rendu sur les lieux ainsi que les ambulanciers de la maison Germain Lépine. Les recherches ont été organisées en hâte, mais ont été vaines. L'homme grenouille de Germain Lépine doit se rendre sur les lieux de la tragédie, ce matin, pour aider aux recherches.

**L'Action catholique, 23 août 1958, p.1**

### *Noyade d'une fillette à Ste-Pétronille*

Une fillette de 10 ans, Charlotte Crépault, enfant de M. et Mme Charles-Henri Crépault, de Ste-Pétronille, I.O., s'est noyée dans le St-Laurent, hier soir, vers 5 heures, alors qu'elle se baignait avec son frère Louis Crépault, âgé de 11 ans. Ce dernier a aussi failli connaître le même sort. Il a réussi à se maintenir à la surface en s'agrippant à un rocher. Sa jeune sœur, a cependant disparu dans une dizaine de pieds d'eau.

Les deux enfants Crépault étaient à prendre leurs ébats sur la plage au bout de l'Île, soit à quelques 500 pieds de la demeure de leurs parents, lorsqu'en s'avançant vers le large, ils

mirent apparemment les pieds dans une fosse. Louis réussit à se maintenir à un rocher. A ses cris, les parents accoururent ensuite. Ils portèrent secours au garçon mais la fillette avait disparu.

L'alerte fut aussitôt donnée et des recherches furent entreprises. On fit appel aux secouristes de la maison Germain Lépine. Le travail se poursuivit jusqu'à la noirceur. Il a été repris ce matin vers 7 heures.

Charlotte Crépault était la fille de Charles-Henri Crépault employé de la firme Frs. Marquis, et de Mme Crépault, née Diana Bouchard. Elle laisse aussi dans le deuil: ses frères MM. Victor, Jean, Louis et Ronald Crépault, ses sœurs, Mme Jean-Guy Gagné (Madeline), Mme Richard Dupont (Louisette), Mlles Ghislaine, Suzanne, Rachel, Danielle et Hélène Crépault.

**Le Soleil, 23 août 1958, p.13**

**Nom** : Crépreault

**Prénom** : Charlotte

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge** : 10 ans

**Parents** : Fille de Charles-Henri

**Date de décès / découverte du corps** : 22-08-1958 00:00:00

**Date de l'enquête** : 04-09-1958 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Saint-Joachim (Paroisse). Variantes du nom: Saint-Joachim-de-la-Côte-de-Beaupré, Saint-Joachim-de-Montmorency

**Coroner** : Simard, Arthur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Sainte-Pétronille alors qu'elle s'y baignait

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/38), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 16756

## 1958 - 28 août – Noyade de Michel Boily, de St-Pierre

### *Un bébé se noie dans une excavation*

Un bébé de 18 mois Michel Boily, fils de M. Mme Paul Boily, de St-Pierre, I.O., s'est noyé dans une excavation remplie d'eau près de la demeure de ses parents, hier soir, vers 6 heures. L'enfant a été retiré une dizaine de minutes après sa chute mais déjà, à ce moment-là, il avait succombé à l'asphyxie par immersion. En l'absence de Mem. Boily, le jeune Michel s'avança trop près du trou et culbuta tête première. A cause de la profondeur des eaux, ses frères et sœurs dont il avait trompé la surveillance furent impuissants à lui venir en aide. Ce n'est que plus tard, lorsque Mme Boily accourut aux cris désespérés de ses enfants qu'on parvint à retirer le corps inanimé de son fils. Le Dr Émile Moriin, de Ville-Montmorency ainsi que les secouristes de la brigade des incendies de Québec ont été mandés d'urgence



sur les lieux. Malgré tous les efforts l'endant n'a pu être ranimé. Les restes mortels du jeune Michel Boily ont été transportés à la morgue de Québec par le fourgon de la maison Guillemette de St-Joachim et le Dr J.-Arthur Simard tiendra une enquête aujourd'hui sur les circonstances de ce drame.

**Le Soleil, 29 août, 1958, p.3**

*Une enquête sur la mort du jeune Michel Boily*

La mort de Michel Boily, 18 mois, de St-Pierre, I.O., a été jugée accidentelle, hier, à la morgue provinciale à l'enquête du coroner présidée par le Dr Arthur Simard, de Ste-Anne-de-Beaupré. Le bébé s'était noyé dans un pied et demi d'eau accumulée dans une excavation près de la demeure de ses parents qui étaient absents au moment de la noyade. Leurs quinze enfants étaient sous la surveillance de l'aînée, Carole, âgée de 15 ans. Les témoignages ont été donnés par Jean-Paul Desjardins, 15 ans, de Ville-Montmorency; le Dr Émile Morin, de cette même ville; et Serge Boily, 8 ans, qui a fait la découverte du petit noyé.

**L'Action catholique, 4 septembre 1958, p.18**

**Nom :** Boily

**Prénom :** Michel

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 18 mois

**Parents :** Fils de Paul

**Date de décès / découverte du corps :** 28-08-1958 00:00:00

**Date de l'enquête :** 03-09-1958 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** Simard, Arthur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans une excavation contenant environ 2 à 3 pieds d'eau

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/38), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 16758

**1958 - 14 novembre – Noyade de Majella Drouin, de Ste-Famille**

*On retrouve le corps du jeune Majella Drouin, disparu le 14*

Des chercheurs ont retrouvé, samedi, le corps d'un jeune chasseur de l'Île d'Orléans, disparu depuis la veille. Il s'agit de Majella Drouin 19 ans, fils de M. Félix Drouin, de Ste-Famille. Il reposait dans la boue sous deux pieds d'eau.

Un adolescent qui participait aux recherches, aperçut une botte de caoutchouc qui émergeait près de la grève, samedi après-midi. A ce moment, les chercheurs commençaient à désespérer après d'intenses recherches poursuivies depuis vendredi après-midi.

La découverte a été faite à Ste-Famille même. Le jeune Drouin était parti à la chasse tôt vendredi matin. Dans sa famille, on commença à s'inquiéter de son retard dans l'après-midi.

Des recherches furent aussitôt entreprises et se poursuivirent toute la nuit et le lendemain jusqu'à la découverte du noyé.

Selon le Dr Arthur Simard, coroner du district, il semble que le jeune chasseur ait abattu un canard. Ce serait en tentant de le repêcher qu'il se serait noyé. Alors que la marée montait, il aurait fait une chute dans une fosse en s'avancant sur la grève. Le chasseur ne savait pas nager et il était lourdement vêtu.

Le corps a été transporté à la morgue provinciale par le fourgon de la maison Guillemette, de St-Joachim. Il a été ensuite remis à sa famille, après son identification.

L'agent judiciaire Gérard Martineau, de la Sûreté provinciale a été chargé d'établir les circonstances de cette tragédie pour l'enquête du coroner.

**L'Action catholique, 17 novembre, p.18**

### *Majella Drouin est trouvé noyé près de l'Île d'Orléans*



Majella Drouin, 20 ans, fils de M. et mem Félix Drouin, de Ste-Famille, I.O., a été trouvé noyé sur les battures de la rive nord de l'Île d'Orléans, samedi après-midi, vers 4 heures 30, au cours des actives recherches qui se poursuivaient presque sans relâche depuis vendredi soir. Le corps de la victime a été aperçu par les deux frères Denis et Clément Turcotte qui participaient aux recherches avec une centaine de citoyens de Ste-Famille et d'amis de la famille éplorée. Les restes mortels ont ensuite été transporté à la morgue de Québec où le Dr J.-Arthur Simard, coroner du comté de Montmorency, a ouvert une enquête, samedi soir dernier.

Majella Drouin s'est vraisemblablement noyé en faisant une chute dans un écart d'une quinzaine de pieds à même le lit du fleuve St-Laurent, au pied de la ferme de M. Antoine Hébert. Le jeune homme s'était rendu seul vendredi matin à la chasse aux canards sur les battures du fleuve. A cause de la marée il ne pouvait apercevoir le précipice dans lequel il perdit pied et disparut. Son corps devait être repêché environ un quart de mille plus loin, vis-à-vis de la propriété de M. Victor Turcotte.

A la suite des recherches faites par M. Drouin et les membres de sa famille, des agents provinciaux et des citoyens de Ste-Famille ont travaillé une partie de la nuit de vendredi à samedi dans l'espoir de trouver le jeune homme. Le travail s'effectua à l'aide de réflecteurs. Vers trois heures, dans la nuit, on trouva même la carabine avec laquelle le jeune Drouin était descendu à la chasse, On réalisa alors qu'un malheur s'était sûrement produit. Les

recherches se poursuivirent aussi une partie de la journée de samedi. Les chercheurs étaient pour la plupart en canots et de servaient de grappins lorsque les deux jeunes Turcotte aperçurent le cadavre à fleur d'eau, à marée basse.

Majella Drouin laisse dans le deuil : son père M. Félix Drouin; sa mère, Mme Drouin, née Juliette Drouin; ses frères et sœurs, Mme Roger Harvey (Dolorès), M. Clermont Drouin, M. Doris Drouin, Mlle Bérangère Drouin, Mlle Nicole Drouin, M. Judes Drouin, Mlle Céline Drouin, et M. Jean-Luc Drouin. Il était aussi le petit-fils de M. Omer Drouin, de East Broughton et Mem veuve Paul Drouin, de Ste-Famille.

**Le Soleil, 17 novembre 1958, p.24**

**Nom** : Drouin

**Prénom** : Majella

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge** : 20 ans

**Parents** : Fils de Félix

**Date de décès / découverte du corps** : 14-11-1958 00:00:00

**Date de l'enquête** : 20-11-1958 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Simard, Arthur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade alors qu'il était à la chasse et que en se portant hâtivement à la recherche de son oie sauvage qu'il venait de tuer il chuta du haut d'un écart et 8 pieds de hauteur caché par la haute marée

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/39), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 16958

## 1959 - 21 avril – Noyade de Charles-Eugène Pilote, de Ste-Pétronille

### *Un bambin s'est noyé dans un petit ruisseau à Ste-Pétronille*

Un garçon de 6 ans et demi Jean-Charles Pilote, fils de M. J.-B. Pilote, de Ste-Pétronille, I.O., s'est noyé dans les eaux gonflées d'un petit ruisseau à proximité du domicile de ses parents, hier après-midi. Le bambin a glissé dans le cours d'eau et fut retiré une dizaine de minutes plus tard. C'est en vain que L'on pratiqua pendant près d'une heure la respiration artificielle sur le corps de la victime. Les Drs E. Morin et J. Côté devaient finalement constater la mort de l'enfant.

Cette tragédie s'est produite vers 3 heures 30. Le jeune Jean-Charles Pilote s'amusait alors avec deux autres enfants, Guy Pilote, son petit frère, âgé de 3 ans, et marie Blais, du même âge, fille de M. J.-Robert Blais, à une centaine de pieds de la maison de ses parents sur les

bords d'un petit ruisseau ordinairement desséché durant la belle saison. Il perdit l'équilibre et tomba dans quelques pieds d'eau.

Alertés par leurs enfants, Mme Pilote, et M. J.-Robert Blais accoururent en toute hâte pour apercevoir le jeune Jean-Charles inanimé et à demi recouvert d'eau. M. Blais s'empara de l'enfant pour le transporter à la demeure de la famille Pilote où les médecins furent appelés d'urgence. Les restes mortels furent ensuite transportés à la morgue de Québec, où le Dr Arthur Simard, coroner de Montmorency, a tenu une enquête. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.



Jean-Charles Pilote laisse dans le deuil son père, M. Jean-Baptiste Pilote, employé du garage Lemelin, à St-Pierre, I.O., et de Mme Pilote, née Jeannette Desbiens. Il comptait aussi sept frères et sœurs.

**Le Soleil, 22 avril 1959, p.3**

**Nom :** Pilote

**Prénom :** Charles-Eugène

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge :** 6½ ans

**Parents :** Fils de Jean-Baptiste

**Date de décès / découverte du corps :** 21-04-1959 00:00:00

**Date de l'enquête :** 23-04-1959 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** Simard, Arthur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans un ruisseau près de la résidence de ses parents

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/40), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 17172

## 1959 - 20 avril – Noyade d'Antoine Dion et Joseph-Cyrias Roberge, de St-François

### *Deux disparus dans les îles*

Tôt, ce matin, on était sans nouvelle de deux excursionnistes, MM. Antoine Dion, 40 ans, père de famille, et Joseph Roberge, 70 ans, qui sont partis de St-François de l'Île d'Orléans,



le 22 avril dernier, pour se rendre à l'Île-aux-Raux, dont M. Roberge est chargé de la surveillance.

Les deux hommes voyageaient dans une embarcation à moteur qui a été retrouvée intacte à l'Île-au-Canot, à quelques deux milles de l'Île-aux-Grues au cours de la journée d'hier.

C'est un groupe de citoyens, en collaboration avec le service maritime, des signaux, qui poursuivent les recherches. A date, on a retrouvé, dans le chalet où les deux hommes se rendaient à l'Île-aux-Raux, des provisions entamées et les fusils appartenant aux deux excursionnistes. Toutefois, les chercheurs sont d'avis que les deux voyageurs n'ont pas séjourné plus de deux jours à l'Île-aux-Raux, étant donné le peu de nourriture dépensée.

Par ailleurs, l'amarre de l'embarcation que l'on a retrouvée à l'Île-au-Canot, est rompue, ce qui laisse croire que les deux hommes sont échoués sur l'une des nombreuses îles situées en face de la Côte de Beupré.

Les deux excursionnistes devaient revenir dimanche, le 28 avril; les recherches se poursuivront aujourd'hui et l'on espère retrouver les deux disparus.

**L'Action catholique, 29 avril 1959, p.14**

### *La St-Thimothée a repêché M. Antoine Dion*

L'équipage de la «St-Thimothée» a recueilli sur les eaux du fleuve St-Laurent, à trois milles au large en face de Grande-Pointe près de la Petite Rivière St-François, le corps d'un noyé qui a été identifié, hier soir, comme étant M. Antonio Dion, 52 ans, de St-François, I.O. Le cadavre a été monté à bord du caboteur pour être ramené jusqu'au quai de la Ste-Anne Paper, à Beupré, où le fourgon de la morgue Georges Guillemette de St-Joachim est allé le chercher.

La découverte du corps de la victime a été faite vers 2h30, hier après-midi, alors que le «St-Thimothée» naviguait vers Beupré avec un chargement de bois de pulpe. Le capitaine Nérée Tremblay de l'Île-aux-Coudres et ses hommes, MM. Angelo Dufour, Wenceslas Bouchard et Réal Dufour, ont aperçu le cadavre à la surface des eaux et ils ont pris aussitôt les mesures nécessaires pour le monter à bord. Le capitaine Tremblay déclarait, hier soir, que c'est de peine et de misère que le cadavre a été ramassé. Le gros vent et les vagues rendaient le travail difficile. On finit par l'agripper pour ensuite l'attacher.

Les restes mortels ont été transportés à la morgue Guillemette où le Dr Arthur Simard, coroner de Montmorency, a été prévenu de la découverte. Le détective Fernand Bastien prit ensuite charge des recherches judiciaires. Sur le quai même de la Ste-Anne Paper, le corps de M. Dion avait été reconnu par M. Roberge, de Beupré, le fils de M. Joseph Roberge, le septuagénaire qui a péri en même temps que M. Dion. M. Antonio Dion, 52 ans, et M. Joseph Roberge, 76 ans, ont péri il y a un mois environ,

en allant en excursion sur l'Île-aux-Raux, en aval de l'Île d'Orléans. Ils étaient partis le 20 avril et n'avaient pas été revus. On commença à s'inquiéter de leur sort par suite de leur

absence prolongée et à la suite de la découverte de leur embarcation lourdement endommagée sur une des îles voisines de l'Île-aux-Raux.

**Le Soleil, 23 mai 1959, p.18**

*M. J.-C. Roberge*

M. Joseph-C. Roberge, mort accidentellement le 20 avril dernier, au cours d'une excursion à l'Île Reaux, était âgé de 75 ans et 9 mois. Il était l'époux de dame Blanche Coulombe qui lui survit avec trois enfants.

M. Roberge laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille, Mme J.-C. Darveau (Ernélienne); ses fils, MM. Paul et Gabriel Roberge; son gendre M. J.-C. Darveau; sa belle-fille, Mme Gabriel Roberge; son frère, le R.P. Alphonse Roberge, cssr, missionnaire aux Antilles et M. Denis Roberge; ses sœurs, Mme Napoléon Gagnon (Marie) et Mme Jos. L'Heureux (Albertine); ses beaux-frères et belles-sœurs; la R.M. Ste-Imelda, des Srs de la Charité; Mme Denis Roberge, M. et Mme Henri Emond, M. Napoléon Gagnon, M. Jos. L'Heureux.

Il comptait plusieurs neveux et nièces dont le R.P. J.-M. L'Heureux, cssr.

Les funérailles auront lieu demain à beaupré. Les restes mortels sont exposés à la demeure de M. J.-C. Darveau, 85 St-Louis, Beaupré.

**Le Soleil, 26 mai 1959, p.31**

*M. Antoine Dion*

M. Antoine Dion décédé accidentellement le 20 avril dernier au cours d'une excursion à l'Île Reaux, était un citoyen avantageusement connu. Sa mort tragique affecte des familles estimées. M. Dion était âgé de 52 ans. Il était le fils de feu Philorum Dion et de feu Marie Guérard.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Rose Lessard; ses enfants, Régent, Laval, Normand, Voland, Dominique et Aurèle Dion, Mlles Lucille, Charlotte, Jocelyne et Lina Dion; ses frères, MM. Joseph, Arsène, Edmond et Jules Dion; ses sœurs, Mme veuve Xavier Lepage (Amarillys) et Mme Romuald Pouliot (Marie-Anne) toutes deux de Hartford Connecticut; ses beaux-parents, M. et Mme Narcisse Lessard de St-François, I.O.; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Romuald Pouliot, M. et Mme Simon Lessard (Yolande Lepage), M. Fernand Lessard, M. Jean-Paul Lessard, Mme Arsène Dion (Yolande Berronard), Mme Edmond Dion (Cécile Gagné) et Mme Jules Dion (Simone Lemelin). Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

M. Dion était le cousin de M. l'abbé Georges Labonté, de Central Falls, R.I.

Les funérailles ont eu lieu lundi à St-François en présence de nombreux parents et amis.

**Le Soleil, 28 mai 1959, p.47**

**Nom** : Dion

**Prénom** : Antoine

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 52 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 1959-04 entre 20 & 23

**Date de l'enquête** : 29-05-1959 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Saint-Joachim (Paroisse). Variantes du nom: Saint-Joachim-de-la-Côte-de-Beaupré, Saint-Joachim-de-Montmorency

**Coroner** : Simard, Arthur

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade. Il naviguait en canot d'hiver avec un dénommé Joseph Roberge sur le fleuve Saint-Laurent entre Saint-François I.O. & l'Ile-aux-Ruoux et, à la suite d'une fausse Manoeuvre, le canot chavira et ses occupants tombèrent dans le fleuve

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/41), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 17281

**Nom** : Roberge

**Prénom** : Joseph-Cyrias

**Profession - métier** : gardien de l'Ile au Ros

**Lieu de résidence** : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 75 ans 9 mois

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 24-05-1959 00:00:00

**Date de l'enquête** : 25-05-1959 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Montmagny

**Coroner** : Dupuis, Paul C.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade

**Présence de témoignages** :

**Remarques** : déposé le 25 mai 1959

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Montmagny

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S17,SS26,SSS1 (1999-04-008/9), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Montmagny

**Numéro de dossier** : 4

## 1960 - 5 juillet – Noyade de Pierre Baran, de Ste-Pétronille

| <b>M. Pierre Baran se noie au quai de Ste-Pétronille</b>  |   |  |
|---|---|--|
| (par Jos.-L. HARDY)   |   |  |
| <p>Entraîné par le courant et les forts vents qui rendaient les eaux très agitées, un jeune homme d'origine française, Pierre Baran, 25 ans, a péri au large du quai de Ste-Pétronille, I.O., hier après-midi, vers 3 heures. Malgré les plus actives recherches de la part de trois hommes-grenouilles, le corps de la victime n'avait pas encore été repêché, hier soir. Pierre Baran ne demeurait au Canada que depuis trois mois environ. Depuis lundi dernier seulement, il était employé comme maître d'hôtel au Château Bel-Air, à Ste-Pétronille. Le malheureux jeune homme était natif du Havre, France, et il comptait une soeur à Joliette.</p> <p>Pierre Baran a apparemment sombré dans une soixantaine de pieds d'eau à une centaine de pieds du quai. En voulant attraper les sandales qu'il avait perdues dans son premier plongeon, il fut entraîné vers le large et disparut sans dire mot. Rendu à l'eau, il avait cependant fait remarquer que l'eau était froide. On croit qu'il a pu être saisi de crampes qui paralysèrent ses mouvements et l'entraînèrent dans l'abîme.</p> <p>Plusieurs citoyens de Ste-Pétronille et des pensionnaires de l'hôtel Château Bel-Air furent té-</p> | <p>moins de la disparition du malheureux jeune homme. Au nombre d'entre eux se trouvaient M. et Mme Oscar Julien, de la rue De la Ronde, à Québec, Paul Bérubé, Gérard Paquet et le jeune Benoît Couturier, le fils de M. Donat Couturier, propriétaire de l'hôtel-lerie. Quelques-uns de ces derniers ont cherché à porter secours à la victime. Avec l'embarcation dans laquelle se trouvait Benoît Couturier, un jeune homme de Ste-Pétronille, Paul Bérubé, a voulu approcher du nageur en détresse, mais il n'a pu l'atteindre. "J'étais à peine à une quinzaine de pieds de lui lorsqu'il disparut sous mon regard", a-t-il raconté. Le jeune Bérubé a aussi déclaré qu'il se trouvait sur le quai quand il a réalisé que Pierre Baran ne pouvait plus revenir de lui-même. "J'ai sauté dans l'embarcation. Le vent était très fort et la mer houleuse. Le plus rapidement possible, j'ai cherché à m'approcher de la victime. Ce fut peine inutile", expliqua-t-il encore.</p> <p>L'alerte fut bientôt donnée et des recherches furent aussitôt entreprises. M. l'abbé M. Dumas, curé de Ste-Pétronille, accourut aussi sur les lieux de même que M. Couturier et plusieurs autres citoyens. Le quartier général de la Sûreté provinciale à Québec fut</p> | <p>aussi informé. L'agent judiciaire Donat Duquet fut dépêché sur les lieux et prit charge de l'enquête.</p> <p>Durant le reste de l'après-midi et au début de la soirée, des recherches intenses se sont poursuivies. Elles étaient d'autant plus difficiles que le vent soufflait avec force et que les vagues se brisaient sur le quai. Les jeunes Pierre Gingras et Jacques Laflamme, de Ste-Pétronille, et Raymond Duchaine, 3144 rue des Galais, Ste-Foy, munis de leurs accoutrements d'homme-grenouille, ont plusieurs fois plongé dans l'espoir de repêcher le corps. Ils ont eux-mêmes déclaré que le travail était difficile et même dangereux. A cause des marées et du courant, ils croient que le corps de la victime a été entraîné vers le large. L'endroit où Pierre Baran a disparu atteint une profondeur d'environ 60 pieds et il y a également des remous très forts.</p> <p>L'agent-judiciaire Donat Duquet a pris charge de l'enquête à la demande du lieutenant J.-M. Bouchard. Au début de la soirée, M. Duquet a pu rejoindre la soeur de la victime à Joliette. Mlle Baran est aussi employée dans un restaurant. Avant d'être à l'emploi du Château Bel-Air, Pierre Baran travaillait au restaurant Kerhulu, à Québec.</p> |

Le Soleil, 6 juillet 1960, p.3

Nom : Baran

Prénom : Pierre

Profession - métier : Maître-d'hôtel au Château-Bel Air de Ste-Pétronille

Lieu de résidence : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

Âge : 25 ans

Parents :

Date de décès / découverte du corps : 05-07-1960 00:00:00

Date de l'enquête : 12-07-1960 00:00:00

Lieu de l'enquête : Québec (Ville : Québec)

Coroner : Simard, Arthur

Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner : Mort accidentelle par noyade dans le fleuve Saint-Laurent près du quai de Sainte-Pétronille

Présence de témoignages : oui

Remarques :

Langue des documents : Français

District judiciaire : Québec

Source : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/44), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

Numéro de dossier : 17947



### 1963 - 27 juillet – Noyade d'Hélène Plante, de St-Pierre

Hélène Plante, âgée de 12 ans, noyé samedi dans le St-Laurent près de St-Pierre sur l'île d'Orléans.

**La Tribune, 29 juillet 1963, p.1**

#### *Noyade à Ste-Pétronille, I.O.*

Une adolescente de 12 ans a péri dans le St-Laurent, vis-à-vis de la propriété des religieux de la Fraternité sacerdotale, 253 chemin du Bout de l'Île, vers 2 heures 45, hier après-midi. La jeune Hélène Plante, fille de M. et Mme Alphonse Plante, 76 avenue Royale, St-Pierre, I.O., a disparu alors qu'elle prenait ses ébats sur la berge en compagnie de ses sœurs Jacqueline et Madeleine ainsi que son frère Gabriel. La fillette a vraisemblablement glissé d'une pierre pour disparaître dans le gouffre de plusieurs pieds de profondeur. Au moins une cinquantaine de personnes se trouvaient non loin de là, au moment du drame. L'alerte fut donnée à la Sûreté provinciale et des recherches furent par la suite entreprises. Le corps n'a pas été retrouvé.

Il y a un an environ, a famille Plante avait été éprouvée par la mort accidentelle de Dominique Plante, 18 ans, qui avait péri lors du plongeon d'une automobile du pont de l'Île d'Orléans.

**Le Soleil, 29 juillet 1963, p.22**

### 1963 - 20 octobre – Noyade d'André Lachance, de St-Laurent

André Lachance, 17 ans, de St-Laurent de l'île d'Orléans, qui s'est noyé, hier en tombant d'un quai, alors qu'il était en train de pêcher.

**La Presse, 21 octobre 1963, p.3**

Un adolescent qui pêchait au quai St-Laurent, I.O., s'est noyé hier après-midi, vers 3h.45. Il s'agit du jeune André Lachance, 17 ans, fils de Noël Lachance, 73 avenue Royale St-Laurent. La victime était avec Michel Lemelin, 12 ans, aussi de St-Laurent. A la suite d'un faux mouvement le jeune Lachance est tombé du quai. Au passage il s'est assommé sur une chaloupe et il a disparu sous l'eau du fleuve.

L'alerte a aussitôt été lancée. L'adolescent a été repêché quelques minutes plus tard, mais il a été impossible de le réanimer. Le Dr Émile Morin, de ville Montmorency a constaté la mort. Le corps du noyé reposait, hier soir, sur les dalles de la morgue provinciale où il a été transporté par le fourgon Antonio Guillemette, de St-Joachim. Le Dr Mayrand, de Ste-Anne-de-Beaupré, a ouvert son enquête du coroner et il a remis le corps à la famille éplorée.

**Le Soleil, 21 octobre 1963, p.17**

**Nom** : Lachance

**Prénom** : André

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 17 ans

**Parents** : Fils de Noël

**Date de décès / découverte du corps** : 20-10-1963 00:00:00

**Date de l'enquête** : 20-10-1963 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Saint-Joachim (Paroisse). Variantes du nom: Saint-Joachim-de-la-Côte-de-Beaupré, Saint-Joachim-de-Montmorency

**Coroner** : Mayrand, Placide

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade lors d'une chute en bas du quai de Saint-Laurent I.O. lors d'une crise d'épilepsie

**Présence de témoignages** : oui

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/62), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 20645

### 1965 - 30 juin – Noyade de Micheline Picard, de St-François

Une adolescente de 15 ans a péri dans le fleuve Saint-Laurent, près du quai de Saint-François, I.O., mercredi après-midi alors qu'elle se baignait en compagnie de sa sœur et de son beau-frère. La victime est Micheline Picard, fille de M. Paul-Aimé Picard. Malgré les plus actives recherches, le corps n'a pu être repêché. On craint qu'il ait été entraîné par les marées.

Micheline Picard prenait ses ébats avec M. et Mme Gaston Bolduc, de Québec, lorsqu'elle a disparu sous les yeux de ces derniers. Des recherches furent entreprises en coopération avec des agents du poste de la PP de Ste-Anne-de-Beaupré.

**Le Soleil, 2 juillet 1965, p.28**

**Nom** : Picard

**Prénom** : Micheline

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Saint-François-de-Sales (Paroisse : Saint-François, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 16 ans

**Parents** : Fille de Paul-Émile

**Date de décès / découverte du corps** : 30-06-1965 00:00:00

**Date de l'enquête** : 30-06-1965 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Mayrand, Placide

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade alors qu'elle se baignait au quai de Saint-François I.O.

**Présence de témoignages** : oui

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 22069

## 1968 - 8 juin – Noyade de Claudia Lachance, de St-Jean

Claudia Lachance, 3 ans, fille de Raymond-Marie Lachance, de Saint-Jean, Îles d'Orléans, s'est noyée dans le fleuve samedi après-midi. Elle aurait trompé la vigilance de sa mère pendant quelques minutes. Après l'avoir cherchée, Mme Lachance a aperçu un gilet blanc entre deux eaux. Elle a alerté son voisin, Marcel Létourneau et ce dernier a repêché la fillette qu'il a été impossible de ranimer.

**Le Soleil, 10 juin 1968, p.17**

Claudia Lachance, 3 ans, du 888 ave Royale à Saint-Jean, île d'Orléans, s'est noyée, vers 4h 10 samedi après-midi, dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de chez elle. Son corps a été repêché quelques heures plus tard. Six membres de la parenté de l'enfant avaient péri dans l'incendie d'une maison tricentenaire qui était située tout près, soit au 725 ave Royale, à Saint-Jean, Île d'Orléans, le samedi, 1<sup>er</sup> juin dernier.

Note de J.C. Dionne : Voir à ce sujet ma publication sur les incendies à l'Île d'Orléans.

**La Presse, 10 juin 1968, p.6 ; L'Action, 10 juin 1968, p.3**

**Nom :** Lachance

**Prénom :** Claudia

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-Jean (Paroisse : Saint-Jean, L'Île-d'Orléans, Québec). Variante de nom : Saint-Jean-Baptiste

**Âge :** 3 ans

**Parents :** Fille de Raymond-Marie

**Date de décès / découverte du corps :** 08-06-1968 00:00:00

**Date de l'enquête :** 08-06-1968 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** Magnan, Paul-E.

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade dans le fleuve

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/94), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 24594

## 1973 - 19 novembre – Noyade d'Yvon Pouliot, de St-Laurent

M. Yvon Pouliot, 37 ans, du 594 route Prévost, à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, est mort, ce matin, quand son automobile a heurté violemment le monument du Sacré-Cœur, en face de l'église de cette localité. L'accident est survenu vers six heures 15. L'autopsie qui devrait être pratiquée ce matin à l'Institut de médecine légale de Québec déterminera si M. Pouliot est mort des blessures ou d'asphyxie par noyade. On l'a retrouvé dans l'eau de la piscine qui entoure le monument.

**Le Soleil, 19 novembre 1973, p.27**

**Nom** : Pouliot

**Prénom** : Yvon

**Profession - métier** : fonctionnaire

**Lieu de résidence** : Saint-Laurent (Paroisse : Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge** : 37 ans

**Parents** : Époux de Denise Blouin (Fils de Gérard & de Lauretta Lajeunesse)

**Date de décès / découverte du corps** : 19-11-1973 00:00:00

**Date de l'enquête** : 19-12-1973 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Drouin, J.-Armand

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par asphyxie par immersion, fracture du crâne, hémorragie sous-durale. Décès survenu lorsqu'il était entré dans une fontaine avec sa voiture

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/135), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 4-74



1973 - 26 mars – Noyade de Simon Létourneau et Caroline Malouin, de Ste-Pétronille



LIEU DE LA DOUBLE NOYADE — C'est en suivant les traces de pas dans la neige que Mme Pierre Létourneau a trouvé son fils de 4 ans et sa cousine du même âge, noyés

dans l'étang dont la photo paraît ici. Un X indique l'endroit de la double noyade.

(Photo Pierre Martineau)

## Deux enfants se noient dans un étang, à l'île d'Orléans

Deux enfants en bas âge se sont noyés, hier, dans un étang situé à quelque 150 pieds du domicile de leurs parents.

Les victimes sont Simon, 4 ans, fils de M. et Mme Pierre Létourneau, demeurant au 90A Chemin du Bout de l'Île, à Ste-Pétronille de l'Île d'Orléans, et sa cousine Caroline, 4 ans, fille de M. et Mme Marcel Malouin, du 90B de la même rue, à Ste-Pétronille également.

Les deux enfants avaient quitté la maison familiale vers 10h, hier matin, pour aller jouer dehors. Mme Létourneau les a vus pour la dernière fois vers 11h30. Elle est sortie de la maison, vers midi, pour leur dire d'entrer dîner et elle ne les a pas vus. Elle s'est mise à les rechercher et elle les a trouvés noyés dans l'étang, quelques minutes plus tard.

Les traces de pas ont guidé Mme Létourneau jusqu'à l'étang. Les enfants s'étaient

semble-t-il, laissés attirer par la glace qui, amincie par le dégel, a cédé sous leur poids.

L'ambulance J. Bouchard et fils a été demandée d'urgence. Les ambulanciers ont pris les enfants à la maison des familles éprouvées pour les conduire en toute hâte à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, tout en leur insufflant de l'oxygène. De nouveaux efforts ont été tentés à l'hôpital pour rani-

mer les deux enfants, mais ce fut peine perdue. La mort a été constatée par le Dr R. Pettigrew.

L'enquête du coroner a été ouverte à la morgue provinciale, hier après-midi. Après l'identification des enfants par les deux pères, Me J.-Armand Drouin a ajourné la séance à une date ultérieure. L'agent C. Boucher, du poste Québec - Métro de la Sûreté du Québec, mène l'enquête policière.

Le Soleil, 27 mars 1973, p.25

**Nom** : Malouin

**Prénom** : Caroline

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge** : 4 ans

**Parents** : Fille de Marcel

**Date de décès / découverte du corps** : 26-03-1973 00:00:00

**Date de l'enquête** : 02-04-1973 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Drouin, J.-Armand

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** : Dans cette tragédie une autre personne décéda : Simon Létourneau (dossier 28285)

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/129), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 28284

**Nom** : Létourneau

**Prénom** : Simon

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Pétronille (Paroisse). Variantes du nom: Sainte-Pétronille-de-Beaulieu (Île d'Orléans)

**Âge** : 4 ans

**Parents** : Fils de Pierre

**Date de décès / découverte du corps** : 26-03-1973 00:00:00

**Date de l'enquête** : 02-04-1973 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Drouin, J.-Armand

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Mort accidentelle par noyade

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** : Dans cette tragédie une autre personne décéda : caroline Malouin (dossier 28284)

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/129), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 28285

## 1974 - 27 juin – Noyade Patricia Verreault, de St-Pierre

### *Verdicts de mort accidentelle : noyade*

Il en a été de même dans le cas de la petite Patricia, âgée de deux ans et fille de Richard Verreault, domicilié au 389 côte du Pont à l'Île d'Orléans, qui s'est noyé, le 27 juin, dans une piscine située derrière le logis de ses parents.

Il semble que la fille ait passé sous la clôture entourant la piscine, en rampant par une excavation de 18 pouces.

**Le Soleil, 12 juillet 1974, p.6**

**Nom :** Verreault

**Prénom :** Patricia

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Saint-Pierre (Paroisse : Saint-Pierre, L'Île-d'Orléans, Québec)

**Âge :** 2 ans

**Parents :** Fille de Richard

**Date de décès / découverte du corps :** 27-06-1974 00:00:00

**Date de l'enquête :** 10-07-1974 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** Drouin, J.-Armand

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par asphyxie par noyade dans une piscine

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 340-74

## 1978 - 1 juillet – Noyade d'Antoine Drouin, de St-Laurent

**Nom :** Drouin

**Prénom :** Antoine

**Profession - métier :**

**Lieu de résidence :** Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge :** 74 ans

**Parents :**

**Date de décès / découverte du corps :** 01-07-1978 00:00:00

**Date de l'enquête :** 20-07-1978 00:00:00

**Lieu de l'enquête :** Québec (Ville : Québec)

**Coroner :** Drouin, J.-Armand

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner :** Mort accidentelle par noyade. Il était tombé dans un puits dans la grange

**Présence de témoignages :** oui

**Remarques :**

**Langue des documents :** Français

**District judiciaire :** Québec

**Source :** BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/172), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier :** 342-78

## 1981 - 23 janvier – Sauvetage d'un garçon de 17 ans de St-Laurent

### *Un bloc de glace sauve un adolescent de la noyade*

Par Roch Desagagné

La Sûreté du Québec (métro) et la Garde côtière ont uni leurs efforts, hier en fin d'après-midi, pour réussir le sauvetage d'un adolescent de 17 ans de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, qui avait réussi à se hisser sur une glace du fleuve. L'incident s'est produit juste à la tombée du jour, hier après-midi.

Le jeune garçon, qui se trouvait dans un chalet avec un groupe de compagnons et un surveillant, s'était éloigné du rivage, et avait fait une chute qui aurait pu lui être fatale. En se débattant dans l'eau et à travers les glaces, il réussit à grimper sur un énorme bloc de glace qui glissait lentement vers le large.

Environ une demi-heure plus tard, il fut finalement repéré et rescapé par l'équipage d'un hélicoptère de la Garde côtière venu à la rescousse de la Sûreté du Québec. La SQ avait déjà un hélicoptère qui survolait les environs mais la noirceur tombait et les recherches devenaient difficiles.

«On a été chanceux ... et l'enfant aussi ...» commentait le pilote de la Garde côtière, une fois de retour à sa base au port de Québec. Les sauveteurs s'estimaient chanceux d'avoir réussi à tirer le malheureux adolescent de sa situation dangereuse, juste à la brunante.

Le jeune garçon était transi et grelottait lorsque le secours est arrivé.

Les opérations dirigées par l'agent Yves Carpentier de la SQ de Québec-Métro se sont déroulées avec toute la rapidité possible, et environ une demi-heure après sa chute dans le fleuve l'adolescent était rescapé et conduit à l'hôpital. Il a été recueilli à quelques dizaines de pieds des pylônes d'Hydro-Québec, au sud de l'Île d'Orléans.

Pendant ce temps, tous les autres effectifs disponibles de la SQ en avaient plein les bras avec de nombreux accidents, embardées et accrochages survenus presque simultanément, à l'heure de pointe de la fin de la journée, sur les boulevards de la périphérie.

**Le Soleil, 24 janvier 1981, p.A-9**

## 1984 - 28 novembre – Noyade de Pierre Prémont, de Ste-Famille

La personne qui s'est noyée à Sainte-Famille, Île d'Orléans, est M. Pierre Prémont, âgé de 30 ans. Le jeune homme est tombé dans un lac artificiel avec un tracteur de ferme, vers 19h avant-hier.

**Le Soleil, 30 novembre 1984, p.4**



**Nom** : Prémont

**Prénom** : Pierre

**Profession - métier** :

**Lieu de résidence** : Sainte-Famille (Paroisse : Sainte-Famille, Québec). Variante du nom: Sainte-Famille, île d'Orléans

**Âge** : 30 ans

**Parents** :

**Date de décès / découverte du corps** : 28-11-1984 00:00:00

**Date de l'enquête** : 23-04-1985 00:00:00

**Lieu de l'enquête** : Québec (Ville : Québec)

**Coroner** : Trahan, Pierre (Me)

**Cause ou circonstances du décès - verdict du coroner** : Décès en raison d'asphyxie par noyade, il se rendit à un lac artificiel et plongea dedans avec le tracteur qu'il conduisait.

**Présence de témoignages** : oui

**Remarques** :

**Langue des documents** : Français

**District judiciaire** : Québec

**Source** : BAnQ Québec, TP12,S1,SS26,SSS1 (1998-12-001/214), Fonds Cour des sessions de la paix, district de Québec

**Numéro de dossier** : 168-85

1988 - 31 août – Noyade de Jean-François Goulet (14 ans) de Sainte Famille et Mgr Raymond Lavoie (71 ans), de Québec

# L'apôtre controversé des démunis périt noyé

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Mgr Raymond Lavoie, âgé de 71 ans, qui fut pendant 10 ans curé de la paroisse Saint-Roch, de Québec, et connu comme un ardent défenseur des droits des démunis, a péri noyé mardi dans le Saint-Laurent, dans les environs de l'Île-aux-Grues, en face de Montmagny.

Son corps, ainsi que celui d'un adolescent de 14 ans, Jean-François Goulet, de Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, a été repêché hier matin

non loin de là par des membres de la Garde côtière qui avaient mené des recherches au cours de la nuit.

Mgr Lavoie et le jeune Goulet avaient quitté la marina de la paroisse Saint-Laurent, de l'Île d'Orléans, à 11 heures mardi. La journée s'annonçait idéale pour la randonnée qu'ils entreprenaient à l'Île-aux-Grues, à 20 milles à l'est. La journée était belle et la brise était légère, raconte M. Antonio Dumas, responsable de la marina qui a vu partir les deux équipiers. Le voyage devait durer moins de trois heures, selon M. Dumas.

Ils prenaient place dans la chaloupe de bois de Mgr Lavoie, longue de 17 pieds. Elle était propulsée par un moteur de 30 forces.

Elle semblait en bonne condition, affirme M. Dumas, qui ajoute toutefois qu'elle paraissait surchargée avec la paire de roues que Mgr Lavoie emportait pour placer sous l'embarcation et la trainer sur la rive.

L'embarcation, ajoute-t-il, contenait des vestes de sauvetage et il se souvient d'avoir vu le jeune Goulet porter la sienne au moment du départ. La Garde côtière a rapporté

que le corps du jeune Goulet a été retrouvé avec une veste de sauvetage mais que celui du prêtre n'en portait pas.

Mgr Lavoie et le jeune Goulet ont été vus pour la dernière fois sur l'Île-aux-Grues vers 16 h mardi.

L'autopsie pratiquée sur les deux corps hier a conclu à l'asphyxie par noyade.

Les funérailles de Mgr Lavoie auront lieu demain à 14 heures en l'église Saint-Roch, de Québec.

À l'annonce de son décès, le cardinal Vachon a commenté que Mgr

Voir page 8 : Mgr Lavoie

## ◆ Mgr Lavoie

Lavoie était très engagé pour les plus démunis et qu'il a toujours vécu lui-même pauvrement. Zélé, ardent et combatif, il a souvent usé de moyens qui pouvaient prêter à discussion, mais qui ne remettaient jamais en cause sa sincérité et son dévouement, a ajouté le cardinal Vachon.

Un de ses faits d'armes a été d'avoir provoqué le Canadien Pacifique pour obtenir l'enlèvement des voies ferrées dans sa paroisse. Les discussions demeurant stériles avec les dirigeants du CP, l'audacieux prêtre conçut la stratégie de placer des sacs à ordures sur la voie ferrée pour faire stopper les trains. Il poussa même l'audace à planter sa tente sur la voie ferrée pour attirer davantage l'attention des médias d'information.

Il quitta ainsi la paroisse de Saint-Roch pour devenir aumônier auprès des détenus de la prison de Québec d'où il fut congédié trois ans plus tard pour ses interventions dans « l'affaire Richard Charest », ce

jeune homme de 18 ans qui fut trouvé pendu dans une cellule de la centrale de police de Québec.

Il se fit remarquer par la suite par les poursuites qu'il intenta contre des films qu'il qualifiait de pornographiques. On pense à *Après ski*, à *Pile ou Face* entre autres.

En 1983, il travailla à la formation d'un parti politique réformiste, après avoir tenté de se faire élire à la mairie de Québec et au Parlement canadien.



Mgr Raymond Lavoie

Le Devoir, 1 septembre 1988, p.1 et 8

## Mgr Lavoie se noie dans le fleuve

◆ Mgr Raymond Lavoie, ancien curé de la paroisse Saint-Roch, « *tabletté* » par les autorités du diocèse de Québec depuis de nombreuses années à cause de ses engagements sociaux, a été victime avant-hier de sa témérité de pseudo-marin. En compagnie d'un adolescent de 14 ans, il a effectué un voyage de plaisance de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans à l'Île aux Grues, dans une embarcation de 16 pieds, la « *Miriam* ». La chaloupe a coulé, pour des raisons inconnues, et ses deux occupants sont morts noyés.

par Michel TRUCHON

La Garde côtière a constaté que l'adolescent qui accompagnait Mgr Lavoie, Jean-François Goulet,

de Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, portait une veste de sauvetage. Le « *curé* » Lavoie, lui, n'avait aucun gilet de sécurité quand il a été retrouvé hier.

Les autopsies pratiquées par les docteurs Richard Authier et Georges Miller, du laboratoire de médecine légale de Québec, a permis de conclure que Mgr Lavoie et son jeune compagnon avaient tous deux succombé à l'asphyxie par noyade et non à l'hypothermie (baisse de température du corps entraînée par la froideur de l'eau) comme on semblait d'abord le croire.

De plus, les constatations des pathologistes laissent entrevoir un drame pathétique: le jeune Goulet, qui portait le gilet de sauvetage.

Lire A-2, LAVOIE



L'une des dernières batailles du célèbre monseigneur: l'exploitation du sexe dans le quartier St-Roch au début de l'année.

Autres informations en page 3



Québec, Le Soleil, jeudi 1er septembre 1988

A-3

## La mort de Mgr Raymond Lavoie

# L'adolescent ne voulait courir aucun risque



Dans les années 70, Mgr Lavoie avait provoqué le CP en installant sa tente sur la voie ferrée.

• Il n'existait aucun lien entre Mgr Raymond Lavoie et le jeune Jean-François Goulet qui l'accompagnait sur la « Miriam » dans l'excursion à l'île aux Grues qui a tourné au tragique, avant-hier. Ce n'est que dimanche dernier, selon le père de l'adolescent, que le prêtre a demandé au jeune homme s'il était intéressé à aller avec lui en bateau, pour une visite dans l'île d'où il était originaire.

par Michel TRUCHON

« Jean-François, l'aîné de nos quatre enfants, était un bonhomme extraordinaire sur qui on misait beaucoup. Il avait déjà une certaine expérience de la navigation, ayant fait des randonnées en canot sur la Jacques-Cartier, et il avait accepté à la condition de partir une journée où il n'y avait pas de danger et pas de vent. C'était le cas mardi matin... », raconte M. Goulet.

Selon lui, son fils, qui avait des notions de secourisme avancées, a sans doute essayé de sauver la vie de Mgr Lavoie, ce que les constatations des médecins semblent d'ailleurs confirmer.

M. Goulet tient à nier tous les ragots qui peuvent avoir été colportés en ce qui regarde les relations entre son fils et Mgr Lavoie. « Notre famille connaissait ce prêtre depuis le début de l'année, quand il a remplacé le curé de Sainte-Famille, M. Bertrand Fournier. Il est déjà venu manger chez nous, mais pas plus. Dimanche dernier, à l'occasion de la messe, Jean-François a béni la statue de Saint-Joachim. C'est après ça que Mgr Lavoie lui a demandé s'il était intéressé à faire un tour en bateau. Pour mon fils, cela était quelque chose de très intéressant, mais il a demandé que cela se fasse une journée où il n'y avait pas de risques. »

La famille Goulet était au courant du projet. Mgr Lavoie avait dit au père qu'il n'y avait pas de risque, qu'il était déjà allé à New York avec le bateau. M. Goulet ne se doutait pas qu'il s'agissait d'une chaloupe de 16 pieds et, rassuré, a donné son assentiment.

Quand les excursionnistes ont quitté Saint-Laurent, vers 10 h 45, avant-hier, le temps était au beau fixe et la mer calme. Les conditions étaient sensiblement les mêmes lors de leur départ de l'île aux Grues vers 16 h. Mais peu après, un vent de l'ouest s'est levé, s'opposant à la marée montante, ce qui a provoqué des « clapotis », des vagues pouvant aller au-delà d'un mètre. On suppose que la chaloupe a embarqué un paquet d'eau et a coulé.

« Mgr Lavoie était un homme qui souffrait d'emphysème avancé et c'est pourquoi il voulait être accompagné à chacune de ses sorties en bateau », a expliqué M. Goulet ajoutant que son fils avait pris des informations sur le maniement d'une embarcation.



Le Soleil, Yves Bergeron

L'embarcation où avaient pris place Mgr Lavoie et le jeune Jean-François Goulet (en médaillon) a été remorquée, hier, au quai de Saint-Laurent, île d'Orléans.

## Des faits d'armes truculents... et souvent controversés!

• (PC) — Ordonné en 1940, Raymond Lavoie fut d'abord vicaire dans deux paroisses de la région de Québec, dont celle de la basilique de Québec.

Il fut membre du Collège pontifical à Rome en 1959 et désigné aumônier du Séminaire de Québec et de l'université Laval au cours de la même année.

En 1963, il devint prêtre domestique, ce qui lui donna le titre de monseigneur, puis en 1965, il fut nommé curé de la paroisse de Saint-Roch, un quartier défavorisé de la Basse-Ville de Québec.

Il y exerça son ministère pendant 10 ans et c'est à cette époque qu'il entreprit des actions d'éclat pour aider et défendre les droits de ses paroissiens. Il mit entre autres sur pied un comité de citoyens et une coopérative polyvalente.

Un de ses faits d'armes a été d'avoir provoqué le Canadien Pacifique pour obtenir l'enlèvement des voies ferrées dans sa paroisse. Les discussions demeurant stériles avec les dirigeants du CP, l'audacieux prêtre conçut la stratégie de placer des sacs à ordures sur la voie ferrée pour faire stopper les trains. Il poussa même l'audace à planter sa tente sur la voie ferrée pour attirer davantage l'attention des médias.

Ses déclarations fracassantes, ses engagements sociaux et ses initiatives parfois farfelues lui valurent de nombreuses réprimandes des

autorités, y compris de ses supérieurs ecclésiastiques.

Il quitta ainsi la paroisse de Saint-Roch pour devenir aumônier auprès des détenus de la prison de Québec d'où il fut congédié trois ans plus tard pour ses interventions dans « l'affaire Richard Charest », ce jeune homme de 18 ans qui fut trouvé pendu dans une cellule de la centrale de police de Québec.

En 1980, il fut nommé vicaire dans une paroisse de Beauport et deux ans plus tard, il fut expulsé du presbytère puis de l'archevêché de Québec où il avait dû trouver refuge.

En 1983, il travailla à la formation d'un parti politique réformiste, après avoir tenté de se faire élire à la mairie de Québec et au Parle-

ment canadien.

D'autres gestes ont contribué à tourner au passif le bilan de ce truculent prêtre. Qu'on pense à son projet de rendre visite aux membres du KGB, en URSS, à ses randonnées au volant d'un camion-citerne ou d'un autobus scolaire et autres fantaisies du genre qu'il réalisait pour capter l'attention des médias.

Son dernier combat a été de s'opposer à l'ouverture d'un salon broqué dans son ancien fief de Saint-Roch, le salon Joli-Corps. À la tête d'une poignée de manifestants, le curé Lavoie avait imploré « le Bon Dieu de faire descendre le feu du ciel sur la cabane », en allumant une bombe fumigène de sa fabrication.

## C'était un prêtre zélé et combatif, dit l'archevêché

• Mgr Raymond Lavoie était un homme très engagé auprès des pauvres, qui a vécu lui-même pauvrement et dont le grand objectif pastoral a toujours été de défendre les pauvres et les démunis.

Voilà le message officiel de l'archevêché de Québec, à l'occasion de la mort de Mgr Raymond Lavoie.

Le message qui rappelle que le prêtre a toujours beaucoup aimé la navigation de plaisance sur le fleuve, poursuit en disant qu'il était un

« prêtre zélé, ardent et combatif ».

« S'il a usé de moyens qui parfois pouvaient prêter à discussion, on ne pouvait jamais mettre en doute sa sincérité, son dévouement et son sens apostolique », de poursuivre l'archevêché.

Bien sûr, l'archevêque de Québec, le cardinal Louis-Albert Vachon, tient à exprimer ses vifs regrets et sa sympathie aux personnes éprouvées par cette double tragédie.

## Un « prophète » qui dérangeait

• Mgr Raymond Lavoie n'était pas un « révolutionnaire », mais un « prophète ». Il était « dérangeant », mais il s'est beaucoup dérangé pour les autres!

par Benoît ROUTHIER

Ce sont les nuances qu'a bien voulu faire, hier, au SOLEIL, le curé de Saint-Grégoire de Montmorency qui a partagé, depuis trois ans, le presbytère de sa paroisse avec le prêtre qui est décédé accidentellement, mardi.

Mgr Lavoie était à la retraite et pensionné là. Mais s'il était un prêtre retraité, ce n'était pas un inactif. Il était vicaire dominical à Sainte-Famille et à Saint-François, à l'île d'Orléans.

Celui dont les œuvres ont fait beaucoup de bruit dans la région de Québec, prêchait encore des retraites à l'occasion.

Il est resté actif jusqu'à la fin même si, au cours de la dernière année, une bronchite le faisait souffrir considérablement.

### Très spirituel

Le curé de Saint-Grégoire de Montmorency, qui ne connaissait pas Mgr Lavoie intimement avant qu'il aille demeurer au presbytère,

garde de lui le souvenir d'un homme charmant, d'une « expérience extraordinaire » et « très, très, très spirituelle ». Il avait toujours une parole de l'Évangile pour appuyer son action, ses opinions, etc.

Notre interlocuteur tenait à nous faire partager sa conviction que Mgr Lavoie avait été très marqué par son père, un notaire de l'Islet que les gens avaient l'habitude d'appeler « le notaire des pauvres ».

Cette préoccupation constante du notaire d'aider les démunis, a fait que son fils aura aussi consacré sa vie aux petits.

Le grand rêve de Mgr Lavoie, de poursuivre la cure de Saint-Grégoire, était de regrouper les petits afin qu'ils puissent mieux se défendre. Et pour les aider, pour les défendre, il était prêt à aller au bout.

Aux personnes qui le prenaient pour un farfelu et un original fatigant, le curé de Montmorency retourne que Mgr Lavoie était un homme très intelligent et un prophète. Il a su faire réfléchir les gens, faire avancer les choses dans son milieu. Bien sûr qu'il a été « dérangeant », mais c'était toujours parce qu'il voulait défendre les petits. Et il s'est beaucoup dérangé pour eux. « Il ne pensait pas à lui. »

1997 - 26 juillet – Noyade de François Fradette

# ÎLE D'ORLÉANS Il se noie à quelques mètres de la rive

GILLES CARIGNAN  
*Le Soleil*

SAINT-JEAN, Î.O. — Une balade sur le fleuve a connu un dénouement tragique pour un plaisancier, hier après-midi. Un homme de 37 ans s'est noyé sous les yeux de son amie en tentant de ramener sa petite embarcation sur la rive, à Saint-Jean, île d'Orléans.

« C'est un accident bête. On ne pense jamais que ça peut arriver à des gens de notre famille », a laissé tomber un cousin de la victime, encore ému.

« Il connaissait bien le fleuve. Il a gran-



Des secouristes tentent de réanimer la victime avant de la placer dans l'ambulance. COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

di ici, tout près », a-t-il ajouté, en désignant une maison sise sur la rue de l'Église, tout juste en face de la scène du drame.

François Fradette, maintenant résident de Québec, avait navigué une bon-

ne partie de l'après-midi sur le fleuve avec son amie, rapportent différents témoins. Selon un voisin, il venait de se porter acquéreur de sa petite embarca-

Voir NOIE en A 2

## NOIE Tout près

Suite de la Une



L'embarcation dans laquelle s'est déroulé le drame. COLL. SPÉC. STÉPHANE VERREAULT

tion motorisée. « Il l'avait retapée il y a quelques semaines à peine. »

L'accident est survenu vers 16 h, lorsque l'homme tentait de ramener l'embarcation sur la rive. « Il a sauté en bas du bateau pour le rapprocher », explique le sergent Dumont, de la Sûreté du Québec.

Les circonstances du drame demeurent imprécises. « Il était tout près de la rive, puis on a vu le bateau pencher et il a commencé à descendre le courant », raconte Roland Lacombe, témoin de la scène. Son amie avait déjà quitté l'embarcation. En la tirant, François Fradette a, semble-t-il, perdu pied. « Il n'y a pas beaucoup d'eau à cet endroit, mais ça coupe très rapidement et ça devient plus profond », souligne un résident du secteur.

« Il s'est tenu longtemps après le bateau. Puis, à un moment donné, il a lâché prise. On l'a vu essayer de nager, mais il s'éloignait. Son amie a bien tenté de l'aider », décrit Roch Poulin.

C'est ce résident de Laval, en visite chez un ami, qui a composé le 9-1-1. « Les secours sont arrivés très vite. S'il avait tenu un peu plus longtemps... Il a peut-être paniqué », tente-t-il de comprendre.

La garde côtière a dépêché un navire sur les lieux. Arrivé le premier, un pompier volontaire de Saint-Jean a sorti le corps de l'eau. Selon la police, l'homme était déjà décédé. Les ambulanciers ont tenté de réanimer la victime. Peine perdue. Son décès a été constaté à son arrivée à l'hôpital.

Selon des témoins, la victime ne portait plus son gilet de sauvetage au moment du drame. Savait-elle ou non nager? Les versions sont sur ce point contradictoires.

Une autopsie devrait être pratiquée cette semaine sur le corps de la victime.

Le Soleil 27 juillet 1997, p.A1 et 2